

AMUNDI ABS RESPONSIBLE

OPCVM de droit français

RAPPORT ANNUEL - MAI 2025

Société de Gestion
Amundi Asset Management

Sous déléataire de gestion comptable en titre
Caceis Fund Administration

Dépositaire
CACEIS BANK

Commissaire aux Comptes
PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

OPCVM AMUNDI ABS RESPONSIBLE

Sommaire

	Pages
Compte rendu d'activité	3
Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue	20
Informations spécifiques	21
Informations réglementaires	22
Certification du Commissaire aux comptes	30
Comptes annuels	35
Bilan Actif	36
Bilan Passif	37
Compte de résultat	38
Annexes aux comptes annuels	40
Informations générales	41
Evolution des capitaux propres et passifs de financement	53
Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés	57
Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat	63
Inventaire des actifs et passifs	75
Annexe(s)	126
Caractéristiques de l'OPC	127
Information SFDR	154
Loi Energie Climat (LEC)	165

OPCVM AMUNDI ABS RESPONSIBLE

Compte rendu d'activité

Juin 2024

"Le mois de juin a été rythmé par une situation économique contrastée entre la Zone Euro et les Etats-Unis, avec des défis persistants sur l'inflation et l'activité économique. Les tensions géopolitiques ajoutent également de l'incertitude sur les marchés et viennent renforcer les pressions économiques. En Zone Euro, l'inflation est en légère hausse sur le mois de mai avec +2.6% sur un an, toujours poussée principalement par les services et l'alimentation. En termes d'activité, le PMI Manufacturier surprend à la baisse ; bien qu'en territoire négatif, l'indice montrait récemment des signes d'amélioration qui se sont affaiblis sur le mois de juin, accentuant les préoccupations économiques. Malgré tout, dans un contexte moyen-terme d'inflation en repli, la BCE a réduit ses taux d'intérêt de 25 bps, conformément aux attentes du marché, tout en révisant à la hausse ses prévisions d'inflation à 2,5% pour 2024 et 2,2% pour 2025, soulignant la persistance des pressions inflationnistes. Suite à cette première baisse de taux qui intervient avant la Fed, les marchés estiment qu'il y aura deux nouvelles baisses de taux d'ici la fin de l'année, la première pouvant intervenir dès septembre. Le défi reste le même pour les prochaines réductions de taux : trouver le moment approprié pour assouplir davantage la politique monétaire et ne pas entraver les efforts constatés sur l'inflation. En fin de mois, le président français Emmanuel Macron a dissous l'Assemblée nationale et a convoqué des élections législatives anticipées après la défaite de son alliance centriste face au Rassemblement national d'extrême droite lors des élections au Parlement européen. Ce mouvement politique, motivé par la montée des sentiments nationalistes, a accru l'incertitude en France, impactant les marchés financiers comme en témoigne le spread entre les OAT françaises à 10 ans et les Bunds allemands à 10 ans qui s'est creusé de 30 bps. Cet élargissement a été influencé par les inquiétudes entourant les élections françaises, qui ont affecté les émetteurs d'entreprise et accru la volatilité du marché bien au-delà du seul marché français. Concernant le marché des ABS et CLO européens, le premier semestre 2024 confirme son record de volume d'émissions, avec 71bn placés depuis le début de l'année, avec entre 10bn et 20bn d'avance sur les années précédentes. Le mois a vu une grande diversité d'émissions sur tous les segments, assez également réparties entre RMBS (24bn), ABS (21bn) et CLOs (25bn), avec une prédominance importante du Royaume-Uni sur le segment des RMBS. Ce volume important est absorbé par une demande investisseurs toujours abondante. Les spreads se retrouvent ainsi souvent proche des minimums historiques sur 5ans, en particulier pour les tranches mezzanines d'ABS pour lesquelles la demande dépasse très largement l'offre depuis maintenant plus de 18 mois. Seules les tranches senior d'ABS conservent des niveaux attractifs sur base historique, principalement en raison du retrait de la BCE de ce segment. Les investisseurs ont été capables d'absorber l'offre excédentaire, mais au prix d'un élargissement des spreads de 20 à 30bps, qui s'établissent par exemple légèrement au-dessus de ceux offerts sur les Covered Bonds pour le marché RMBS prime. Le mois a débuté avec la conférence annuelle du marché de la titrisation à Barcelone où tous les acteurs du marché se retrouvent, émetteurs et investisseurs. A l'issue de celle-ci et en accord avec le ton positif des différents acteurs de ce marché, nous avons vu les spreads seniors des CLO sur le marché primaire passer sous la barre des 140bps, une transaction atteignant même le niveau de 134 bps sur sa tranche senior. Le marché secondaire, lui, offre aux investisseurs des profils plus courts avec des niveaux autour de 70 bps sur des tranches senior de transactions qui sont bien avancées dans le remboursement du principal de leurs tranches. Concernant les tranches mezzanines nous avons observé toujours un léger resserrement tout au long du mois ainsi qu'une activité toujours importante sur le marché secondaire. En fin de mois, la crise politique ouverte en France et ressentie immédiatement sur le marché crédit ne s'est pas transmise au marché des ABS et des CLOs. Seule une certaine faiblesse se perçoit en toute fin de mois sur certaines transactions françaises, mais de manière très atténuee. Concernant la gestion du fonds, nous sommes restés actifs à la fois sur le marché primaire et secondaire. Nous avons notamment participé à une émission financiant des contrats de leasing de véhicules ou matériel professionnel à des entreprises au Royaume-Uni, des prêts auto octroyés par la banque captive de Hyundai, ou par celle de Stellantis en Allemagne, des prêts immobiliers finançant des biens labellisés A sur l'échelle des labels énergétiques aux Pays-Bas par la banque ING, ou des prêts à la consommation en Italie. Nous avons aussi participé à plusieurs émissions de CLOs, à la fois pour refinancer des transactions existantes dans le contexte actuel de spreads très serrés, ou des nouvelles émissions. Sur le marché secondaire, nous avons poursuivi nos acquisitions opportunistes dans un contexte toujours très compétitif à la fois entre investisseurs finaux et trading desks des banques qui peinent à reconstruire leurs books. Nous continuons en parallèle à réduire progressivement notre exposition résiduelle au marché CMBS au fil des opportunités et des fenêtres de liquidité. Ce segment creuse son retard important en terme de resserrement des spreads sur le reste du marché des ABS & CLOs, notamment en raison de la faiblesse générale du segment de l'immobilier

OPCVM AMUNDI ABS RESPONSIBLE

commercial dans le contexte actuel de taux. Certaines transactions bénéficient toutefois du soutien des sponsors qui concèdent parfois d'importantes augmentation de prime et injection d'equity en contrepartie de restructurations de maturité." Amundi ABS affiche une performance positive de 0.54% sur le mois de juin 2024 et 3.9% sur l'année ainsi qu'un yield de 4.88%. La volatilité se réduit encore à 0.36% sur un an glissant et se stabilise à 1.39% sur 3 ans.

Juillet 2024

A la suite d'un premier semestre 2024 qui a confirmé son record de volume d'émissions, le mois de juillet a également été très actif avec une flopée d'émissions avant la trêve estivale notamment sur les ABS. Nous observons notamment une part importante dans les émissions de nouveaux émetteurs d'ABS qui profitent des conditions de marché toujours avantageuses pour sortir leur premières transactions. En effet au vu de la relative faible volatilité et l'important appétit cote investisseurs, ces transactions ont toutes été bien accueillies par le marché. Du côté du Royaume Uni, nous continuons de voir des émissions de transactions dite buy-to-let, malgré le contexte de taux haut qui challenge l'origination, les émetteurs pouvant recourir à leur production un peu plus ancienne pour atteindre la taille critique nécessaire pour émettre des transactions. "Côté CLO nous avons observé un nombre important de transactions émises en juillet, avec un répartition à part égale entre de nouvelles transactions et des refinancements de transactions existantes dans le cadre du resserrement continu des spreads sur cette classe d'actif. En effet, les CLO managers profitent de cette opportunité pour améliorer l'arbitrage des transactions ayant été émises à des niveaux plus élevés. Concernant la gestion du fonds, nous sommes restés actifs à la fois sur le marché primaire et secondaire. Nous avons notamment participé à deux émissions primaire en Allemagne, l'une finançant des prêts à la consommation octroyés par BNP en Allemagne, et l'autre finançant des prêts automobiles octroyés d'une part par la banque captive de Ford et d'autre part la première émission du Group Auto1, dont le modèle est basé sur l'octroi de prêt online. Nous avons également participé à la première émission de prêt à la consommation octroyé par Plata Finance au Royaume Uni. D'autre part, nous avons également participé à certains refinancement de CLO afin de bénéficier d'une prime d'émission renouvelée. Enfin, sur le marché secondaire, nous avons poursuivi nos acquisitions opportunistes dans un contexte toujours très compétitif à la fois entre investisseurs finaux et trading desks des banques." Amundi ABS affiche une performance positive de 0.6% sur le mois de juillet 2024 et 4.53% sur l'année ainsi qu'un yield de 4.4%. La volatilité se réduit encore à 0.36% sur un an glissant et se stabilise à 1.39% sur 3 ans.

Août 2024

En août 2024, les marchés financiers ont connu une volatilité significative, notamment au cours de la première moitié du mois. Cela a débuté par une forte baisse, les principaux indices chutant en raison d'une combinaison de données économiques faibles aux États-Unis et de développements mondiaux inattendus. Les inquiétudes concernant un ralentissement de l'économie américaine, mises en évidence par des données décevantes sur l'emploi, ont suscité la crainte que la Réserve Fédérale ait tardé à réduire les taux, risquant ainsi de pousser l'économie vers une récession. Cette incertitude a été exacerbée par une hausse surprise des taux d'intérêt de la Banque du Japon, qui a déclenché un débouclage rapide du carry trade sur le yen et a contribué à des ventes massives sur les marchés mondiaux. Le S&P 500 a perdu plus de 6% au cours des premiers jours d'août, effaçant près de 3 000 milliards de dollars de valeur marchande. Cependant, au fil du mois, le sentiment du marché a commencé à s'améliorer. La FED, sous la direction de Jerome Powell, a signalé sa volonté de baisser les taux, alors que l'inflation montrait des signes de modération - l'indice des prix à la consommation (IPC) des États-Unis s'établissait à 3,2% et le PCE core a également diminué. Powell a souligné la volonté de la FED d'ajuster ses politiques pour soutenir la reprise économique, ce qui a contribué à calmer les marchés et lancer à une reprise des prix des actions plus tard dans le mois. En Europe, la BCE a fait face à des pressions similaires, l'inflation dans la zone euro étant tombée à 2,2%, son plus bas niveau depuis 2021, ce qui a alimenté les spéculations sur de futures baisses de taux malgré la prudence de la BCE. En Zone Euro, l'inflation est ainsi en baisse sur le mois d'août avec +2.2% sur un an (en ligne avec les attentes) contre 2.6% le mois précédent. Cette baisse est principalement liée à la chute des prix de l'énergie de l'ordre de 3%. L'Allemagne et la France ont joué un rôle important dans la baisse globale de l'inflation contrairement à la Belgique. En Allemagne, l'inflation a baissé à 2% sur un an contre 2.3% prévus. En France, l'inflation sur un an passe enfin sous la barre symbolique des 2% en août, une première depuis trois ans. Les dernières données publiées devraient conforter la BCE dans leur idée de baisser à nouveau les taux lors de la prochaine réunion du 12 septembre. Les marchés estiment qu'il y aura deux baisses de taux supplémentaires d'ici la fin de l'année et jusqu'à 6 baisses d'ici juillet 2025. Concernant le marché des ABS et CLO européens, le mois d'août a également été impacté par la volatilité plus globale sur le marché du crédit. Les spreads des tranches senior d'ABS se sont écartées d'environ 5-6 bps pendant que les spreads des tranches mezzanines d'ABS elles se

OPCVM AMUNDI ABS RESPONSIBLE

sont écartées d'environ 20 bps sur le marché secondaire. Pour les CLO, des ventes importantes de CLO AAA ont eu lieu en début de mois, ce qui a entraîné un écartement important des spreads de ces tranches, entre 5 et 15 bps. Néanmoins à la suite de ce sell-off rapide nous avons vu les spreads retracer assez rapidement vers leur niveau de juillet. Sur le marché secondaire on observe toujours aujourd'hui que les spreads sur les tranches senior d'ABS sont historiquement encore au-dessus des niveaux les plus bas historiques et restent ainsi attractives. D'un autre côté sur les tranches mezzanines d'ABS pour lesquelles la demande dépasse très largement l'offre depuis maintenant plus de 18 mois et nous continuons d'observer des niveaux de souscription très importants sur le marché primaires, ces tranches pouvant être couvertes jusqu'à 10 fois. Sur les tranches mezzanines de CLO le resserrement des spreads a continué, notamment sur la partie courte de la courbe où l'on peut observer des tranches notées BBB traiter aux environs de 250 bps pour les tranches les plus courtes et de meilleure qualité. Le marché primaire de son côté a été relativement calme au début du mois d'août avec seulement deux pricing de deals de type RMBS au Royaume-Uni. Néanmoins l'activité s'est fortement intensifiée à la fin du mois avec le marketing d'une dizaine de deals dans les 10 derniers jours d'août, dont deux deals Auto ABS, qui ont pris à la fin du mois, un en Allemagne et un aux Pays Bas. Coté CLO en revanche, le marché a continué d'être actif tout au long du mois, rythmé majoritairement par des refinancement de transactions existantes. Concernant la gestion du fonds, nous sommes restés actifs à la fois sur le marché primaire et secondaire. Sur le marché primaire nous avons participé aux transactions de type Auto ABS qui ont pris à la fin du mois, celle néerlandaise de Leaseplan et à celle de Bank 11 en Allemagne. Enfin, sur le marché secondaire, nous avons vendu certains actifs du portefeuille pour faire face aux sorties de certains investisseurs suite à la volatilité globale sur les marchés crédit de début du mois. Nous avons également acheté de manière opportuniste des tranches mezzanines qui étaient proposées à la vente par certaines contreparties. "Amundi ABS affiche une performance positive de 0.25% sur le mois d'août 2024 et 5.33% sur l'année ainsi qu'un yield de 4.5%. La volatilité est de 0.41% sur un an glissant et se stabilise à 1.39% sur 3 ans.

Septembre 2024

En Zone Euro, l'inflation a intensifié son ralentissement sur le mois de septembre avec +1.8% sur an, contre 2.2% le mois précédent. Cette baisse s'explique par le repli des prix de l'énergie, en particulier ceux des produits pétroliers. Lors de sa dernière réunion, la BCE a décidé de baisser ses taux de 25bps, au regard du ralentissement de l'inflation. La dynamique de l'économie de la zone euro favorise le scénario d'une autre baisse des taux de la BCE lors du meeting du 17 octobre, et les marchés s'attendent à une seconde baisse des taux d'ici la fin de l'année. Outre-Atlantique, les Etats Unis connaissent une dynamique similaire avec une inflation plus faible que prévu, à 2.2% en août sur un an contre 2.5% au mois de juillet. Lors du dernier FOMC, la Fed a annoncé baisser les taux de 50bps, abaissant la fourchette de taux à 4.75%/5.00%. Jerome Powell a souligné que l'attention du comité se déplaçait vers le chômage, qui présente des chiffres préoccupants, afin de soutenir le plein emploi. Dans ce contexte, les taux réagissent de façon similaire des deux côtés de l'Atlantique. Aux États-Unis, on observe une baisse des taux avec le taux à 10 ans qui termine le mois d'août à 3.78%, soit -12bps par rapport au mois précédent. En Zone Euro, les taux à 10 ans ont également baissé avec le Bund allemand qui finit le mois à 2.14% (-16bps). Le taux 10 ans français termine à 2.92% (-10bps) et les taux italien et espagnol ressortent à respectivement 3.46% (-24bps) et 2.93% (-20bps). En revanche la situation politique morose en France et l'imprévisibilité de la résolution du budget français continuent d'exacerber les pressions sur le spread OAT-Bund, qui a atteint 79 points de base et a ajouté de la volatilité aux obligations d'entreprises françaises. Concernant le crédit, les spreads Euro IG se sont temporairement élargis au début du mois avant de se résorber. Ce schéma s'aligne sur le comportement typique du marché au cours des premières phases d'un cycle de réduction des taux, où les spreads sont confrontés à des pressions croissantes. L'annonce de diverses mesures d'assouplissement monétaire en Chine et les indices que des mesures de relance budgétaire pourraient suivre vont dans la bonne direction avec un léger mouvement positif pour les spreads européens à la fin du mois. Sur le plan sectoriel, l'industrie automobile a subi une forte pression avec de sévères avertissements sur les bénéfices. Concernant le marché des ABS et CLO européens, le mois de septembre a été l'un des plus actifs de ces dernières années sur le primaire, avec un total de 25 transactions placées pour un montant cumulé de plus de 13Md?, ce qui place d'ores et déjà l'année 2024 parmi les années les plus actives depuis 2008. L'importance des volumes d'émission couplée à un contexte d'incertitudes macro-économiques et géopolitiques ont pesé sur les spreads senior, qui ont poursuivi leur élargissement léger mais graduel depuis le mois dernier, malgré une demande des investisseurs toujours soutenue. Une certaine sélectivité s'est aussi fait sentir, et les transactions atypiques, de moins bonne qualité ou n'offrant pas suffisamment de prime aux investisseurs ont parfois connu plus de difficultés. Sur les tranches mezzanines en revanche, la situation reste très fortement en faveur des émetteurs : malgré le nombre important d'émissions, les volumes de tranches mezzanines restent très en dessous de l'appétit des

OPCVM AMUNDI ABS RESPONSIBLE

investisseurs, qui continuent à souscrire massivement ces tranches - investment grade ou non - poussant les spreads à la baisse proches de leurs plus bas historiques. La faiblesse générale du marché de l'automobile se ressent pour l'instant peu sur les niveaux de spreads senior ou mezzanine, de même que la situation politique et budgétaire en France, les structures de titrisation restant majoritairement très bien isolées des risques associés. La situation est un peu plus mitigée sur les CLOs, pour lesquels l'activité en début de mois était très réduite, puis s'est éveillé au fil des semaines. L'activité primaire est restée soutenue, portée en particulier par le refinancement/reset de transactions préexistantes, mais aussi par le marché primaire, aidé par un niveau d'arbitrage (différence entre le coût des tranches de CLOs au passif et le revenu apporté par le portefeuille sous-jacent de leverage loans à l'actif) toujours attractif pour les émetteurs. Les niveaux absolus sur les tranches senior autour de 130bps restent larges comparés aux niveaux de 2021, mais la marge de resserrement nous semble malgré tout limitée une fois tenu compte de la valeur du floor sur l'Euribor 3M en 2021. Cette comparaison reste valide sur les tranches mezzanines, dont les niveaux s'approchent des plus tights historiques sur les maturités longues. Concernant la gestion du fonds, nous avons été très actifs sur les marchés primaires et secondaires, à la fois sur les ABS et les CLOs. Nous avons participé à plusieurs transactions primaires, notamment une transaction finançant des prêts automobiles du groupe VW en Autriche, des prêts immobilier résidentiels et locatifs octroyés par des organismes prêteurs spécialisés au Royaume-Uni, en Irlande, ou au Pays-Bas, des prêts à la consommation en Espagne octroyés par le groupe BBVA ou Sabadell, des prêts automobiles italiens octroyés par Agos ou le groupe Société Général, des prêts à la consommation octroyés par la filiale locale du groupe Santander au Portugal ainsi qu'en Italie. Sur le marché secondaire, nous avons vendu des positions courtes pour financer les transactions primaires, mais avons aussi saisi des opportunités sur des tranches mezzanines d'ABS, toujours très difficiles à源源 dans le contexte actuel de forte demande. Seuls les CMBS continuent à nous sembler peu attractifs sur le marché primaire malgré les niveaux de spread proposés. De même sur le marché secondaire, certaines valorisation semblent attractives mais le risque nous semble toujours important, particulièrement sur le segment des bureaux où les situations individuelles sont parfois très dégradées. Nous continuons la réduction de cette poche qui représente maintenant moins de 3% de l'encours du portefeuille. Concernant les CLOs, nous avons participé à plusieurs transactions primaires, principalement des resets de transactions existantes. "Amundi ABS affiche une performance positive de 0.48% sur le mois de septembre 2024 et 5.29% sur l'année ainsi qu'un yield de 4.25%. La volatilité augmente légèrement à 0.40% sur un an glissant et se stabilise à 1.39% sur 3 ans.

Octobre 2024

Le mois d'octobre a débuté avec les chiffres de l'inflation en zone euro, tombant pour la première fois sous la barre symbolique des 2%. Depuis juin 2021, c'est le niveau le plus bas constaté. Néanmoins, l'amélioration de l'inflation globale doit être relativisée car l'inflation sous-jacente, excluant les prix volatils de l'alimentation et de l'énergie, reste au-dessus des 2% avec 2.7% sur un an. Les dernières données publiées ont conforté la BCE pour réduire à nouveau ses taux de 25 points de base pour la troisième fois consécutive. Les derniers chiffres de croissance sont d'ailleurs encourageants avec un PIB en hausse de +0.4% sur le troisième trimestre pour la zone euro, porté principalement par l'Espagne qui affiche le taux de croissance le plus élevé avec +0.8%. Outre-Atlantique, les regards sont tournés sur les prochaines élections présidentielles qui auront lieu le 5 novembre 2024. L'inflation étant l'une des principales préoccupations des ménages, les récentes données économiques pourraient avoir un impact sur le scrutin qui s'annonce déjà très serré. Malgré l'assouplissement des banques centrales, les signaux contradictoires sur l'économie américaine et la probabilité accrue de l'élection de Donald Trump, perçu par le marché comme dispendieux, ont entraîné une hausse significative des taux des deux côtés de l'Atlantique. Le mois d'octobre a été marqué par un contexte mondial complexe, les marchés du crédit ayant fait preuve de résilience malgré les incertitudes géopolitiques et économiques persistantes. Toutefois, les acteurs du marché du crédit sont restés attentifs à l'égard des décisions de la BCE, ce qui, avec la fluctuation du sentiment de risque lié aux événements géopolitiques, a maintenu les marchés dans une position d'optimisme prudent. Au Moyen-Orient, l'escalade des tensions a suscité des inquiétudes quant à l'éventualité d'un conflit régional plus large, qui, bien qu'il n'ait pas encore eu d'impact important sur les prix du pétrole, a ajouté une couche d'incertitude sur les marchés mondiaux. Sur le marché du crédit, sur le plan sectoriel, les secteurs de la finance, des services publics et de l'immobilier ont continué à surperformer, bénéficiant d'un intérêt soutenu de la part des investisseurs, tandis que des secteurs tels que l'automobile et l'industrie ont connu une sous-performance relative en raison de leur sensibilité aux cycles économiques et aux préoccupations géopolitiques. Sur le marché des ABS et CLO européens, tout comme au mois de septembre, le mois d'octobre a été très actif en terme d'émissions primaires avec une abondance de transactions, majoritairement qualifiées de STS (83% des émissions ABS en Octobre). La demande est toujours soutenue surtout au niveau des tranches mezzanines dont les niveaux de souscriptions sont toujours très

OPCVM AMUNDI ABS RESPONSIBLE

importants, tandis que les tranches senior, elles, sont placées à des niveaux un peu plus larges que plus tôt dans l'année. Nous avons pu observer un mélange de transactions de différentes juridictions et de différentes natures, aussi bien des refinancement de portefeuilles anciens au Royaume Uni, que des transactions finançant des prêts automobiles et des prêts à la consommation Europe continentale. Après un mois de septembre dominé par les émissions en Europe continentale, le mois d'octobre a vu le volume d'émissions ABS se focaliser davantage sur les transactions au Royaume-Uni. Le volume d'émission en octobre (12Md€) confirme la tendance du niveau record d'émission sur le marché des ABS pour 2024 où de nombreux sous-segments ont atteint leur niveau maximal d'émission sur les dix dernières années, notamment renforcé par l'arrivée de nouveaux émetteurs sur le marché, comme par exemple, l'annonce en fin de mois de la première transaction de titrisation de financement de panneaux solaires en Europe. La fin du mois fut particulièrement active, car les émetteurs souhaiter placer leur transactions avant les élections américaines et l'éventuelle volatilité en découlant. Du côté du marché secondaire, le volume de BWIC a été soutenu, notamment en raison de rotations vers les nouvelles transactions primaires. Le niveau de BWIC a augmenté ce mois-ci par rapport au mois précédent en raison du règlement des transactions qui ont été pricées en septembre. Malgré cette importante activité, les spreads sont restés stables sur le marché secondaire à l'exception de certaines tranches senior qui, en raison de l'importante offre, voient leur spreads continuer à s'écartez légèrement sur le marché secondaire. Par exemple les Dutch prime RMBS et UK prime RMBS seniors s'échangent à des niveaux plus larges qu'à la fin 2023. Le marché CLO a également été particulièrement actif durant le mois d'octobre, dominé par le refinancement de transactions par les managers, le niveau actuel des spreads étant très favorable à l'amélioration de l'arbitrage au sein de leurs transactions existantes. L'activité de refinancement ne reposant pas sur l'achat de nouveaux portefeuilles, le marché primaire est majoritairement occupé par ce type de transactions. Côté nouvelles émissions, nous observons une activité importante des managers relativement récents dans ce marché et disposant de financement de tranches equity déjà disponibles. Les spreads des tranches senior continuent de se resserrer sur le marché primaire au cours du mois. En revanche sur le marché secondaire, nous avons observé un élargissement des spreads des tranches mezzanines. Le mois a connu un volume de BWIC important tout comme sur le marché ABS. Concernant la gestion du fonds, nous avons très actifs sur les marchés primaires et secondaires, à la fois sur les ABS et les CLOs. Nous avons participé à plusieurs transactions primaires, notamment une transaction finançant des prêts immobilier résidentiels octroyés par BCPE en France, et deux autres finançant des prêts à la consommation en Espagne octroyés par le groupe Banco Santander et Société Générale en Allemagne. Nous avons également acheté des tranches mezzanines de CLO ayant un horizon court sur le marché secondaire qui offraient des rendements intéressants. Enfin en anticipation d'une éventuelle volatilité sur le marché suite aux élections américaines nous avons acheté de la protection via des indices crédit. Amundi ABS affiche une performance positive de 0.53% sur le mois d'octobre 2024 et 5.85% sur l'année ainsi qu'un yield de 4.29%. La volatilité diminue légèrement à 0.36% sur un an glissant et se stabilise à 1.39% sur 3 ans.

Novembre 2024

Le mois de novembre a été marqué par l'événement le plus attendu de l'année sur le marché : les élections américaines. Malgré une certaine incertitude quant au vainqueur, Donald Trump a été élu, remportant également la Chambre des représentants et le Sénat. En Europe, l'inflation sur un an a augmenté en novembre, passant de 2% en octobre à 2,3%, en ligne avec les prévisions du marché. Ce rebond de l'inflation est particulièrement visible en Espagne où elle a atteint 2,4% contre 1,8% en octobre. Un constat similaire se dessine en Allemagne, où l'inflation a enregistré une hausse de 0,2 point, s'établissant à 2,2% en novembre. En revanche en France, l'inflation demeure presque stable à 1,3% sur un an contre 1,2% le mois précédent, influencée par une accélération des prix des services. Au vu de cette situation économique complexe, la BCE pourrait adopter une approche prudente en matière de politique monétaire. La BCE devra ainsi trouver un équilibre entre le soutien à la croissance face à une contraction persistante de l'activité et la nécessité de stabiliser l'inflation. Par ailleurs, les risques liés aux politiques commerciales de Donald Trump, tels que le retour potentiel de tarifs douaniers, ajoutent une incertitude supplémentaire. Dans ce contexte, une réduction progressive des taux semble être la stratégie la plus probable pour relever ces défis économiques. Le marché anticipe une baisse de 25 points de base par réunion lors des quatre prochaines réunions. Malgré une forte augmentation en milieu de mois, avec un taux à 4,45% impacté par l'élection de Donald Trump, le taux US à 10 ans termine le mois à 4,18%, soit une baisse de 10 points de base par rapport au mois précédent. En zone euro, le Bund allemand termine le mois à 2,09% (-30 pdb), le taux à 10 ans français termine à 2,89% (-23 pdb) après avoir brièvement dépassé le taux à 10 ans de la Grèce au cours du mois en raison de l'instabilité politique locale, avec un spread OAT-Bund à 88bps, un niveau jamais vu depuis 2012. Le marché du crédit quant à lui a de nouveau fait preuve d'une certaine résilience, tandis que la volatilité s'est manifestée principalement sur le segment des taux, malgré les tensions politiques en France à la fin du mois. Sur le front

OPCVM AMUNDI ABS RESPONSIBLE

de l'activité, de nouveaux signaux négatifs nous parviennent de la zone euro, le PMI manufacturier tombant à 45,2, ce qui indique une contraction plus importante entraînée par les pays du Nord tels que la France ou l'Allemagne. De plus, l'activité économique étant très sensible au commerce international, les politiques protectionnistes de Trump pourraient peser encore plus sur l'Europe. En plus des inquiétudes sur la croissance et d'une inflation contenue, le paysage politique s'annonce sombre, notamment avec la montée des tensions en France. Sur le marché du crédit IG, la vague républicaine aux US a d'abord entraîné un resserrement des spreads de crédit avant de les voir s'écartez de nouveau à la fin du mois. D'un mois sur l'autre, les spreads se sont élargis de 1 point de base par rapport aux gouvernements, avec des divergences entre les pays, en particulier les banques françaises qui ont sous-performé, mais au global les fondamentaux restent relativement sains. Sur le marché des ABS et CLO européens, le mois de novembre a été moins actif que les deux mois précédents en terme d'émissions primaires ABS, tandis que les émissions de CLO ont continué sur leur lancée. Le volume d'ABS émis s'est ainsi fortement réduit à 2.3Md? (contre 12Md? en octobre). En complément de programmes d'émission relativement classiques, comme deux transactions adossées à des prêts auto en Italie par la captive bancaire de Stellantis et par CA Auto Bank, le marché a vu d'autres transactions moins habituelles. Nous pouvons citer une transaction finançant des prêts immobilier résidentiels Irlandais ayant connu des incidents de crédit au cours de leur vie, ou un CMBS refinançant des actifs logistiques au Royaume-Uni sponsorisé par Blackstone, qui reste l'unique émetteur actif sur ce marché depuis plus d'un an. Les niveaux de prime de crédit sont restés relativement inchangés malgré les incertitudes macroéconomiques et les événements politiques aux Etats-unis et en France au cours du mois. Le marché des CLO est resté actif à la fois sur le primaire - avec toujours des reset et refinancement ainsi que quelques nouvelles émissions - et sur le secondaire sur l'ensemble de la capital structure. Concernant le marché secondaire, les flux sont restés relativement faibles en ligne avec le marché primaire, malgré un appetit toujours soutenu des investisseurs et des dealers sur les tranches mezzanines en particulier. Concernant la gestion du fonds, nous sommes restés actifs sur les marchés primaires et secondaires, à la fois sur les ABS et les CLOs. Nous avons participé à plusieurs transactions primaires, notamment celle finançant des prêts auto italiens octroyés par la captive bancaire de Stellantis. Nous avons également acheté des tranches senior et mezzanines de CLO en primaire et en secondaire, notamment celles ayant un horizon court. Nous avons préféré décliner les deux transactions moins standard : prêts « re-performing » en Irlande et CMBS au Royaume Uni car nous considérons que la prime offerte sur ces transactions était insuffisante face au surcroît de risque et à leur relativement moins bonne liquidité. Nous avons par ailleurs réduit notre niveau de protection apporté par les indices crédit, dans la mesure où les risques potentiels que nous anticipions en lien avec l'élection présidentielle aux US ne se sont pas matérialisés. "Amundi ABS affiche une performance positive de 0.33% sur le mois de novembre 2024 et 6.20% sur l'année ainsi qu'un yield to maturity de 3.89%. La volatilité reste stable à 0.37% sur un an glissant et 1.38% sur 3 ans.

Décembre 2024

Au cours du mois de décembre les taux ont été impacté par les anticipations de politique monétaire. Outre-Atlantique, les taux ont connu une forte augmentation au cours du mois, avec un taux à 10 ans US à 4,57%, soit une hausse de 39 points de base par rapport au mois précédent. En zone euro, le Bund allemand finit le mois à 2,40% (+31 pdb), le taux à 10 ans français termine à 3,22%, en hausse de 33 points de base sur le mois et 66 points de base sur l'année 2024. La fin de l'année 2024 est marquée par une incertitude toujours marquée concernant la trajectoire des taux d'intérêt et alors que les marchés tentent d'évaluer les implications d'une inflation persistante et d'une croissance économique limitée. Comme anticipé par le marché, la Banque centrale européenne a abaissé ses taux directeurs de 25 points de base lors de sa réunion du 12 décembre, portant son taux directeur à 3,00%. Les marchés s'attendent à ce que la BCE continue d'assouplir sa politique monétaire, avec plus de quatre baisses de taux anticipées en 2025, ce qui pourrait ramener le taux de la facilité de dépôt à environ 2% d'ici la mi-2025. Cette orientation vers un assouplissement est motivée par une croissance affaiblie et par le ralentissement de l'inflation dans la zone euro. L'inflation annuelle a diminué, passant de 2,8% en janvier 2024 à 2,2% en novembre, tandis que la croissance économique a ralenti à un taux annualisé de 0,4% au troisième trimestre. La présidente de la BCE, Christine Lagarde, a signalé un changement vers une position plus accommodante, indiquant que la BCE pourrait réduire ses taux à un niveau qui ne limite plus l'économie. En ce qui concerne le marché du crédit, les émissions primaires ont été limitées à la fin du mois en raison des fêtes de fin d'année "; toutefois, les émissions primaires annuelles ont atteint un niveau historique d'environ 630 milliards d'euros. Une part importante de ces émissions a été souscrite, ce qui souligne l'appétit du marché pour cette classe d'actifs. En termes de flux de capitaux vers les fonds ouverts, le mois de décembre a été marqué par des entrées positives s'élevant à 330 millions d'euros, contribuant à un total de 21 milliards d'euros pour l'année, ce qui représente 11,6% des actifs sous gestion de la classe d'actifs. Cette tendance a conduit de nombreuses personnes à qualifier l'année d'"année de l'obligation ».

OPCVM AMUNDI ABS RESPONSIBLE

Les investisseurs ont été particulièrement attirés par les obligations d'entreprises, qui ont offert des rendements supérieurs à ceux de la dette publique, les entreprises ayant fait preuve de résilience dans la gestion de leurs coûts d'emprunt. Sur le marché des ABS et CLO européens, le mois de décembre a été très peu actif en terme d'émissions primaires ABS, tandis que les émissions de CLO se sont maintenues jusqu'à la fin d'année. Sur le marché primaire public ABS, aucune transaction n'a même été émise au cours du mois, et l'ensemble de l'activité primaire s'est concentré sur des transaction auto-souscrites ou pré-placées auprès d'investisseurs. L'activité sur le marché ABS s'est ainsi concentrée sur de rares flux secondaires, eux-mêmes très réduits en l'absence d'émissions primaires pour encourager des rotations dans les portefeuilles. Les niveaux de prime de crédit sont restés stables en raison des flux très réduits. Le marché des CLO est resté bien plus actif avec plusieurs émissions primaires - reset, refinancements ou nouvelles émissions - et sur le secondaire, quoique plus calme que le mois dernier. Comme pour les ABS, les spreads restes stables voire en léger resserrement, traduisant l'appétit toujours important des investisseurs pour la classe d'actifs dans un contexte favorable aux obligations à taux variable. Concernant la gestion du fonds, nous avons fortement ralenti notre activité sur le mois, en miroir avec l'arrêt du marché des ABS. Nous avons pu effectuer quelques transactions sur le marché secondaire mais avons concentré nos transactions sur le marché primaire CLO, et devrions déployer la majorité du cash disponible à la reprise du marché primaire attendu en janvier. Nous avons maintenu constant notre niveau de protection apporté par les indices crédit, en raison d'incertitudes résiduelles sur les aspects géopolitiques, aux US, en Europe et au Moyen-Orient. "Amundi ABS affiche une performance positive de 0.43% sur le mois de décembre 2024 et 6.66% sur l'année ainsi qu'un yield to maturity de 4.15% et un yield courant de 4.71%. La volatilité reste stable à 0.37% sur un an glissant et 1.38% sur 3 ans.

Janvier 2025

Le mois de janvier a débuté avec les chiffres de l'inflation en zone euro, en hausse à 2.4% sur le mois de décembre contre 2.2% le mois précédent. Malgré cette progression, les banquiers centraux estiment que l'inflation globale est sous contrôle, d'autant plus que l'inflation sous-jacente, excluant les prix volatils de l'alimentation et de l'énergie demeure stable à 2.7% depuis plusieurs mois. Les derniers indicateurs publiés ont donc conforté la BCE dans sa décision de réduire une nouvelle fois ses taux directeurs de 25 points de base, portant le taux de la facilité de dépôt à 2.75%. La dynamique de désinflation et la stabilité de l'inflation sous-jacente autour de l'objectif des 2% rassurent la banque centrale qui estime pouvoir l'atteindre à moyen terme. Désormais, on estime de nouvelles baisses de taux de l'ordre de 75 pdb au total sur l'année, ce qui porterait le taux de dépôt à 2%. Outre-Atlantique, l'inflation augmente également passant de 2.7% à 2.9%, conformément aux prévisions. Toutefois, l'inflation sous-jacente est plus rassurante avec un ralentissement passant à 3.2% contre 3.3% le mois précédent. La croissance américaine affiche une progression annuelle de 2.3% au quatrième trimestre 2024, contre 3.1% le mois précédent et en deçà des prévisions qui tablaient sur 2.6%. Au regard de ces chiffres et malgré les pressions du nouveau président Donald Trump pour baisser les taux, la FED a décidé de maintenir ses niveaux de taux inchangés. Jérôme Powell souligne l'importance de l'indépendance de la FED et se concentre davantage sur les données récentes qui montrent une inflation encore bien au-dessus de la cible des 2% et une croissance solide mais plus faible que prévu. Bien que la tendance actuelle suggère un ralentissement des baisses de taux en 2025, la FED reste confiante sur le retour de l'inflation autour de 2%."La dernière semaine du mois a été marquée par une forte hausse de l'aversion au risque liée aux titres en lien avec l'IA et à DeepSeek, ce qui a entraîné une augmentation de la volatilité des actions, mais n'a eu que peu d'impact sur le crédit. Elle a été suivie d'une deuxième vague de volatilité lorsque le président Trump a annoncé l'imposition de droits de douane considérables au Canada, au Mexique et à la Chine. L'UE est probablement la prochaine sur la liste, mais là encore, le crédit n'a pas été impacté, même si cela représente un risque évident de baisse de la croissance et un risque de hausse de l'inflation si cela se matérialise. Sur le marché des ABS européens, le mois de janvier a été relativement peu actif et calme en terme d'émissions primaires. Six nouvelles transactions ont été lancées, une transaction finançant des prêts immobiliers au Royaume-Uni et aux Pays-Bas, trois transactions finançant des prêts automobiles (en Allemagne, en Italie et aux Pays-Bas), une transaction finançant de l'immobilier commercial en Irlande. Pendant ce temps le marché primaire des CLOs a été assez actif, avec toujours des reset et refinancements ainsi que quelques nouvelles émissions. Du côté du marché secondaire, nous avons observé peu d'évolution des spreads et peu de mouvements sur le marché des ABS. En revanche sur le marché des CLO, nous avons pu observer un resserrement des spreads sur toutes les tranches mais surtout les tranches les plus senior, notamment en raison d'un appétit important des investisseurs outre atlantique. Concernant la gestion du fonds, nous avons investi sur le marché primaire des CLO, en participant à de nouvelles transactions de managers établis et nous avons également profité d'opportunités sur le marché secondaire. D'autre part, du côté des ABS, nous avons participé à plusieurs nouvelles transactions, l'une finançant des prêts automobiles en Italie,

OPCVM AMUNDI ABS RESPONSIBLE

l'autre en Allemagne, ainsi qu'une transaction finançant de l'immobilier commercial en Irlande. Nous avons maintenu constant notre niveau de protection apporté par les indices crédit, en raison d'incertitudes résiduelles sur les aspects géopolitiques, aux US, en Europe et au Moyen-Orient."Amundi ABS affiche une performance positive de 0.45% sur le mois de janvier 2025 ainsi qu'un yield to maturity de 4.04% et un yield courant de 4.27%. La volatilité reste stable à 0.29% sur un an glissant et 1.37% sur 3 ans.

Février 2025

En février, les relations entre les États-Unis et l'Europe ont été mises à rude épreuve en raison notamment des discussions sur la guerre en Ukraine. Les États-Unis, sous l'administration Trump, ont exprimé leur réticence à continuer de financer l'Ukraine dans ce conflit, incitant les Européens à prendre une position plus autonome. Cette nouvelle approche américaine pousse l'Ukraine à envisager des négociations avec la Russie, potentiellement au prix de concessions territoriales et de ressources, ce qui a suscité des inquiétudes et des tensions parmi les alliés européens. Parallèlement, le président américain, Donald Trump, a continué de mettre en œuvre son programme en menaçant d'imposer des tarifs de 25% sur les biens en provenance d'Europe. En zone euro, l'inflation sur un an a légèrement ralenti en février, passant de 2,5% en janvier à 2,4%, ce qui est légèrement supérieur aux attentes du marché "; malgré tout ce ralentissement conforte les anticipations de baisses de taux du marché. Outre-Atlantique, l'inflation a également augmenté à 3,0% sur un an, contre 2,9% en décembre, alors que les économistes prévoient un ralentissement. Cette hausse continue des prix à la consommation, attribuée par le président Donald Trump aux politiques de son prédécesseur, Joe Biden, marque le quatrième mois consécutif d'accélération. Au vu des indicateurs économiques, la FED ne devrait pas modifier ses taux d'intérêt lors de sa prochaine réunion du 19 mars. L'inflation, qui s'élève à 3% en janvier, reste au-dessus de l'objectif de 2%, tandis que le marché de l'emploi demeure robuste. Jerome Powell, président de la Banque centrale américaine, a déclaré que tant que l'économie restait solide et que l'inflation ne se rapprochait pas durablement de 2%, la politique monétaire restera restrictive. Les marchés financiers anticipent une possible réduction des taux plus tard en 2025, mais pas avant l'été, en fonction de l'évolution des données économiques. Les tarifs douaniers imposés par Trump sur les importations en provenance du Mexique et du Canada ajoutent une couche de complexité aux décisions de la FED, qui pourrait réagir aux implications économiques plus larges de ces mesures. Les signaux contradictoires des deux côtés de l'Atlantique ont entraîné des réactions différentes sur les niveaux de taux. On observe une baisse des taux aux Etats-Unis avec le taux à 10 ans qui termine le mois de janvier à 4.24%, soit -30 bps par rapport au mois précédent. En zone euro, le Bund allemand termine le mois à 2,44% (-2 bps) et le taux à 10 ans français clôture à 3,16% (-4 bps). Les taux à court terme ont baissé plus fortement, avec le taux à 2 ans allemand qui finit le mois à 2,04% (-6 bps) et le taux français à 2,15% (-12 bps). Malgré le contexte d'incertitudes macroéconomiques et géopolitiques, le marché du crédit en euros a continué de se montrer résistant, bénéficiant de solides facteurs techniques. Les fonds Investment-grade ont enregistré 2,1 milliards d'euros de flux (1,16% des actifs sous gestion de la classe d'actif), les investisseurs privilégiant les actifs liquides de haute qualité dans un contexte d'incertitude économique mondiale. Les fondamentaux restent solides, les bilans des entreprises étant bien positionnés pour faire face à l'environnement actuel. Concernant le marché des ABS européens, nous avons observé un regain d'activité primaire après un mois de janvier relativement calme. Les émetteurs profitent d'un contexte de spreads en resserrement porté par l'appétit toujours constant des investisseurs grâce à des afflux continus sur la classe d'actifs. Ceux-ci s'expliquent notamment par une recherche de stabilité et un éloignement de la volatilité liée aux mouvements de taux. L'appétit reste ainsi constant sur les tranches senior qui poursuivent leur lent resserrement, pendant que sur les tranches mezzanines, la demande est toujours très importante , et de loin supérieur à l'offre, les niveaux atteignant des chiffres proches de ceux de 2021. Le potentiel de resserrement résiduel reste donc réel sur les tranches seniors, mais semble plus réduit pour les tranches mezzanines, à l'exception des tranches non-investment grade pour lesquelles la base d'investisseurs est plus réduite, mais dont le volume disponible est lui-aussi très limité. Concernant les CLOs, la dynamique reste très porteuse grâce là-aussi à des niveaux de spreads très serrés, qui permettent d'assurer un niveau d'arbitrage toujours attractif pour les émetteurs, qui proposent ainsi au marché des nouvelles transactions et des refinancements de transactions existantes, émises dans des contextes de spreads plus larges. Le marché secondaire reste plus actif que sur les ABS, où les investisseurs n'ont jusqu'à présent pas démontré le besoin de vendre des positions existantes dans le marché pour financer l'achat de transactions primaires. Concernant la gestion du fonds, nous avons investi sur le marché primaire des CLO, en participant à de nouvelles transactions de managers établis et nous avons également profité d'opportunités sur le marché secondaire. Sur le marché des ABS, nous avons participé à plusieurs transactions primaires, notamment deux transactions finançant des prêts immobiliers aux Pays-Bas, l'une concentrée sur des prêts «verts» dédiés à l'acquisition de propriétés bénéficiant des meilleurs labels énergétiques, l'autre bénéficiant d'une garantie d'état sur les prêts. Nous avons aussi participé à une

OPCVM AMUNDI ABS RESPONSIBLE

transaction finançant un portefeuille de contracts de leasings en France octroyés par Leasecom à une clientèle de PME, ainsi qu'à une transaction finançant des prêts automobiles à des particuliers finlandais. D'autre part, nous avons saisi des opportunités sur le marché secondaire, en particulier sur des tranches seniors, qui nous semblent actuellement plus intéressantes que les tranches mezzanines investment grade, dont les spreads de crédit sont particulièrement serrés sur une base historique. Nous avons par ailleurs légèrement réduit notre niveau de protection apporté par les indices crédit malgré le contexte macroéconomique en raison d'une réduction du risque de crédit global sur le portefeuille apportée par la participation aux transactions primaires du mois, principalement concentrée sur des tranches senior AAA. Amundi ABS affiche une performance positive de 0.39% sur le mois de février 2025 ainsi qu'un yield to maturity de 4.0% et un yield courant de 4.17%. La volatilité se réduit encore à 0.27% sur un an glissant et 1.35% sur 3 ans.**

Mars 2025

Le mois de mars a été riche en événements avec des implications considérables à court et à moyen terme d'un point de vue économique en Europe et aux États-Unis. Celui-ci a débuté avec l'annonce de la BCE qui a décidé de réduire une nouvelle fois ses taux directeurs de 25 points de base, portant le taux de la facilité de dépôt à 2.50% et marquant la sixième baisse de taux depuis juin 2024. La dynamique de désinflation autour de l'objectif des 2% rassure la banque centrale qui estime pouvoir l'atteindre à moyen terme. Les derniers chiffres de l'inflation en Zone Euro vont d'ailleurs dans ce sens avec un taux d'inflation à 2.3% sur le mois de février, en recul par rapport au mois précédent (2.5%). Cette tendance confirme que l'inflation globale semble sous contrôle, d'autant plus que l'inflation sous-jacente, excluant les prix volatils de l'alimentation et de l'énergie diminue à 2.6% contre 2.7% le mois précédent." Au cours du mois, un premier fait marquant est survenu, l'Allemagne a convenu d'une expansion fiscale historique comprenant un fonds d'investissement de 500 milliards d'euros (à dépenser sur 10 ans) et une réforme du frein à l'endettement pour stimuler l'investissement public et les dépenses de défense. Cela a provoqué une forte hausse des rendements du bund (principalement sur le 10 ans et plus) et la courbe s'est pentifiée pour refléter les perspectives sans précédent d'assouplissement budgétaire en Allemagne. L'annonce de la BCE a été éclipsée par cet événement, et la réduction de ses taux d'intérêt directeurs de 25 points de base n'a pas suffi à calmer la volatilité. Le second événement a été l'augmentation de la probabilité d'un risque de baisse de la croissance américaine dans le contexte de l'instauration de droits de douane. Le discours du marché est rapidement passé de l'exceptionnalisme américain (fortes dépenses budgétaires, investissements importants, gains de productivité, effet de richesse positif) aux craintes de récession. L'abaissement de la croissance du PIB et le relèvement des projections d'inflation ont laissé entrevoir une forte évolution vers un scénario de stagflation. Cela a déclenché un stress de marché au cours de la deuxième semaine de mars, d'abord sur les marchés du crédit américains, mais aussi sur les marchés du crédit européens. Une fois de plus, l'annonce de la banque centrale a été contrebalancée par la situation volatile du marché mondial et la Fed a maintenu ses taux inchangés, annonçant deux réductions supplémentaires cette année et deux l'année prochaine. Concernant le marché des ABS Européens, nous avons continué d'observer un niveau soutenu d'émission primaires au cours du mois, comme pendant le reste du premier trimestre. Les émetteurs ont continué à être actifs profitant d'un contexte de spreads historiquement serrés et porté par un appétit des investisseurs toujours constant. Le niveau d'activité n'a pas été perturbé par les annonces de tarifs douaniers par les Etats-Unis contre le Mexique ou le Canada ni par le changement de paradigme sur la dette allemande suite à l'annonce du grand plan pour financer sa défense. Le volume d'émissions publiques est resté assez important avec environ 6 milliards d'euros en Mars 2025 amenant le niveau d'émissions à 20 milliards du côté des ABS depuis le début d'année. Le premier trimestre a donc atteint un niveau record d'émission en 2025. Côté investisseurs, l'appétit est resté constant au cours du mois sur les tranches senior qui se sont maintenus à des niveaux relativement stables. La demande des investisseurs est restée toujours très importante - et de loin supérieur à l'offre - sur les tranches mezzanines, qui atteignent des niveaux atteints pour la dernière fois en 2021. Sur le marché des CLOs, le marché primaire a continué sur son rythme d'émission record avec un montant d'émission total au premier trimestre de 29 milliards ce qui constitue un nouveau record. En effet, les managers ont profité des niveaux de financement bas pour clôturer un nombre important de nouvelles transactions, tout en refinançant des transactions, soit arrivant à la fin de leur période de call ou ayant suffisamment amorti pour justifier un refinancement. Sur le marché secondaire les spreads se sont écartés, notamment du fait de flux très important d'émissions primaires au cours du mois. Le marché secondaire reste plus actif que sur les ABS, où les investisseurs n'ont jusqu'à présent pas démontré le besoin de vendre des positions existantes dans le marché pour financer l'achat de transactions primaires. Concernant la gestion du fonds, au cours du mois de mars, nous avons investi sur le marché primaire des CLO, en participant à de nouvelles transactions de managers établis et nous avons également profité d'opportunités sur le marché secondaire, dans la continuité des mois précédents. Sur le marché des ABS, nous avons participé à plusieurs transactions primaires, notamment deux

OPCVM AMUNDI ABS RESPONSIBLE

transactions l'une finançant des prêts immobiliers au Royaume-Uni, l'autre concentrée sur des prêts automobiles en Allemagne. Nous avons aussi participé à deux transactions finançant des portefeuilles de prêts à la consommation en Italie et en Allemagne. Nous avons aussi saisi des opportunités sur le marché secondaire, en particulier sur des tranches seniors, qui nous semblent actuellement plus intéressantes que les tranches mezzanines investment grade, dont les spreads de crédit sont particulièrement serrés sur une base historique. Nous avons par ailleurs maintenu notre niveau de protection en raison du contexte macroéconomique incertain se profilant autour de la politique de tarif américaine. Amundi ABS affiche une performance positive de 0.03% sur le mois de mars 2025 ainsi qu'un yield to maturity de 4.16% et un yield courant de 4.21%. La volatilité se réduit encore à 0.36% sur un an glissant et 1.35% sur 3 ans.

Avril 2025

Le mois d'avril 2025 a été un mois charnière pour les marchés mondiaux, les investisseurs s'adaptant aux nouvelles politiques tarifaires américaines visant leurs principaux partenaires commerciaux, en particulier la Chine : lors du « Liberation Day », le président américain Donald Trump a annoncé l'instauration de droits de douane sur les importations en provenance de plusieurs partenaires économiques importants. L'incertitude liée à ces décisions unilatérales est significative et s'est accompagnée d'une forte volatilité. Cela s'inscrit dans un contexte d'escalade de guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine, dont les droits de douane ont été considérablement augmentés, suivi d'une réponse rapide de Pékin. Cette escalade a eu des répercussions immédiates sur les indicateurs économiques américains. Les économistes estiment que ces tensions ont conduit à une réduction sensible des échanges entre les deux pays, notamment l'automobile et l'électronique, secteurs clés de l'économie américaine. Confrontées à des coûts d'importation plus élevés, les entreprises américaines hésitent à investir et font preuve d'attentisme. Même si des signes de ralentissement sont anticipés, le marché du travail américain demeure pour le moment relativement solide. Dans l'ensemble, alors que les États-Unis sont confrontés à d'importantes pressions inflationnistes, la zone euro semble mieux maîtriser l'inflation, reflétant les différences entre les conditions économiques et les réponses politiques des deux régions. Alors que les pressions inflationnistes persistent, l'équilibre entre la stimulation de la croissance économique et le contrôle des prix devient de plus en plus délicat, ce qui pourrait avoir des implications sur les politiques monétaires dans les mois à venir. Dans cet environnement incertain, la Réserve fédérale américaine (Fed) s'est réunie à huit clos au début du mois et a décidé de maintenir ses taux d'intérêt stables, malgré la pression exercée par le président américain en faveur d'une baisse des taux. Le marché anticipe aujourd'hui une première baisse des taux en juillet 2025. En zone euro, la BCE se montre rassurée par la dynamique de désinflation. Elle estime qu'elle pourra atteindre son objectif d'inflation de 2% à moyen terme. Les derniers chiffres en zone euro vont d'ailleurs dans ce sens, avec un taux d'inflation à 2,2% en avril, stable par rapport au mois précédent. La Banque centrale européenne (BCE) a donc décidé de réduire son principal taux directeur de 25 points de base, portant le taux de la facilité de dépôt à 2,25%. Plus généralement, on observe un mouvement de baisse de taux en Zone Euro où le Bund allemand finit le mois à 2.44% (-29 bps), le taux 10 ans français termine à 3.17% (-29 bps) et les taux italien et espagnol ressortent à respectivement 3.56% (-30 bps) et 3.11% (-26 bps)."Côté crédit, l'annonce de l'entrée en vigueur de droits de douane sur les produits importés a initialement provoqué d'importantes turbulences, l'indice S&P 500 enregistrant sa pire performance sur deux jours depuis la Seconde Guerre mondiale, avec une chute de plus de 10%, tandis que le marché des obligations européennes de qualité investment grade voyait son spread s'écartez de 30 points de base. Toutefois, la suspension de certains droits de douane pendant 90 jours a redonné confiance aux investisseurs, entraînant un rebond notable de 9,5% du S&P 500. L'incertitude plane toutefois à l'approche de l'expiration de cette suspension, le 8 juillet, les investisseurs attendant avec impatience l'évolution des négociations tarifaires. Le climat géopolitique reste tendu et l'inflation continue d'être une préoccupation majeure, alimentée par les perturbations des chaînes d'approvisionnement et la hausse des prix des matières premières. En fin de mois, malgré les difficultés rencontrées par les marchés primaires, un optimisme prudent s'est dégagé quant à une amélioration dans les semaines à venir, à condition qu'il n'y ait pas de détérioration brutale des conditions de marché. Sur le marché des ABS et CLOs européens, les annonces du Libération Day ont eu un impact immédiat mais d'ampleur variable selon les segments de marché. Plusieurs transactions primaires qui avaient été annoncées avant cet épisode ont été suspendues, et le marché primaire s'est mis à l'arrêt, les émetteurs attendant une stabilisation et une meilleure visibilité sur les niveaux de spreads. Sur le marché secondaire, la liquidité s'est maintenue sur la plupart des segments du marché. Sur les ABS, les tranches senior ont démontré leur résilience même pour des volumes échangés relativement importants, et l'élargissement du spread de crédit est resté contenu. Pour les tranches mezzanines, les quelques vendeurs sur la période ont obtenu des niveaux de spread très attractifs, les acheteurs saisissant l'opportunité relativement rare d'acheter ce type de tranches à des niveaux très attractifs qui plus est. Sur les CLOs en revanche, l'élargissement des spreads a été plus rapide et plus violent, avec un liquidité de moins en moins

OPCVM AMUNDI ABS RESPONSIBLE

disponible jusqu'à l'annonce de la pause sur les tarifs douaniers, qui a fortement soulagé le marché. Nous avons observé un élargissement important des fourchettes, et surtout une approche très conservatrice du marché dans le pricing des options de call à la main des émetteurs. Par la suite, au fur et à mesure des annonces d'allègement des tarifs et plus généralement du soulagement des inquiétudes sur le marché crédit, nous avons observé un resserrement des spreads relativement rapide, sans toutefois atteindre les niveaux pré-Liberation Day. Au retour du marché primaire sur la 2ème quinzaine du mois, l'appétit des investisseurs s'est fait ressentir d'autant plus que les niveaux proposés étaient plus attractifs que ceux accessibles à la fin du mois précédent. Toutes les transactions ont connu un succès important, surtout sur les tranches mezzanines qui restent très fortement sur-souscrites. Concernant la gestion du fonds, nous avons participé à plusieurs transactions, dont quatre finançant des prêts automobiles en Allemagne, octroyés par Bank11, et les captives de Renault, Mercedes et BMW, une transaction adossée à des prêts à la consommation en Allemagne, une autre des prêts immobiliers locatifs aux Pays-Bas, une autre des contrats de carte de crédit en France, encore une autre des prêts immobiliers résidentiels aux Royaume-Uni, et enfin des prêts à la consommation adossés au salaire des emprunteurs en Italie. Nous continuons en revanche de rester à l'écart du marché des CMBS, qui proposait une transaction sponsorisée par Blackstone pour le financement d'un portefeuille d'actifs logistiques au Royaume-Uni. Nous considérons que les niveaux de spreads relativement élevés proposés sur ces produits ne justifient pas la concentration du risque de crédit, le surcroît de complexité, l'optionnalité importante à la main du sponsor, et la relativement plus faible liquidité. Concernant nos niveaux de protection crédit, nous avons ajusté l'exposition au niveau d'incertitude au fil des deux premières semaines du mois : augmentation juste avant puis une seconde fois après l'annonce des tarifs, nous avons ensuite réduit notre protection une fois la pause annoncée, et les différentes exemptions listées. Nous maintenons toutefois un niveau de protection supérieur à la fin du mois de mars, pour tenir compte de l'incertitude plus grande et des anticipations d'impacts potentiellement négatifs sur la croissance européenne. "Amundi ABS Responsible affiche une performance négative de -0.12% sur le mois d'avril 2025 ainsi qu'un yield to maturity de 4.16%. La volatilité a augmenté à 0.58% sur un an glissant mais reste stable à 1.37% sur 3 ans."

Mai 2025

Le mois de mai a vu une évolution significative de marché vers un environnement favorable au risque, alimenté par des développements positifs concernant la désescalade des tarifs douaniers entre les États-Unis et la Chine, ce qui a permis de regagner une grande partie de la performance perdue en avril et de revenir presque entièrement à un scénario de base sans récession. Toutefois, la volatilité politique actuelle aux États-Unis continue de dominer l'actualité, certains droits de douane sectoriels, tels que ceux sur les automobiles, étant toujours en vigueur. Récemment, l'annonce d'un droit de douane de 50% sur les exportations européennes vers les États-Unis a été rapidement suivie d'une pause. Le mois a été marqué par un ralentissement significatif de l'inflation dans la zone euro, qui s'est établie à 1,9%, en dessous de l'objectif de 2% fixé par la Banque centrale européenne (BCE). Cette baisse inattendue, par rapport à 2,2% en avril, renforce les attentes d'une nouvelle baisse des taux d'intérêt, avec une réduction de 25 points de base presque entièrement anticipée lors de la prochaine réunion de la BCE. Pendant ce temps, l'indice PMI manufacturier de la zone euro a montré des signes de stabilisation, atteignant 49,4 en mai, contre 49 en avril. Enfin, les prévisions de croissance du PIB pour la zone euro ont maintenant été révisées à la hausse, avec une augmentation projetée de 0,8% en 2025. La solidité du marché du travail, avec un taux de chômage à un niveau historiquement bas de 6,3%, pourrait également stimuler la consommation, contribuant à soutenir la croissance économique. De l'autre côté de l'Atlantique, les perspectives sont préoccupantes, car les prévisions de croissance du PIB américain en 2025 ont été systématiquement abaissées de 1,7% à 1,6%. Cependant, le marché du travail s'avère être étonnamment robuste. Cette résilience sur le marché du travail pourrait retarder les baisses de taux d'intérêt anticipées par la Réserve fédérale, tandis que les risques associés à l'économie et à l'inflation sont étroitement liés aux développements des politiques commerciales de Donald Trump. Néanmoins, de nouvelles annonces pourraient émerger à tout moment, déclenchant probablement une réaction négative sur les marchés du crédit. Notre évaluation est que ces développements sont insuffisants pour plonger les économies américaine ou européenne en récession. Sur le marché des ABS et CLOs européens, le marché primaire a repris son cours en mai avec un total de 15,5 milliards d'émissions placées au cours du mois, dont 6 milliards de nouvelles émissions de CLOs. Cela illustre une reprise de l'activité primaire suite aux annonces de droits de douane américains en avril dernier, les émetteurs recommandant à tester le marché après la stabilisation des spreads à la fin du mois dernier suite aux annonces de pauses et négociations des tarifs. Toutes les transactions ont connu un succès important, surtout sur les tranches mezzanines qui restent très fortement sur-souscrites. Sur le marché secondaire, les spreads ont poursuivi leur resserrement, en particulier pour les tranches mezzanines sur les marchés ABS et CLOs. Les niveaux atteints à la fin du mois étant revenu

OPCVM AMUNDI ABS RESPONSIBLE

côté ABS aux niveaux pré-Libération Day. Sur le marché du CLO, les spreads pour les tranches AAA sur le marché primaire sont encore assez larges et n'ont pas encore atteint leurs niveaux de mars, par contre les spreads des tranches mezzanines sont revenus à leurs niveaux de début d'année. Le retraitement des spreads est notamment dû à l'appétit important des investisseurs qui maintiennent un niveau de demande élevé pour ces actifs au vu de l'attractivité qu'ils offrent en terme de spreads par rapport au reste de l'environnement obligataire. En terme de volume d'activité secondaire, les acteurs ont été assez présent au cours du mois avec une baisse quand même significative des volumes comparé au mois précédent. Suite à la reprise de l'activité sur le marché primaire, nous avons participé à plusieurs transactions, dont deux finançant des crédits à la consommation en Espagne, une des prêts automobiles en Allemagne une autre ce même type de prêts en Italie, et enfin deux autres finançant des prêts résidentiels à destination locative au Royaume Uni. Nous avons également été actifs sur le marché secondaire, en profitant d'opportunités de marché jugées intéressantes dans le contexte actuel, notamment sur le marché des CLOs. Nous continuons en revanche de rester à l'écart du marché des CMBS, en effet, nous considérons que les niveaux de spreads relativement élevés proposés sur ces produits ne justifient pas la concentration du risque de crédit, le surcroît de complexité, l'optionalité importante à la main du sponsor, et la relativement plus faible liquidité. Concernant nos niveaux de protection crédit, nous avons maintenu notre niveau de protection pour tenir compte de l'incertitude toujours présente et l'anticipation d'impacts potentiellement négatifs sur la croissance européenne. Amundi ABS Responsible affiche une performance positive de 0,66% sur le mois de mai 2025 ainsi qu'un yield to maturity de 4,06%. La volatilité a augmenté à 0,61% sur un an glissant mais baisse à 1,29% sur 3 ans.

Sur la période sous revue, la performance de chacune des parts du portefeuille AMUNDI ABS RESPONSIBLE et de son benchmark s'établissent à :

- Part AMUNDI ABS RESPONSIBLE (D) en devise EUR : 4,67% / 3,16% avec une Tracking Error de 0,60% ;
- Part AMUNDI ABS RESPONSIBLE - I (C) en devise EUR : 4,68% / 3,16% avec une Tracking Error de 0,60% ;
- Part AMUNDI ABS RESPONSIBLE - I3 (C) en devise EUR : 4,81% / 3,16% avec une Tracking Error de 0,71% ;
- Part AMUNDI ABS RESPONSIBLE - I GBP (D) en devise GBP : 7,24% / 4,86% avec une Tracking Error de 0,87% ;
- Part AMUNDI ABS RESPONSIBLE - L (C) en devise EUR : 4,29% / 3,16% avec une Tracking Error de 0,63% ;
- Part AMUNDI ABS RESPONSIBLE - M (D) en devise EUR : 4,80% / 3,16% avec une Tracking Error de 0,71% ;
- Part AMUNDI ABS RESPONSIBLE - R (C) en devise EUR : 4,50% / 3,16% avec une Tracking Error de 0,61%.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

OPCVM AMUNDI ABS RESPONSIBLE

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM RESPONSIBLE PART Z C	582 862 623,19	573 403 307,73
SC GERMANY CONSUMER 20241 E1R+0.65% 14-01-38	18 707 313,02	14 531 148,68
BUMPER NL 2024 1 BV E1R+0.64% 21-03-36	13 200 000,00	9 996 486,38
FORTUNA CONSUMER LOAN ABS 20242 E1R+0.72% 18-10-34	13 033 858,70	10 008 871,11
KOROMO ITALY COMPARTMENT 2 E1R+0.68% 26-02-32	16 639 069,44	1 116 243,28
BPCE HOME LOANS FCT 2023 E3R+0.7% 31-10-57		14 745 033,84
CAPITAL FOUR CLO I DAC E3R+4.0% 20-03-25	6 604 450,56	7 899 000,00
PURPLE FINANCE CLO 2 DAC E3R+1.0% 20-04-32		14 219 266,71
VOYA EURO CLO VIII DAC E3R+1.28% 15-01-39	13 599 538,54	
ALBACORE EURO CLO II DAC E3R+0.83% 15-06-34		13 488 808,50

OPCVM AMUNDI ABS RESPONSIBLE

Information sur les commissions de surperformance (En EUR)

	30/05/2025
Part AMUNDI ABS RESPONSIBLE D	
Frais de gestion variables acquis	1 209,81
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	0,15
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	32,09
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	0,00
Part AMUNDI ABS RESPONSIBLE I3-C	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
Part AMUNDI ABS RESPONSIBLE I-C	
Frais de gestion variables acquis	1 034 554,14
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	0,11
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	191 310,91
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	0,02
Part AMUNDI ABS RESPONSIBLE I GBP-D	
Frais de gestion variables acquis	318,35
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	0,13
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	691,44
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	0,17
Part AMUNDI ABS RESPONSIBLE L-C	
Frais de gestion variables acquis	4 841,30
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	0,07
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	1 097,29
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	0,02
Part AMUNDI ABS RESPONSIBLE M-D	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
Part AMUNDI ABS RESPONSIBLE R-C	
Frais de gestion variables acquis	2 075,64
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	0,09
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	1 058,89
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	0,05

(1) par rapport à l'actif net de l'arrêté comptable

(2) par rapport à l'actif net moyen

OPCVM AMUNDI ABS RESPONSIBLE

Techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés en EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 113 605 475,91

- o Change à terme : 75 265 675,91
- o Future : 8 339 800,00
- o Options :
- o Swap : 30 000 000,00

b) Identité de la(des) contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	<p>BNP PARIBAS FRANCE BOFA SECURITIES EUROPE S.A. - BOFAFRP3 CACEIS BANK LUXEMBOURG NATWEST MARKETS N.V. NOMURA FINANCIAL PRODUCTS EUROPE GMBH</p>

(*) Sauf les dérivés listés.

OPCVM AMUNDI ABS RESPONSIBLE

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	
. Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs	
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

OPCVM AMUNDI ABS RESPONSIBLE

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

OPCVM AMUNDI ABS RESPONSIBLE

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

10 mars 2025 : création de la part I3-USD.

30 mai 2025 :

- Evolution des critères d'exclusion mis en œuvre au sein de l'approche extra-financière : le Fonds n'exclura plus la note ESG « F »,
- Précisions apportées concernant les nouvelles orientations ESMA dite « Fund Naming » (ESMA 34-472-440).

OPCVM AMUNDI ABS RESPONSIBLE

Informations spécifiques

Droit de vote

L'exercice des droits de vote attachés aux valeurs inscrites à l'actif du Fonds et la décision de l'apport des titres sont définis dans le règlement du Fonds.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques des comptes annuels :

- Autres Informations.
- Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le groupe.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

• Méthode de calcul du risque global : L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

• Effet de Levier – Fonds pour lesquels la méthode de calcul en risque est appliquée.

Niveau de levier indicatif : 10,09%.

OPCVM AMUNDI ABS RESPONSIBLE

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de « "Négociation » attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernées par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de « Négociation » de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégistes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions « Compliance » et « Middle Office » de notre société disposent d'un droit de véto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de « Négociation » se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions « Risques » et « Compliance ». Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de « Négociation ». Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confier un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

OPCVM AMUNDI ABS RESPONSIBLE

Politique de Rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 1^{er} février 2024, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2023 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2024.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2024, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2024, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par Amundi Asset Management à l'ensemble de son personnel (1 988 bénéficiaires¹) s'est élevé à 214 708 329 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 150 552 656 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées (y compris actions de performance) et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 64 155 672 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucune somme correspondant à un retour sur investissement dans des parts de carried interest n'a été versée pour l'exercice.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 23 746 888 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (50 bénéficiaires), 17 290 937 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (59 bénéficiaires).

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année, qu'ils aient été ou non encore présents au 31/12/2024.

OPCVM AMUNDI ABS RESPONSIBLE

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales
- ESG :
 - Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
 - Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
 - Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
 - Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
 - Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

OPCVM AMUNDI ABS RESPONSIBLE

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

- Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 20 000 entreprises dans le monde², selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleures pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité. Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.
- Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité³. Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG⁴ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciens ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciens/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

² Sources Amundi Décembre 2024

³ Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

⁴ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 35 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

OPCVM AMUNDI ABS RESPONSIBLE

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁵,
- armes chimiques et biologiques⁶,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁷.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- armes à uranium appauvri,
- charbon thermique⁸,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁹,
- tabac (*produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises*).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

- **Charbon thermique**

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
Les entreprises dont les projets relatifs au charbon thermique sont à des stades de développement plus précoce, y compris ceux annoncés, proposés, et avec un statut préautorisé, font l'objet d'un suivi annuel.

Concernant l'extraction minière, Amundi exclut :

- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique représente 70 millions de tonnes ou plus.

Pour les entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme approprié, Amundi exclut :

- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante¹⁰.

⁵ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁶ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁷ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁸ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁹ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

¹⁰ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

OPCVM AMUNDI ABS RESPONSIBLE

- Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aiguës. Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

- Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

La note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5 %), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

- Armement nucléaire

Amundi restreint les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats signataires du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires mais qui ne sont pas membres de l'OTAN,
- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,
- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

- Armes à uranium appauvri

Bien qu'elles ne soient pas soumises à une interdiction ou à une restriction par un traité international, les armes à uranium appauvri sont considérées comme provoquant la libération de particules chimiquement toxiques et radioactives, représentant un danger à long terme pour l'environnement et la santé humaine.

En conséquence, Amundi exclut les émetteurs réalisant un chiffre d'affaires significatif, défini comme supérieur à 5 % de leur chiffre d'affaires total, provenant de la production ou de la vente d'armes à uranium appauvri.

OPCVM AMUNDI ABS RESPONSIBLE

Cette politique est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi a toute discrétion.

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://legroupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

Règlements SFDR et Taxonomie

Article 8 – au titre de la Taxonomie

Conformément à son objectif et à sa politique d'investissement, l'OPC promeut des caractéristiques environnementales au sens de l'article 6 du Règlement sur la Taxonomie. Il peut investir partiellement dans des activités économiques qui contribuent à un ou plusieurs objectif(s) environnemental(aux) prescrit(s) à l'article 9 du Règlement sur la Taxonomie. L'OPC ne prend toutefois actuellement aucun engagement quant à une proportion minimale.

La Taxonomie a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : (i) atténuation du changement climatique, (ii) adaptation au changement climatique, (iii) utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines, (iv) transition vers une économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), (v) prévention et réduction de la pollution, (vi) protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs des objectifs environnementaux (principe du « do no significant harm » ou « DNSH »), qu'elle est réalisée dans le respect des garanties minimales prévues à l'article 18 du Règlement sur la Taxonomie et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie.

Conformément à l'état actuel du Règlement sur la Taxonomie, la Société de gestion s'assure actuellement que les investissements ne nuisent pas de manière significative à tout autre objectif environnemental en mettant en œuvre des politiques d'exclusion par rapport aux émetteurs dont les pratiques environnementales et/ou sociales et/ou de gouvernance sont controversées.

Nonobstant ce qui précède, le principe « ne pas nuire de manière significative » (DNSH) s'applique uniquement aux investissements sous-jacents qui prennent en compte les critères de l'Union européenne pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Bien que l'OPC puisse déjà détenir des investissements dans des activités économiques qualifiées d'activités durables sans être actuellement engagé à respecter une proportion minimale, la Société de gestion fera tout son possible pour communiquer cette proportion d'investissements dans des activités durables dès que cela sera raisonnablement possible après l'entrée en vigueur des normes techniques réglementaires (« RTS ») en ce qui concerne le contenu et la présentation des communications conformément aux articles 8(4), 9(6) et 11(5) du Règlement « Disclosure » tel que modifié par le Règlement sur la Taxonomie.

Cet engagement sera réalisé de manière progressive et continue, en intégrant les exigences du Règlement sur la Taxonomie dans le processus d'investissement dès que cela est raisonnablement possible. Cela conduira à un degré minimum d'alignement du portefeuille sur les activités durables, information qui sera mise à la disposition des investisseurs à ce moment-là.

Dans l'intervalle, le degré d'alignement sur les activités durables ne sera pas mis à la disposition des investisseurs.

OPCVM AMUNDI ABS RESPONSIBLE

Dès que la totalité des données sera disponible et que les méthodologies de calcul pertinentes seront finalisées, la description de la mesure dans laquelle les investissements sous-jacents sont réalisés dans des activités durables sera mise à la disposition des investisseurs. Ces informations, ainsi que celles relatives à la proportion d'activités habilitantes et transitoires, seront précisées dans une version ultérieure du prospectus.

Article 8 – au titre du SFDR

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

OPCVM AMUNDI ABS RESPONSIBLE

Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 mai 2025**

AMUNDI ABS RESPONSIBLE
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
AMUNDI ASSET MANAGEMENT
90, boulevard Pasteur
75015 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de constitué sous forme de fonds commun de placement AMUNDI ABS RESPONSIBLE relatifs à l'exercice clos le 30 mai 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/06/2024 à la date d'émission de notre rapport.

.....
PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr



pwc

AMUNDI ABS RESPONSIBLE

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthodes comptables exposé dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur- Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonference, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Raphaëlle Alezra-Cabessa

2025.10.31 11:00:18 +0100



OPCVM AMUNDI ABS RESPONSIBLE

Comptes annuels

OPCVM AMUNDI ABS RESPONSIBLE

Bilan Actif au 30/05/2025 en EUR	30/05/2025
Immobilisations corporelles nettes	
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations convertibles en actions (B)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées (C)	1 013 126 898,26
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 013 126 898,26
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances (D)	
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	90 979 265,98
OPCVM	50 311 872,20
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	17 862 165,31
Autres OPC et fonds d'investissements	22 805 228,47
Dépôts (F)	
Instruments financiers à terme (G)	20 234,98
Opérations temporaires sur titres (H)	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Prêts (I) (*)	
Autres actifs éligibles (J)	
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	1 104 126 399,22
Créances et comptes d'ajustement actifs	3 291 782,14
Comptes financiers	18 965 099,70
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	22 256 881,84
Total de l'actif I+II	1 126 383 281,06

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM AMUNDI ABS RESPONSIBLE

Bilan Passif au 30/05/2025 en EUR	30/05/2025
Capitaux propres :	
Capital	1 073 465 737,68
Report à nouveau sur revenu net	6,11
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	
Résultat net de l'exercice	47 693 594,68
Capitaux propres I	1 121 159 338,47
Passifs de financement II (*)	
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	1 121 159 338,47
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	
Instruments financiers à terme (B)	2 983 261,82
Emprunts (C) (*)	
Autres passifs éligibles (D)	
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	2 983 261,82
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	2 240 680,77
Concours bancaires	
Sous-total autres passifs IV	2 240 680,77
Total Passifs : I+II+III+IV	1 126 383 281,06

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM AMUNDI ABS RESPONSIBLE

Compte de résultat au 30/05/2025 en EUR	30/05/2025
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	
Produits sur obligations	53 326 967,16
Produits sur titres de créances	
Produits sur parts d'OPC	
Produits sur instruments financiers à terme	
Produits sur opérations temporaires sur titres	
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	316 141,91
Sous-total produits sur opérations financières	53 643 109,07
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur opérations temporaires sur titres	
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	-1 274,41
Sous-total charges sur opérations financières	-1 274,41
Total revenus financiers nets (A)	53 641 834,66
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-5 411 982,83
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-5 411 982,83
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	48 229 851,83
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	929 146,40
Sous-total revenus nets I = (C+D)	49 158 998,23
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	-681 747,50
Frais de transactions externes et frais de cession	-711 610,42
Frais de recherche	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	-1 393 357,92
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-129 951,21
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	-1 523 309,13

OPCVM AMUNDI ABS RESPONSIBLE

Compte de résultat au 30/05/2025 en EUR	30/05/2025
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	2 444 664,92
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	5 671,86
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	2 450 336,78
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	333 227,18
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	2 783 563,96
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	-2 712 538,73
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	-13 119,65
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	-2 725 658,38
Impôt sur le résultat V (*)	
Résultat net I + II + III + IV + V	47 693 594,68

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM AMUNDI ABS RESPONSIBLE

Annexes aux comptes annuels

OPCVM AMUNDI ABS RESPONSIBLE

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion du Fonds consiste à réaliser une performance supérieure à celle de son indice de référence, l'€STR capitalisé quotidiennement pour les parts libellées en euro, et le SONIA capitalisé quotidiennement pour les parts libellées en GBP et le Fed Funds capitalisé pour les parts libellées en USD, après prise en compte des frais courants sur un horizon de placement de 12 mois, tout en intégrant des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds. Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne, à partir d'analyses économiques, de prévisions de taux d'intérêt et d'analyses crédits et ESG, des ABS (Asset Back Securities) et des CLO (Collateralized Loan Obligations) ainsi que d'autres véhicules de titrisation émis en toute devise par des entités privées de la zone OCDE.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

OPCVM AMUNDI ABS RESPONSIBLE

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/05/2021	31/05/2022	31/05/2023	31/05/2024	30/05/2025
Actif net Global en EUR	748 838 937,01	992 186 733,24	700 478 073,77	1 115 117 753,20	1 121 159 338,47
Part AMUNDI ABS RESPONSIBLE D en EUR					
Actif net	785 173,99	773 047,43	771 898,26	797 123,79	797 015,01
Nombre de titres	4,001	4,001	4,001	4,001	4,001
Valeur liquidative unitaire	196 244,43	193 213,55	192 926,33	199 231,13	199 203,95
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes			564,13		26,08
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-3 697,47	-249,48	-795,68	-1 603,34	-303,61
Distribution unitaire sur revenu	2 276,56	1 739,22	4 495,89	8 015,72	8 829,78
Crédit d'impôt unitaire (1)		1,47		0,60	(1)
Part AMUNDI ABS RESPONSIBLE I3-C en EUR					
Actif net	99 949 130,79	135 443 907,38	121 249 470,03	160 357 089,57	135 298 906,00
Nombre de titres	980,741	1 340,420	1 175,641	1 443,509	1 162,000
Valeur liquidative unitaire	101 911,85	101 045,87	103 134,77	111 088,38	116 436,23
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-1 892,99	-127,90	-134,68	-864,28	-157,99
Capitalisation unitaire sur revenu	1 872,73	857,30	2 442,78	4 847,59	5 218,99
Part AMUNDI ABS RESPONSIBLE I-C en EUR					
Actif net	635 853 185,54	843 427 117,98	558 103 147,02	884 501 838,56	901 316 749,74
Nombre de titres	2 560,39675	3 424,79475	2 222,20518	3 283,20906	3 196,03115
Valeur liquidative unitaire	248 341,66	246 270,85	251 148,34	269 401,61	282 011,25
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-4 609,89	-311,17	-329,32	-2 103,61	-383,13
Capitalisation unitaire sur revenu	3 616,68	2 126,89	5 739,10	10 703,96	12 296,53

OPCVM AMUNDI ABS RESPONSIBLE

	31/05/2021	31/05/2022	31/05/2023	31/05/2024	30/05/2025
Part AMUNDI ABS RESPONSIBLE I GBP-D en GBP					
Actif net en GBP	4 259 813,46	4 059 646,89	4 110 713,59	4 301 796,90	200 965,93
Nombre de titres	21,500	21,500	21,500	21,500	1,000
Valeur liquidative unitaire en GBP	198 130,85	188 820,78	191 195,98	200 083,57	200 965,93
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	4 928,90	4 094,44			5 430,13
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR		-1 309,65	-3 211,00	4 102,06	-1 294,18
Distribution unitaire sur revenu en EUR	2 706,72	2 199,57	5 315,06	9 439,77	10 636,72
Crédit d'impôt unitaire en EUR (1)		1,69		0,54	(1)
Part AMUNDI ABS RESPONSIBLE L-C en EUR					
Actif net	5 137 407,08	5 363 377,57	6 057 905,89	4 153 968,34	6 472 528,70
Nombre de titres	50 695,462	53 525,235	59 444,766	38 132,057	56 972,044
Valeur liquidative unitaire	101,33	100,20	101,90	108,93	113,60
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-1,89	-0,12	-0,13	-0,85	-0,15
Capitalisation unitaire sur revenu	0,89	0,57	2,06	3,97	4,54
Part AMUNDI ABS RESPONSIBLE M-D en EUR					
Actif net			9 497 887,53	59 005 833,91	74 597 907,90
Nombre de titres			93,014	567,597	718,571
Valeur liquidative unitaire			102 112,45	103 957,26	103 814,24
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes			-423,62	-844,77	-158,19
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes			2 376,20	4 621,01	4 734,60
Distribution unitaire sur revenu				0,27	(1)
Crédit d'impôt unitaire (1)					

OPCVM AMUNDI ABS RESPONSIBLE

	31/05/2021	31/05/2022	31/05/2023	31/05/2024	30/05/2025
Part AMUNDI ABS RESPONSIBLE R-C en EUR					
Actif net	2 161 344,04	2 402 946,75	18 976,86	1 256 690,68	2 437 511,72
Nombre de titres	21 232,934	23 826,468	184,646	11 413,005	21 181,180
Valeur liquidative unitaire	101,79	100,85	102,77	110,11	115,07
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-1,90	-0,12	-0,13	-0,86	-0,15
Capitalisation unitaire sur revenu	1,08	0,77	2,28	4,24	4,84

(1) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

OPCVM AMUNDI ABS RESPONSIBLE

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié).

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

OPCVM AMUNDI ABS RESPONSIBLE

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins-values latentes ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

- TCN swapés : valorisés selon la courbe OIS (Overnight Indexed Swaps)
- les TCN d'une durée de vie supérieure à trois mois (OPC monétaires) : valorisés selon la courbe OIS (Overnight Indexed Swaps).

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

OPCVM AMUNDI ABS RESPONSIBLE

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les CDS :

Les CDS pourront porter notamment sur des signatures incluses dans l'indice ITRAXX telles qu'elles sont définies par le comité de sélection des valeurs de l'indice, des titrisations ou des indices de titrisations.

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation.

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1^{er} niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur.

2^{ème} niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation. S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté ».

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investment Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

OPCVM AMUNDI ABS RESPONSIBLE

Frais de fonctionnement et de gestion :

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transaction.

Une partie des frais de gestion peut être rétrocédée aux commercialisateurs avec lesquels la société de gestion a conclu des accords de commercialisation. Il s'agit de commercialisateurs appartenant ou non au même groupe que la société de gestion. Ces commissions sont calculées sur la base d'un pourcentage des frais de gestion financière et sont facturées à la société de gestion.

Les frais de transaction correspondent aux frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc...) prélevés sur l'OPC à l'occasion des opérations effectuées.

Les frais de fonctionnement et autres services sont prélevés sur une base forfaitaire. Par voie de conséquence, le taux forfaitaire mentionné ci-dessous peut être prélevé lorsque les frais réels sont inférieurs à celui-ci ; à l'inverse, si les frais réels sont supérieurs au taux affiché, le dépassement de ce taux est pris en charge par la société de gestion.

A ces frais peuvent s'ajouter :

Des commissions de sur performance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPC ; des frais liés aux opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

	Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
P1	Frais de gestion financière	Actif net	Part D : 0,28% TTC maximum
			Part I GBP-D : 0,23% TTC maximum
			Part I-C : 0,28% TTC maximum
			Part I3-C : 0,91% TTC maximum
			Part I3-GBP-C : 0,26% TTC maximum
			Part I3-USD-C : 0,41% TTC maximum
			Part L-C : 0,63% TTC maximum
			Part M-D : 0,33% TTC maximum
			Part R-C : 0,38% TTC maximum
P2			Part D : 0,12% TTC
			Part I GBP-D : 0,12% TTC
			Part I-C : 0,12% TTC
			Part I3-C : 0,09% TTC
			Part I3-GBP-C : 0,09% TTC

OPCVM AMUNDI ABS RESPONSIBLE

			Part I3-USD-C : 0,09% TTC
			Part L-C : 0,17% TTC
			Part M-D : 0,12% TTC
			Part R-C : 0,17% TTC
P3	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif
P4	Commission de mouvement	Néant	Néant
P5	Commission de surperformance	Actif net	Part D : 15,00% annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'indice de référence, calculée selon la méthodologie de « l'actif de référence »
			Part I GBP-D : 15,00% annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'indice de référence, calculée selon la méthodologie de « l'actif de référence »
			Part I-C : 15,00% annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'indice de référence, calculée selon la méthodologie de « l'actif de référence »
			Part I3-C : Néant
			Part I3-GBP-C : Néant
			Part I3-USD-C : Néant
			Part L-C : 15,00% annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'indice de référence, calculée selon la méthodologie de « l'actif de référence »
			Part M-D : Néant
			Part R-C : 15,00% annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'indice de référence, calculée selon la méthodologie de « l'actif de référence »

Les coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances de l'OPC pourront s'ajouter aux frais facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

Les frais de fonctionnement et de gestion sont directement imputés au compte de résultat de l'OPC.

OPCVM AMUNDI ABS RESPONSIBLE

Liste des frais de fonctionnement et autres services

Frais et coûts d'enregistrement et de référencement

Frais et coûts d'information clients et distributeurs (dont notamment les frais liés à la constitution et de diffusion de la documentation et des reportings réglementaires et les frais liés aux communications d'informations réglementaires aux distributeurs...)

Frais et coûts des données

Frais de commissariat aux comptes

Frais liés au dépositaire et aux teneurs de compte

Frais liés à la délégation de gestion administrative et comptable

Frais d'audit, frais fiscaux (y compris avocat et expert externe - récupération de retenues à la source pour le compte du fonds, 'Tax agent' local...) et frais et coûts juridiques propres à l'OPC

Frais et coûts liés au respect d'obligations réglementaires et aux reportings au régulateur (dont notamment les frais liés aux reportings, les cotisations aux Associations professionnelles obligatoires, les frais de fonctionnement du suivi des franchissements de seuils, les frais de fonctionnement du déploiement des politiques de vote aux Assemblées Générales...)

Frais et coûts opérationnels

Frais et coûts liés à la connaissance client

Tout ou partie de ces frais et coûts sont susceptibles de s'appliquer ou non en fonction des caractéristiques de l'OPC et/ou de la classe de part considérée.

Commission de surperformance :

Le calcul de la commission de surperformance s'applique au niveau de chaque part concernée et à chaque date d'établissement de la Valeur Liquidative. Celui-ci est basé sur la comparaison (ci-après la « Comparaison ») entre :

- L'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et
- L'actif de référence (ci-après « l'Actif de Référence »,) qui représente et réplique l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) au 1er jour de la période d'observation, retraité des souscriptions/rachats à chaque valorisation, auquel est appliquée la performance de l'indicateur de référence majoré comme suit :
 - pour la part I (C) : l'€STR capitalisé, majoré de 0,65% par an ;
 - pour la part L (C) : l'€STR capitalisé, majoré de 0,30% par an ;
 - pour la part I GBP (D) : le SONIA capitalisé, majoré de 0,65% par an ;
 - pour la part D : l'€STR capitalisé, majoré de 0,65% par an ;
 - pour la part R (C) : l'€STR capitalisé, majoré de 0,50% par an;

Ainsi, à compter du 1er juin 2022, la Comparaison est effectuée sur une période d'observation de cinq années maximum, dont la date anniversaire correspond au jour d'établissement de la dernière valeur liquidative du mois de mai. Toutes les périodes d'observations qui s'ouvrent à compter du 1er juin 2022 intègrent les nouvelles modalités ci-dessous.

Au cours de la vie de la part, une nouvelle période d'observation de 5 années maximum s'ouvre :

en cas de versement de la provision annuelle à une date anniversaire ;

en cas de sous-performance cumulée constatée à l'issue d'une période de 5 ans.

Dans ce cas, toute sous-performance supérieure à 5 ans ne sera plus prise en compte au cours de la nouvelle période d'observation ; à l'inverse toute sous-performance générée sur les 5 dernières années continuera à être prise en compte.

La commission de surperformance représentera 15% de l'écart entre l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et l'Actif de Référence si les conditions cumulatives suivantes sont remplies : cet écart est positif ;

la performance relative, depuis le début de la période d'observation telle que définie ci-dessus, de la part par rapport à l'actif de référence est positive ou nulle. Les sous-performances passées sur les 5 dernières années doivent ainsi être compensées avant qu'une provision puisse à nouveau être enregistrée.

OPCVM AMUNDI ABS RESPONSIBLE

Cette commission fera l'objet d'une provision lors du calcul de la Valeur Liquidative.

En cas de rachat au cours de la période d'observation, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de part rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion. Celle-ci peut être versée à la société de gestion à chaque date anniversaire.

Si, au cours de la période d'observation, l'actif net calculé de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est inférieur à celui de l'Actif de Référence, la commission de surperformance sera nulle et fera l'objet d'une reprise de provision lors du calcul de la Valeur Liquidative. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Sur la période d'observation, toutes provisions telles que définies ci-dessus deviennent exigible à date d'anniversaire et seront payées à la Société de Gestion.

La commission de surperformance est perçue par la société de gestion même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'Actif de Référence.

Swing pricing

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage.

Aux fins de préserver l'intérêt des porteurs présents dans l'OPC la Société de Gestion peut décider d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing à l'OPC avec seuil de déclenchement.

Ainsi dès lors que le solde de souscriptions-rachats de toutes les parts confondues est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative. Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde des souscriptions-rachats est positif (et respectivement négatif) ; l'objectif est de limiter l'impact de ces souscriptions-rachats sur la Valeur Liquidative des porteurs présents dans le fonds.

Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total de l'OPC.

Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion, et ils sont revus à minima sur un rythme trimestriel.

En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille.

Conformément à la réglementation, seules les personnes en charge de sa mise en œuvre connaissent le détail de ce mécanisme, et notamment le pourcentage du seuil de déclenchement.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

OPCVM AMUNDI ABS RESPONSIBLE

Conformément à la réglementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part AMUNDI ABS RESPONSIBLE D	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Part AMUNDI ABS RESPONSIBLE M-D	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Part AMUNDI ABS RESPONSIBLE I-C	Capitalisation	Capitalisation
Part AMUNDI ABS RESPONSIBLE I3-C	Capitalisation	Capitalisation
Part AMUNDI ABS RESPONSIBLE R-C	Capitalisation	Capitalisation
Part AMUNDI ABS RESPONSIBLE L-C	Capitalisation	Capitalisation
Part AMUNDI ABS RESPONSIBLE I GBP-D	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion

OPCVM AMUNDI ABS RESPONSIBLE

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/05/2025
Capitaux propres début d'exercice	1 115 117 753,20
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	361 060 535,61
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-400 862 553,78
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	48 229 851,83
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-1 393 357,92
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	2 450 336,78
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-717 568,87
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-2 712 538,73
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-13 119,65
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	1 121 159 338,47

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

OPCVM AMUNDI ABS RESPONSIBLE

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part AMUNDI ABS RESPONSIBLE D		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	4,001	
Part AMUNDI ABS RESPONSIBLE I3-C		
Parts souscrites durant l'exercice	60,078	6 944 331,20
Parts rachetées durant l'exercice	-341,587	-39 530 922,49
Solde net des souscriptions/rachats	-281,509	-32 586 591,29
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 162,000	
Part AMUNDI ABS RESPONSIBLE I-C		
Parts souscrites durant l'exercice	895,50252	249 076 160,75
Parts rachetées durant l'exercice	-982,68043	-270 665 696,07
Solde net des souscriptions/rachats	-87,17791	-21 589 535,32
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	3 196,03115	
Part AMUNDI ABS RESPONSIBLE I GBP-D		
Parts souscrites durant l'exercice	1,000	237 387,90
Parts rachetées durant l'exercice	-21,500	-5 113 216,43
Solde net des souscriptions/rachats	-20,500	-4 875 828,53
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1,000	
Part AMUNDI ABS RESPONSIBLE L-C		
Parts souscrites durant l'exercice	34 947,321	3 909 113,56
Parts rachetées durant l'exercice	-16 107,334	-1 793 770,36
Solde net des souscriptions/rachats	18 839,987	2 115 343,20
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	56 972,044	
Part AMUNDI ABS RESPONSIBLE M-D		
Parts souscrites durant l'exercice	944,359	98 116 761,34
Parts rachetées durant l'exercice	-793,385	-82 064 220,06
Solde net des souscriptions/rachats	150,974	16 052 541,28
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	718,571	
Part AMUNDI ABS RESPONSIBLE R-C		
Parts souscrites durant l'exercice	24 805,781	2 776 780,86
Parts rachetées durant l'exercice	-15 037,606	-1 694 728,37
Solde net des souscriptions/rachats	9 768,175	1 082 052,49
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	21 181,180	

OPCVM AMUNDI ABS RESPONSIBLE

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part AMUNDI ABS RESPONSIBLE D Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI ABS RESPONSIBLE I3-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI ABS RESPONSIBLE I-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI ABS RESPONSIBLE I GBP-D Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI ABS RESPONSIBLE L-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI ABS RESPONSIBLE M-D Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI ABS RESPONSIBLE R-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

OPCVM AMUNDI ABS RESPONSIBLE

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
AMUNDI ABS RESPONSIBLE D FR0013235215	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	EUR	797 015,01	4,001	199 203,95
AMUNDI ABS RESPONSIBLE I3-C FR0013335502	Capitalisation	Capitalisation	EUR	135 298 906,00	1 162,000	116 436,23
AMUNDI ABS RESPONSIBLE I-C FR0010319996	Capitalisation	Capitalisation	EUR	901 316 749,74	3 196,03115	282 011,25
AMUNDI ABS RESPONSIBLE I GBP-D FR0013234028	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	GBP	200 965,93	1,000	200 965,93
AMUNDI ABS RESPONSIBLE L-C FR0013240447	Capitalisation	Capitalisation	EUR	6 472 528,70	56 972,044	113,60
AMUNDI ABS RESPONSIBLE M-D FR001400APW1	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	EUR	74 597 907,90	718,571	103 814,24
AMUNDI ABS RESPONSIBLE R-C FR0013289428	Capitalisation	Capitalisation	EUR	2 437 511,72	21 181,180	115,07

OPCVM AMUNDI ABS RESPONSIBLE

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1 +/-	Pays 2 +/-	Pays 3 +/-	Pays 4 +/-	Pays 5 +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées						
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total						

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

OPCVM AMUNDI ABS RESPONSIBLE

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts					
Obligations	1 013 126,90	23 957,61	989 169,29		
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	18 965,10				18 965,10
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA	-8 339,80			
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total		15 617,81	989 169,29		18 965,10

OPCVM AMUNDI ABS RESPONSIBLE

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-]3 - 6 mois] (*) +/-]6 - 12 mois] (*) +/-]1 - 3 ans] (*) +/-]3 - 5 ans] (*) +/-]5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
Actif							
Dépôts							
Obligations	9 310,75				13 033,40	302 898,17	687 884,58
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	18 965,10						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures					-8 339,80		
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	28 275,85				4 693,60	302 898,17	687 884,58

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

OPCVM AMUNDI ABS RESPONSIBLE

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	GBP +/-	DKK +/-	NOK +/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées					
Obligations et valeurs assimilées	65 810,00	8 640,46			
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances					
Comptes financiers	2 644,06	273,11			
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes	-1,01				
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer	-66 520,16	-8 579,78			
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total	1 932,89	333,79			

OPCVM AMUNDI ABS RESPONSIBLE

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit^(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées	938 427,40	55 674,60	19 024,90
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			-30 000,00
Solde net	938 427,40	55 674,60	-10 975,10

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

OPCVM AMUNDI ABS RESPONSIBLE

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
NATWEST MARKETS N.V.	1,10	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
BNP PARIBAS FRANCE	950,00	
BOFA SECURITIES EUROPE S.A. - BOFAFRP3	1 940,00	
NOMURA FINANCIAL PRODUCTS EUROPE GMBH	290,00	
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
BOFA SECURITIES EUROPE S.A. - BOFAFRP3	1 927,21	
NOMURA FINANCIAL PRODUCTS EUROPE GMBH	73,55	
BNP PARIBAS FRANCE	963,60	
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

OPCVM AMUNDI ABS RESPONSIBLE

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Crédances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/05/2025
Crédances		
	Dépôts de garantie en espèces	89 148,70
	Coupons et dividendes en espèces	22 633,44
	Collatéraux	3 180 000,00
Total des créances		3 291 782,14
Dettes		
	Frais de gestion fixe	699 754,43
	Frais de gestion variable	1 237 192,47
	Autres dettes	303 733,87
Total des dettes		2 240 680,77
Total des créances et des dettes		1 051 101,37

OPCVM AMUNDI ABS RESPONSIBLE

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/05/2025
Part AMUNDI ABS RESPONSIBLE D	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	3 019,01
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,38
Frais de gestion variables provisionnés	1 209,81
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,15
Frais de gestion variables acquis	32,09
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Part AMUNDI ABS RESPONSIBLE I3-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	626 975,28
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,40
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Part AMUNDI ABS RESPONSIBLE I-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	3 200 803,46
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,38
Frais de gestion variables provisionnés	1 034 554,14
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,12
Frais de gestion variables acquis	191 310,91
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,02
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

OPCVM AMUNDI ABS RESPONSIBLE

	30/05/2025
Part AMUNDI ABS RESPONSIBLE I GBP-D	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 183,21
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,29
Frais de gestion variables provisionnés	326,26
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,08
Frais de gestion variables acquis	691,44
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,17
Rétrocessions des frais de gestion	
Part AMUNDI ABS RESPONSIBLE L-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	38 905,91
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,76
Frais de gestion variables provisionnés	4 841,30
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,09
Frais de gestion variables acquis	1 097,29
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,02
Rétrocessions des frais de gestion	
Part AMUNDI ABS RESPONSIBLE M-D	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	291 645,03
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,41
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Part AMUNDI ABS RESPONSIBLE R-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	12 253,16
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,54
Frais de gestion variables provisionnés	2 075,64
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,09
Frais de gestion variables acquis	1 058,89
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,05
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

OPCVM AMUNDI ABS RESPONSIBLE

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/05/2025
Garanties reçues	
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données	
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/05/2025
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/05/2025
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
	FR001400KGM0	AMUNDI ABS AAA Part I C	60 650 953,20
	FR0011176635	AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM RESPONSIBLE PART E C	10 339 081,00
	FR0014005XL2	AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM RESPONSIBLE PART Z C	12 467,38
Instruments financiers à terme			50 299 404,82
Total des titres du groupe			60 650 953,20

OPCVM AMUNDI ABS RESPONSIBLE

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/05/2025
Revenus nets	49 158 998,23
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	2 712 538,73
Revenus de l'exercice à affecter	46 446 459,50
Report à nouveau	6,11
Sommes distribuables au titre du revenu net	46 446 465,61

Part AMUNDI ABS RESPONSIBLE D

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/05/2025
Revenus nets	35 327,95
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	27 455,58
Revenus de l'exercice à affecter (**)	7 872,37
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	7 872,37
Affectation :	
Distribution	7 872,37
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	
Total	7 872,37
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	6 862,18
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	4,001
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	1 967,60
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM AMUNDI ABS RESPONSIBLE

Part AMUNDI ABS RESPONSIBLE I GBP-D

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/05/2025
Revenus nets	10 636,72
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	8 249,59
Revenus de l'exercice à affecter (**)	2 387,13
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	2 387,13
Affectation :	
Distribution	2 387,13
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	
Total	2 387,13
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	8 249,59
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	1,000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	2 387,13
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Part AMUNDI ABS RESPONSIBLE I-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/05/2025
Revenus nets	39 300 117,57
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	39 300 117,57
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	39 300 117,57
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	39 300 117,57
Total	39 300 117,57
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM AMUNDI ABS RESPONSIBLE

Part AMUNDI ABS RESPONSIBLE I3-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/05/2025
Revenus nets	6 064 466,73
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	6 064 466,73
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	6 064 466,73
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	6 064 466,73
Total	6 064 466,73
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Part AMUNDI ABS RESPONSIBLE L-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/05/2025
Revenus nets	258 941,23
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	258 941,23
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	258 941,23
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	258 941,23
Total	258 941,23
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM AMUNDI ABS RESPONSIBLE

Part AMUNDI ABS RESPONSIBLE M-D

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/05/2025
Revenus nets	3 386 983,85
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	2 676 833,56
Revenus de l'exercice à affecter (**)	710 150,29
Report à nouveau	6,11
Sommes distribuables au titre du revenu net	710 156,40
Affectation :	
Distribution	710 149,35
Report à nouveau du revenu de l'exercice	7,05
Capitalisation	
Total	710 156,40
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	3 746,32
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	718,571
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	988,28
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Part AMUNDI ABS RESPONSIBLE R-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/05/2025
Revenus nets	102 524,18
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	102 524,18
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	102 524,18
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	102 524,18
Total	102 524,18
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM AMUNDI ABS RESPONSIBLE

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-1 523 309,13
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	13 119,65
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	-1 536 428,78
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-1 536 428,78

Part AMUNDI ABS RESPONSIBLE D

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-1 110,43
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	104,35
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-1 214,78
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-1 214,78
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	-1 214,78
Total	-1 214,78
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	26,08
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM AMUNDI ABS RESPONSIBLE

Part AMUNDI ABS RESPONSIBLE I GBP-D

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	4 135,95
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	5 430,13
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-1 294,18
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-1 294,18
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	-1 294,18
Total	-1 294,18
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	5 430,13
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Part AMUNDI ABS RESPONSIBLE I-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-1 224 524,20
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-1 224 524,20
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-1 224 524,20
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	-1 224 524,20
Total	-1 224 524,20
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM AMUNDI ABS RESPONSIBLE

Part AMUNDI ABS RESPONSIBLE I3-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-183 593,77
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-183 593,77
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-183 593,77
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	-183 593,77
Total	-183 593,77
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Part AMUNDI ABS RESPONSIBLE L-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-8 812,35
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-8 812,35
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-8 812,35
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	-8 812,35
Total	-8 812,35
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM AMUNDI ABS RESPONSIBLE

Part AMUNDI ABS RESPONSIBLE M-D

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-106 090,02
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	7 585,17
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-113 675,19
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-113 675,19
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	-113 675,19
Total	-113 675,19
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	13,56
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Part AMUNDI ABS RESPONSIBLE R-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-3 314,31
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-3 314,31
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-3 314,31
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	-3 314,31
Total	-3 314,31
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM AMUNDI ABS RESPONSIBLE

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			1 013 126 898,26	90,37
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			1 013 126 898,26	90,37
Banques commerciales			4 602 518,41	0,41
IM PASTOR 2 E3R+0.85% 22-09-41	EUR	2 900 000	2 903 991,29	0,26
IM PASTOR 2 E3R+2.8% 22-09-41	EUR	1 500 000	1 504 712,68	0,13
MARZIO FINANCE 202516 E1R+0.72% 30-06-50	EUR	200 000	193 814,44	0,02
Composants automobiles			3 203 514,40	0,29
BUMPER NL 2024 1 BV E1R+0.64% 21-03-36	EUR	3 200 000	3 203 514,40	0,29
Crédit à la consommation			36 876 972,77	3,29
AQUEDUCT EUROPEAN CLO4 2019 DAC E3R+1.18% 20-04-38	EUR	10 000 000	10 094 767,50	0,91
AQUEDUCT EUROPEAN CLO4 2019 DAC E3R+1.7% 20-04-38	EUR	10 000 000	9 933 314,00	0,89
AUTONORIA SPAIN 2021 FT E1R+1.55% 31-01-39	EUR	5 000 000	1 353 163,45	0,12
AUTONORIA SPAIN 2021 FT E1R+2.65% 31-01-39	EUR	1 100 000	295 598,60	0,03
AUTONORIA SPAIN 2021 FT E1R+3.9% 31-01-39	EUR	2 400 000	646 752,96	0,06
BNPP AM EURO CLO 2018 BV E3R+1.25% 15-04-31	EUR	2 500 000	2 490 706,88	0,22
DIOSK RMBS 3 E3R+0.75% 24-09-60	EUR	2 000 000	1 835 562,22	0,16
DIOSK RMBS 3 E3R+2.8% 20-10-62	EUR	591 000	599 529,63	0,05
DIOSK RMBS 3 E3R+4.4% 20-10-62	EUR	1 279 000	1 319 578,66	0,12
FTA SANTANDER CONSUMER SPAIN AUTO 20211 E3R+1.15% 22-06-35	EUR	3 000 000	1 827 366,65	0,16
FT SANTANDER CONSUMER SPAIN AUTO 20201 3.5% 21-03-33	EUR	8 900 000	1 385 788,97	0,12
RRE LOAN MANAGEMENT E3R+2.1% 15-04-39	EUR	5 000 000	5 094 843,25	0,45
Distribution spécialisée			25 385 239,86	2,26
RED BLACK AUTO ITALY SRL E1R+1.0% 28-07-34	EUR	10 100 000	5 068 682,29	0,45
RED BLACK AUTO ITALY SRL E1R+1.0% 28-12-31	EUR	3 900 000	931 507,96	0,08
RED BLACK AUTO ITALY SRL E1R+1.1% 28-07-36	EUR	2 700 000	2 702 402,10	0,24
RED BLACK AUTO ITALY SRL E1R+1.5% 28-07-36	EUR	2 100 000	2 107 343,47	0,19
RED BLACK AUTO ITALY SRL E1R+2.15% 28-07-36	EUR	1 600 000	1 610 962,88	0,14
RED BLACK AUTO ITALY SRL E1R+2.8% 28-07-34	EUR	2 000 000	1 597 970,74	0,14
RED BLACK AUTO ITALY SRL E1R+2.85% 28-12-31	EUR	1 800 000	431 080,62	0,04
RED BLACK AUTO ITALY SRL E1R+3.8% 28-07-34	EUR	3 100 000	2 497 972,04	0,22
RED BLACK AUTO ITALY SRL E1R 28-07-36	EUR	9 000 000	7 029 945,01	0,64
RED N BLACK AUTO GERMANY 11 UG E1R+1.15% 15-09-33	EUR	700 000	701 822,87	0,06
RED N BLACK AUTO GERMANY 11 UG E1R+1.6% 15-09-33	EUR	700 000	705 549,88	0,06
Epargne et prêts hypothécaires			87 138 087,89	7,77
AQUEDUCT EUROPEAN CLO 32019 DAC E3R+0.93% 15-08-34	EUR	8 594 000	8 591 912,66	0,77
AQUEDUCT EUROPEAN CLO 32019 DAC E3R+2.0% 15-08-34	EUR	1 000 000	999 665,05	0,09
ARBOUR CLO IV DAC E3R+0.79% 15-04-34	EUR	4 000 000	3 998 857,40	0,36
ARBOUR CLO IV DAC E3R+2.05% 15-04-34	EUR	1 000 000	1 008 321,35	0,09
AUTOFLORENCE 3 SRL E1R+3.35% 25-12-46	EUR	3 000 000	1 999 302,15	0,18

OPCVM AMUNDI ABS RESPONSIBLE

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
AVOCA CLO XIX DAC E3R+2.7% 15-04-38	EUR	4 750 000	4 745 264,73	0,42
AVOCA CLO XXIV DAC E3R+0.9% 15-07-34	EUR	6 000 000	6 000 033,30	0,54
AVOCA CLO XXIV DAC E3R+2.0% 15-07-34	EUR	3 000 000	3 012 156,15	0,27
BLUEMOUNTAIN FUJI EUR CLO III DAC E3R+1.55% 15-01-31	EUR	500 000	503 152,63	0,04
BLUEMOUNTAIN FUJI EUR CLO III DAC E3R+2.1% 15-01-31	EUR	3 500 000	3 538 721,03	0,32
BRUEGEL 2021 1X A E3R+0.8% 22-05-31	EUR	8 700 000	7 589 864,54	0,68
BRUEGEL 2021 1X A E3R+1.25% 22-05-31	EUR	2 000 000	1 704 922,12	0,15
BUMPER NL 2023 1 BV E1R+0.67% 22-03-35	EUR	2 300 000	1 733 856,80	0,15
CAPITAL FOUR CLO I DAC E3R+3.15% 25-10-36	EUR	3 000 000	3 030 022,37	0,27
CAPITAL FOUR CLO I DAC E3R+4.9% 25-10-36	EUR	1 000 000	1 019 994,34	0,09
CONTEGO CLO IV DESIGNATED ACTI E3R+1.9% 23-01-30	EUR	4 500 000	4 485 411,98	0,40
CONTEGO CLO IV DESIGNATED ACTI E3R+1.9% 23-01-30	EUR	720 000	717 665,92	0,06
GREEN STORM 2023 BV E3R+0.38% 22-02-70	EUR	7 000 000	6 990 835,06	0,62
LUSITANO MORTGAGES NO 5 E3R+0.5% 15-07-59	EUR	3 200 000	1 370 315,60	0,12
MAGELLAN MORTGAGE TV 15/05/58	EUR	100 000 000	9 171 433,94	0,83
NORDEA KREDIT REALKREDIT 0.5% 01-10-40	DKK	4 105 875,65	463 509,48	0,04
NORDEA KREDIT REALKREDIT 0.5% 01-10-43	DKK	6 253 905,54	697 596,68	0,06
NORDEA KREDIT REALKREDIT 0.5% 01-10-50	DKK	0,2	0,02	0,00
NORDEA KREDIT REALKREDIT 1.0% 01-10-50	DKK	4 410 557,43	473 812,49	0,04
NORDEA KREDIT REALKREDIT 1.0% 01-10-53	DKK	6 980 361,63	743 066,75	0,07
NORDEA KREDIT REALKREDIT 1.5% 01-10-37	DKK	921 294,39	114 966,49	0,01
NORDEA KREDIT REALKREDIT 1.5% 01-10-40	DKK	972 965,01	119 109,57	0,01
NORDEA KREDIT REALKREDIT 1.5% 01-10-50	DKK	1 229 236,51	136 897,18	0,01
NORDEA KREDIT REALKREDIT 1.5% 01-10-50	DKK	2 184 610,88	236 354,31	0,02
NORDEA KREDIT REALKREDIT 2.0% 01-07-50	DKK	1 988 950,92	230 293,61	0,02
NORDEA KREDIT REALKREDIT 2.0% 01-10-50	DKK	1 267 048,56	149 211,52	0,01
RED BLACK AUTO GERMANY 8 UG E1R+1.35% 15-09-30	EUR	800 000	209 967,53	0,02
RED BLACK AUTO LEASE FRANCE 2 FR FCT E1R+0.68% 27-06-35	EUR	5 600 000	3 171 238,92	0,28
RURAL HIPOTECARIO I FTH E3R+0.32% 17-02-50	EUR	2 000 000	389 643,31	0,03
TIKEHAU CLO II DAC E3R+3.4% 07-09-35	EUR	4 700 000	4 784 549,71	0,43
VENDOME FUNDING CLO 20201 DAC E3R+2.0% 20-07-34	EUR	3 000 000	3 006 161,20	0,27
Equipements et instruments électroniques			3 014 653,33	0,27
GREEN STORM 2022 BV E3R+0.75% 22-05-69	EUR	3 000 000	3 014 653,33	0,27
Gestion et promotion immobilière			8 601 604,12	0,77
ARES LUSITANISTC SAPELICAN FINANCE 2 E1R+2.25% 25-01-35	EUR	5 100 000	1 361 398,89	0,12
ARES LUSITANISTC SAPELICAN FINANCE 2 E1R+4.25% 25-01-35	EUR	3 500 000	937 780,17	0,08
BNPP IP EURO CLO 20151 DAC E3R+0.79% 15-10-30	EUR	4 038 000	1 573 678,78	0,14
PROVIDUS CLO IV DAC E3R+2.2% 20-04-34	EUR	4 650 000	4 697 783,61	0,43
SC GERMANY SA COMPART CONSUMER 20201 E1R+2.5% 14-11-34	EUR	200 000	30 962,67	0,00
Marchés de capitaux			138 994 395,56	12,40
AQUEDUCT EUROPEAN CLO 8 DAC E3R+3.7% 15-07-37	EUR	3 250 000	3 344 471,08	0,30
ASIMI FUNDING 20251 SONIO+1.4% 16-05-32	GBP	1 000 000	1 190 349,36	0,11

OPCVM AMUNDI ABS RESPONSIBLE

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ASIMI FUNDING 20251 SONIO+1.75% 16-05-32	GBP	1 700 000	2 021 668,48	0,18
ATLAS FUNDING 20211 SONIO+0.8% 20-07-62	GBP	3 000 000	3 572 494,65	0,32
AURUM CLO V DAC E3R+3.5% 17-04-34	EUR	5 000 000	5 063 031,92	0,45
AURORUS 2023 BV E1R+3.2% 13-08-49	EUR	3 000 000	2 391 082,76	0,21
AUTO ABS ITALIAN STELLA LOANS 20241 SRL E1R+1.7% 29-12-36	EUR	3 390 000	2 962 477,40	0,26
AUTO ABS ITALIAN STELLA LOANS 20241 SRL E1R+2.3% 29-12-36	EUR	3 700 000	3 240 087,78	0,29
AUTONORIA 23 CL D E1R+3.05% 25-09-47	EUR	1 000 000	480 804,55	0,04
AVOCA CLO XVIII DAC E3R+3.05% 15-01-38	EUR	600 000	616 718,91	0,06
AVOCA CLO XXXII DAC E3R+1.17% 15-04-39	EUR	10 000 000	10 068 780,56	0,89
BPCE HOME LOANS FCT 2023 E3R+0.7% 31-10-57	EUR	2 000 000	1 740 190,59	0,16
CAIRN CLO E3R+1.3% 15-04-39	EUR	5 000 000	5 078 823,00	0,45
CANDIDE FINANCING 20241 BV E3R+0.5% 20-11-60	EUR	4 000 000	3 883 365,70	0,35
CONTEGO CLO VIII DAC E3R+3.2% 25-01-34	EUR	2 750 000	2 773 908,13	0,25
FAIR OAKS LOAN FUNDING III DAC E3R+1.0% 15-10-34	EUR	3 500 000	3 511 265,28	0,31
FONDO TDA CAM 5 CL.B E3R 26/10/43	EUR	4 000 000	3 753 947,20	0,33
FTA SANTANDER CONSUMO 4 2.2% 18-09-32	EUR	2 700 000	489 867,75	0,04
FTA SANTANDER CONSUMO 4 3.7% 18-09-32	EUR	12 800 000	2 343 364,11	0,21
FTA SANTANDER CONSUMO 4 4.9% 18-09-32	EUR	4 200 000	766 295,97	0,07
FTDA CONSUMO SANTANDER 2 E3R+0.72% 21-12-37	EUR	2 600 000	2 353 023,67	0,21
FTDA CONSUMO SANTANDER 2 E3R+1.45% 21-12-37	EUR	1 500 000	1 367 282,89	0,12
FTDA CONSUMO SANTANDER 2 E3R+1.5% 21-01-40	EUR	1 200 000	1 200 235,93	0,11
FTDA CONSUMO SANTANDER 2 E3R+2.75% 21-01-40	EUR	800 000	800 212,84	0,07
FTDA CONSUMO SANTANDER 2 E3R+5.5% 21-12-37	EUR	3 000 000	2 772 058,73	0,25
FTDA CONSUMO SANTANDER 2 E3R 20-07-38	EUR	3 200 000	2 781 012,34	0,25
FTDA CONSUMO SANTANDER 2 E3R 20-07-38	EUR	4 600 000	4 006 402,78	0,36
GOLDEN BAR SECURITISATIONSRL E3R+2.15% 22-09-43	EUR	7 000 000	6 429 379,24	0,57
HENLEY CLO XI DAC E3R+1.95% 25-04-39	EUR	5 000 000	5 034 780,06	0,45
KOROMO UK 1 SONIO+0.6% 23-10-34	GBP	9 200 000	9 687 080,80	0,86
LANARK MASTER ISSUER SONIO+0.47% 22-12-69	GBP	1 500 000	1 786 819,24	0,16
MAGOI 2019 BV E1R+2.5% 27-07-39	EUR	2 400 000	303 397,68	0,03
MAGOI 2019 BV E1R+3.7% 27-07-39	EUR	7 500 000	939 503,95	0,08
NORTH WESTERLY VI BV E3R+0.97% 05-07-32	EUR	4 000 000	2 988 759,59	0,27
NORTH WESTERLY VI BV E3R+1.75% 05-07-32	EUR	700 000	702 518,69	0,06
NORTH WESTERLY VI BV E3R+2.85% 05-07-32	EUR	1 000 000	1 007 919,98	0,09
PENTA CLO 17 DAC E3R+1.36% 15-08-38	EUR	2 000 000	2 011 848,17	0,18
PENTA CLO 17 DAC E3R+2.25% 15-08-38	EUR	2 750 000	2 774 818,25	0,25
PENTA CLO 17 DAC E3R+3.25% 15-08-38	EUR	1 600 000	1 604 628,13	0,14
PENTA CLO 6 DAC E3R+2.3% 25-07-34	EUR	1 000 000	1 008 155,47	0,09
PIETRA NERA SRL E3R+1.75% 22-05-30	EUR	4 700 000	2 218 271,48	0,20
PIETRA NERA SRL E3R+2.15% 22-05-30	EUR	5 050 000	2 424 470,66	0,22
PONY SA COMPART GERMAN AUTO LOANS 20241 E1R+1.65% 14-01-33	EUR	1 500 000	1 500 685,63	0,13
PURPLE FINANCE CLO 2 DAC E3R+1.0% 20-04-32	EUR	11 500 000	2 305 829,90	0,21
PURPLE FINANCE CLO 2 DAC E3R+2.35% 20-04-32	EUR	2 000 000	2 024 245,56	0,18

OPCVM AMUNDI ABS RESPONSIBLE

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SC GERMANY SA COMPARTMENT CONSUM 2023 1 E1R+2.7% 15-09-37	EUR	7 200 000	5 498 617,45	0,49
SC GERMANY SA COMPARTMENT CONSUM 2023 1 E1R+4.15% 15-09-37	EUR	4 200 000	3 263 608,95	0,29
SC GERMANY SA COMPARTMENT CONSUMR 2024 2 E1R+1.4% 14-05-38	EUR	900 000	908 820,97	0,08
STORM BV E3R+0.42% 22-02-62	EUR	5 900 000	5 892 087,58	0,53
SUNRISE SPV Z70 SRL E1R+0.84% 27-10-49	EUR	2 100 000	2 104 923,77	0,19
Métaux et minérais			1 901 107,17	0,17
TAGUS SOCIED DE TITULARIZACAO CREDITOS E3R+1.7% 31-08-32	EUR	1 900 000	1 901 107,17	0,17
Services aux entreprises			67 021 696,00	5,98
ADAGIO XII EUR CLO DAC E3R+2.45% 20-10-37	EUR	5 000 000	5 102 408,67	0,46
ADAGIO XII EUR CLO DAC E3R+3.75% 20-10-37	EUR	5 000 000	5 086 192,78	0,45
AUTO ABS SPANISH LOANS 20241 FT E1R+2.9% 28-09-38	EUR	3 600 000	3 295 209,14	0,29
AUTO ABS SPANISH LOANS 20241 FT E1R+4.0% 28-09-38	EUR	1 300 000	1 192 629,28	0,11
BLACKROCK EUROPEAN CLO X DESIGNATED E3R+1.78% 15-10-34	EUR	505 000	509 554,17	0,05
BRIGNOLE E1R 24-02-42	EUR	1 600 000	1 110 434,30	0,10
CITIZEN IRISH AUTO RECEIVABLES TRUST E1R+2.4% 15-12-32	EUR	1 100 000	1 120 136,62	0,10
FORTUNA CONSUMER LOAN ABS 20251 DAC E1R+1.0% 18-04-35	EUR	1 400 000	1 401 894,67	0,13
FORTUNA CONSUMER LOAN ABS 20251 DAC E1R+1.35% 18-04-35	EUR	1 200 000	1 202 580,33	0,11
FTA SANTANDER CONSUMER SPAIN AUTO 20231 E3R+1.7% 22-09-39	EUR	1 100 000	1 031 087,39	0,09
FTA SANTANDER CONSUMER SPAIN AUTO 20231 E3R+2.7% 22-09-39	EUR	3 700 000	3 515 590,09	0,31
FTA SANTANDER CONSUMER SPAIN AUTO 20231 E3R+5.1% 22-09-39	EUR	3 500 000	3 413 791,43	0,30
HILL FL 20231 BV E1R+1.6% 18-05-31	EUR	1 100 000	651 284,90	0,06
HILL FL 20231 BV E1R+4.4% 18-05-31	EUR	6 000 000	3 597 559,89	0,32
HILL FL 20241 BV E1R+1.1% 18-02-32	EUR	900 000	809 687,23	0,07
HILL FL 20241 BV E1R+2.05% 18-02-32	EUR	400 000	362 309,38	0,03
HILL FL 20241 BV E1R+3.2% 18-02-32	EUR	700 000	632 261,52	0,06
ITALIAN STELLA LOANS SRL E1R+2.15% 27-05-39	EUR	1 500 000	1 509 199,30	0,13
MILTONIA MORTGAGE FINANCE SRL E3R+1.3% 28-04-62	EUR	10 000 000	9 858 997,44	0,88
PCL FUNDING IX SONIO+2.15% 16-07-29	GBP	855 000	1 026 641,97	0,09
RED BLACK AUTO GERMANY 12 UG E1R+1.15% 15-04-34	EUR	4 700 000	4 702 610,07	0,42
SOUND POINT EURO CLO X FUNDING DAC E3R+4.0% 20-04-38	EUR	5 500 000	5 620 338,04	0,50
TAURUS CMBSGERMANY20061 E3R+1.0% 18-05-30	EUR	10 000 000	1 572 091,92	0,14
TIKEHAU CLO X DAC E3R+2.3% 20-04-38	EUR	3 500 000	3 564 870,75	0,32
TIKEHAU CLO X DAC E3R+4.0% 20-04-38	EUR	5 000 000	5 132 334,72	0,46
Services clientèle divers			22 355 409,59	1,99
QUARZO SRL E3R+0.79% 15-06-41	EUR	12 000 000	11 021 959,23	0,98
QUARZO SRL E3R+0.81% 15-03-42	EUR	6 000 000	6 022 677,90	0,54
QUARZO SRL E3R+2.3% 15-06-41	EUR	3 300 000	3 062 565,11	0,27
QUARZO SRL E3R+3.7% 15-06-41	EUR	2 400 000	2 248 207,35	0,20
Services financiers diversifiés			359 533 803,24	32,07
ADAGIO CLO E3R+0.82% 15-04-34	EUR	5 000 000	5 007 887,75	0,45
ALBACORE EURO CLO I DAC E3R+1.75% 18-10-34	EUR	5 000 000	5 034 195,72	0,45

OPCVM AMUNDI ABS RESPONSIBLE

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ALBACORE EURO CLO I DAC E3R+2.2% 18-10-34	EUR	4 375 000	4 424 351,07	0,39
ALBACORE EURO CLO II DAC E3R+2.5% 15-06-34	EUR	3 000 000	3 041 285,15	0,27
ARBOUR CLO E3R+0.86% 15-04-34	EUR	6 750 000	6 757 985,59	0,60
ARBOUR CLO E3R+1.5% 15-04-34	EUR	3 100 000	3 104 258,01	0,28
ASIMI FUNDING 20241 SONIO+1.35% 16-09-31	GBP	1 000 000	1 192 686,49	0,11
ASIMI FUNDING 20241 SONIO+1.95% 16-09-31	GBP	1 000 000	1 193 569,10	0,11
ASTI GROUP RMBS III SRL E3R+0.7% 29-12-82	EUR	5 500 000	3 177 106,48	0,28
ATLAS FUNDING 20241 SONI1R+1.55% 20-09-61	GBP	800 000	956 589,36	0,09
ATLAS FUNDING 20241 SONIO+1.3% 20-09-61	GBP	900 000	1 077 770,04	0,10
AURIUM CLO XIII DAC E3R+2.8% 15-04-38	EUR	2 600 000	2 601 207,50	0,23
AUTO1 CAR FUNDING SARL E1R+1.0% 15-12-33	EUR	1 200 000	1 201 422,96	0,11
AUTO ABS ITALIAN STELLA LOANS 20251 SRL E1R+1.25% 28-12-40	EUR	1 500 000	1 502 269,54	0,13
AUTO ABS ITALIAN STELLA LOANS 20251 SRL E1R+1.9% 28-12-40	EUR	1 100 000	1 103 091,09	0,10
AUTONORIA SPAIN 2022 E1R+4.2% 28-01-40	EUR	1 100 000	543 529,37	0,05
AVOCA CLO XXIX DAC E3R+2.5% 15-04-37	EUR	3 500 000	3 558 173,68	0,32
AVOCA CLO XXIX DAC E3R+3.9% 15-04-37	EUR	3 000 000	3 084 515,25	0,28
AVOCA CLO XXX DAC E3R+2.15% 15-07-37	EUR	3 900 000	3 956 306,84	0,35
AVOCA CLO XXX DAC E3R+3.95% 15-07-37	EUR	3 500 000	3 600 408,53	0,32
BBVA CONSUMER AUTO 20241 FT E3R+1.6% 19-03-38	EUR	2 700 000	2 500 058,48	0,22
BBVA CONSUMO FTA E3R+0.73% 21-08-38	EUR	2 200 000	2 202 394,52	0,20
BBVA CONSUMO FTA E3R+1.5% 21-08-38	EUR	3 800 000	3 806 948,93	0,34
BBVA CONSUMO FTA E3R+3.15% 21-08-38	EUR	3 000 000	3 006 262,50	0,27
BBVA CONSUMO FTA E3R+5.4% 21-04-37	EUR	2 400 000	1 859 295,95	0,17
BILBAO CLO IV DAC E3R+2.2% 15-04-36	EUR	3 000 000	3 027 905,55	0,27
BLACKROCK EUROPEAN CLO III DAC E3R+2.0% 19-07-35	EUR	1 500 000	1 503 817,55	0,13
BPCE HOME LOANS FCT E3R+0.6% 31-10-58	EUR	3 200 000	3 134 809,18	0,28
BRACCAN MORTGAGE FUNDING 2024 1 SONIO+1.2% 15-01-67	GBP	3 900 000	4 667 238,64	0,42
BRIGNOLE CQ E1R+1.25% 24-09-40	EUR	1 300 000	1 082 935,71	0,10
BRIGNOLE CQ E1R+1.85% 24-09-40	EUR	4 200 000	3 466 287,21	0,31
CARS ALLIANCE AUTO LEASES FRA V 20231 E1R+0.65% 21-10-38	EUR	4 500 000	3 017 298,73	0,27
CARS ALLIANCE AUTO LEASES FRA V 20231 E1R+1.3% 21-10-38	EUR	4 800 000	4 825 662,96	0,43
CROSS OCEAN BOSPHORUS CLO IX D AC E3R+3.47% 15-04-38	EUR	1 000 000	1 021 303,55	0,09
DIOSK RMBS NO 9 DAC E3R+0.68% 25-01-63	EUR	900 000	806 040,66	0,07
DIOSK RMBS NO 9 DAC E3R+1.0% 25-01-63	EUR	1 700 000	1 694 816,49	0,15
DIOSK RMBS NO 9 DAC E3R+1.4% 25-01-63	EUR	1 000 000	996 921,97	0,09
DRYDEN 103 EURO CLO 2021 DAC E3R+4.0% 19-01-38	EUR	600 000	615 691,17	0,05
DRYDEN 91 EURO CLO 2021 DAC E3R+2.75% 18-01-38	EUR	3 000 000	3 034 881,60	0,27
ECARAT DE SA 20241 E1R+1.75% 25-11-35	EUR	1 200 000	1 201 589,44	0,11
ECARAT DE SA 20241 E1R+3.65% 25-11-35	EUR	800 000	800 984,53	0,07
FINANCE IRELAND AUTO RECEIVABLES NO 1 E1R+1.3% 12-09-33	EUR	3 000 000	2 431 483,48	0,22
FINANCE IRELAND AUTO RECEIVABLES NO 1 E1R+2.3% 12-09-33	EUR	2 000 000	1 632 794,91	0,15
FINANCE IRELAND AUTO RECEIVABLES NO 2 D E1R+0.9% 14-11-34	EUR	2 110 000	2 122 287,70	0,19
FTA SANTANDER CONSUMO 5 E3R+0.85% 21-03-36	EUR	3 600 000	1 819 220,52	0,16
GOLDEN BAR SECURITISATION SRL 20211 2.75% 22-09-41	EUR	3 700 000	1 217 907,92	0,11

OPCVM AMUNDI ABS RESPONSIBLE

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
GOLDEN BAR SECURITISATION SRL 2023 2 E3R+2.9% 22-09-43	EUR	2 600 000	2 392 406,43	0,21
GOLDEN BAR SECURITISATION SRL 2023 2 E3R+3.6% 22-09-43	EUR	1 300 000	1 199 768,26	0,11
GOLDEN BAR SECURITISATION SRL 2023 2 E3R+5.7% 22-09-43	EUR	1 000 000	935 701,73	0,08
GRIFONAS FINANCE NO1 E6R+0.28% 28-08-39	EUR	60 800 000	7 171 951,00	0,64
HARVEST CLO XXVIII DA E3R+2.65% 25-10-34	EUR	600 000	609 385,05	0,05
HENLEY CLO VI DAC E3R+2.15% 10-06-34	EUR	1 750 000	1 767 469,43	0,16
HENLEY CLO VII DAC E3R+2.1% 25-04-34	EUR	3 000 000	3 022 993,87	0,27
HENLEY CLO VII DAC E3R+3.0% 25-04-34	EUR	10 000 000	10 089 876,22	0,90
HERMITAGE 2024 SONIO+1.6% 21-04-33	GBP	1 000 000	817 772,06	0,07
HERMITAGE 2024 SONIO+2.35% 21-04-33	GBP	500 000	410 155,69	0,04
HILL FL 20221 B E1R+1.9% 18-05-30	EUR	2 000 000	588 841,73	0,05
HILL FL 20242 BV E1R+1.4% 18-10-32	EUR	1 200 000	1 190 599,05	0,11
HOPS HILL NO 4 SONIO+0.88% 21-04-56	GBP	7 000 000	7 489 728,04	0,67
HOPS HILL NO 4 SONIO+1.3% 21-04-56	GBP	1 400 000	1 666 763,70	0,15
JUBILEE CLO 2018XXI BV E3R+1.4% 15-04-35	EUR	5 000 000	4 983 164,75	0,44
JUBILEE CLO 2018XXI BV E3R+2.2% 15-04-35	EUR	4 000 000	4 031 624,60	0,36
KOROMO ITALY COMPARTMENT 2 E1R+0.68% 26-02-32	EUR	16 600 000	15 493 198,95	1,33
LT RAHOITUS 2025 1 DAC E1R+0.54% 18-07-36	EUR	6 500 000	5 944 853,71	0,53
MAGEL 4 B E3R 20/07/59	EUR	15 000 000	2 077 185,54	0,19
MAGELLAN MORTGAGES 4 E3R+0.28% 20-07-59	EUR	101 010 000	11 478 751,61	1,02
MILA 20241 BV E1R+2.0% 16-09-41	EUR	1 300 000	1 307 066,24	0,12
MILA 20241 BV E1R+4.1% 16-09-41	EUR	1 000 000	1 015 004,67	0,09
MILA 20241 BV E1R+5.4% 16-09-41	EUR	1 250 000	1 262 760,60	0,11
MONTMARTRE EURO CLO 20202 DAC E3R+2.1% 15-07-34	EUR	2 277 000	2 285 038,38	0,20
NASSAU EURO CLO IV DAC E3R+2.6% 20-07-38	EUR	4 800 000	4 855 040,96	0,43
NORIA DE 2024 E1R+1.25% 25-02-43	EUR	800 000	799 662,71	0,07
NORIA DE 2024 E1R+1.65% 25-02-43	EUR	1 400 000	1 395 028,79	0,12
NORIA DE 2024 E1R+3.55% 25-02-43	EUR	1 000 000	999 676,84	0,09
NORTH WESTERLY CLO V BV E3R+3.2% 20-07-34	EUR	3 300 000	3 333 835,56	0,30
NORTH WESTERLY VII ESG CLO DAC E3R+0.84% 15-05-34	EUR	8 100 000	8 073 553,64	0,72
NORTH WESTERLY VII ESG CLO DAC E3R+1.5% 15-05-34	EUR	1 009 000	1 004 290,51	0,09
NORTH WESTERLY VII ESG CLO DAC E3R+2.0% 15-05-34	EUR	2 800 000	2 794 400,70	0,25
PBD GERMANY AUTO LEASE MASTER SA 20211 E1R+2.1% 26-11-30	EUR	4 200 000	343 909,40	0,03
PBD GERMANY AUTO LEASE MASTER SA 20211 E1R+3.5% 26-11-30	EUR	1 500 000	123 035,98	0,01
PEMBROKE PROPERTY FINANCE 3 DAC E3R+1.02% 01-06-43	EUR	1 428 000	1 430 796,90	0,13
PENTA CLO 11 DAC E3R+3.3% 15-07-37	EUR	3 150 000	3 195 458,44	0,29
PENTA CLO 12 DAC E3R+2.7% 09-05-37	EUR	1 900 000	1 930 330,21	0,17
PENTA CLO 12 DAC E3R+3.9% 09-05-37	EUR	2 300 000	2 362 196,98	0,21
PENTA CLO 15 DAC E3R+3.3% 15-01-37	EUR	2 000 000	2 016 724,50	0,18
PONY SA COMPART GERMAN AUTO LOANS 20231 E1R+3.1% 14-11-32	EUR	700 000	716 545,85	0,06
PONY SA COMPART GERMAN AUTO LOANS 20231 E1R+5.4% 14-11-32	EUR	1 200 000	1 235 551,27	0,11
PONY SA COMPARTMENT GERMAN AUTO LOANS 25 E1R+0.49% 14-12-35	EUR	2 900 000	2 900 746,56	0,26
PROVIDUS CLO VII DAC E3R+2.3% 15-07-38	EUR	1 800 000	1 827 261,45	0,16

OPCVM AMUNDI ABS RESPONSIBLE

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PROVIDUS CLO VII DAC E3R+3.25% 15-07-38	EUR	1 500 000	1 511 583,53	0,13
RED BLACK AUTO GERMANY 10 UG E1R+2.1% 15-09-32	EUR	1 200 000	1 000 532,04	0,09
RED BLACK AUTO GERMANY 10 UG E1R+3.1% 15-09-32	EUR	3 000 000	2 518 161,10	0,22
REVOCAR 20241 UG E1R+1.3% 21-02-37	EUR	900 000	679 742,03	0,06
REVOCAR 20241 UG E1R+2.3% 21-02-37	EUR	1 700 000	1 297 933,95	0,12
REVOCAR 20241 UG E1R+4.1% 21-02-37	EUR	1 300 000	1 007 699,64	0,09
REVOCAR 20242 UG E1R+1.6% 25-07-37	EUR	1 000 000	848 771,98	0,08
REVOCAR 20242 UG E1R+3.0% 25-07-37	EUR	1 000 000	854 877,29	0,08
REVOCAR SA COMPARTMENT 20251 E1R+1.65% 25-03-38	EUR	1 900 000	1 867 654,04	0,17
SCF RAHOITUSPALVELUT X DAC E1R+0.95% 25-10-31	EUR	1 300 000	402 878,28	0,04
SCF RAHOITUSPALVELUT X DAC E1R+1.25% 25-10-31	EUR	2 200 000	681 028,12	0,06
SCF RAHOITUSPALVELUT XIII DAC E1R+1.0% 25-06-34	EUR	1 100 000	1 104 444,70	0,10
SCF RAHOITUSPALVELUT XIII DAC E1R+1.4% 25-06-34	EUR	600 000	601 674,10	0,05
SC GERMANY SA COMPARTMENT CONSUMER 2021 E1R+0.95% 14-11-35	EUR	9 700 000	6 595 051,10	0,59
SC GERMANY SA COMPARTMENT CONSUMER 2021 E1R+1.85% 14-11-35	EUR	15 100 000	10 378 012,33	0,93
SC GERMANY SA COMPARTMENT CONSUMER 2021 E1R+2.8% 14-11-35	EUR	2 400 000	1 626 398,12	0,15
SOUND POINT EURO CLO 14 FUNDING DAC E3R+1.18% 20-04-39	EUR	10 000 000	10 044 006,11	0,90
SOUND POINT EURO CLO 14 FUNDING DAC E3R+2.0% 20-04-39	EUR	4 000 000	4 002 617,69	0,36
SOUND POINT EURO CLO 14 FUNDING DAC E3R+2.8% 20-04-39	EUR	4 500 000	4 507 743,65	0,40
TIKEHAU CLO II BV E3R+2.4% 15-01-35	EUR	6 300 000	6 378 143,63	0,57
TIKEHAU CLO IV BV E3R+2.15% 15-10-31	EUR	3 000 000	3 030 419,55	0,27
TIKEHAU CLO IV BV E3R+3.3% 15-10-31	EUR	3 500 000	3 553 632,43	0,32
TIKEHAU CLO IX DAC E3R+3.55% 20-01-37	EUR	2 400 000	2 425 899,47	0,22
TIKEHAU CLO V DAC E3R+3.9% 15-04-32	EUR	4 761 000	4 879 427,26	0,44
TIKEHAU CLO VI DESIGNATED ACTI E3R+1.78% 15-01-35	EUR	3 000 000	3 013 525,65	0,27
TIKEHAU CLO XII DAC E3R+1.34% 20-10-38	EUR	2 000 000	2 012 112,13	0,18
TOWER BRIDGE FUNDING 20221 SONIO+1.7% 20-12-63	GBP	500 000	601 694,26	0,05
TOWER BRIDGE FUNDING 20242 SONIO+1.2% 20-05-66	GBP	3 850 000	4 588 838,97	0,41
TOWER BRIDGE FUNDING 20243 SONIO+1.4% 20-12-66	GBP	1 840 000	2 212 429,98	0,20
TOWER BRIDGE FUNDING 20243 SONIO+1.9% 20-12-66	GBP	1 950 000	2 347 732,04	0,21
VCL MULTICCOMPARTMENT E1R+0.9% 21-12-30	EUR	1 400 000	1 400 195,93	0,12
VOYA EURO CLO IV DAC E3R+3.1% 15-10-34	EUR	3 000 000	3 026 686,05	0,27
VOYA EURO CLO VIII DAC E3R+1.28% 15-01-39	EUR	13 500 000	13 744 028,03	1,23
YOUNI ITALY 20241 SRL E1R+2.7% 20-04-34	EUR	2 450 000	1 627 408,50	0,15
YOUNI ITALY 20241 SRL E1R+5.0% 20-04-34	EUR	4 700 000	3 104 604,07	0,28
YOUNI ITALY 20251 SRL E1R+0.75% 25-04-35	EUR	4 500 000	4 296 898,40	0,38
YOUNI ITALY 20251 SRL E1R+1.25% 25-04-35	EUR	1 650 000	1 573 759,16	0,14
SIIC spécialisées dans le crédit hypothécaire			187 809 696,28	16,75
ARES EUROPEAN CLO XVII DAC E3R+1.7% 15-07-37	EUR	3 000 000	3 025 278,15	0,27
AURIUM CLO X DAC E3R+1.3% 17-04-37	EUR	2 000 000	2 013 301,01	0,18
AUTO ABS ITALIAN STELLA LOANS 20231 SRL E1R+4.9% 26-10-39	EUR	1 150 000	1 047 350,92	0,09
AUTO ABS SPANISH LOANS 20201 3.6% 28-12-35	EUR	19 500 000	1 798 333,49	0,16

OPCVM AMUNDI ABS RESPONSIBLE

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
AUTOFLORENCE 2 SRL E1R+1.15% 24-12-44	EUR	4 668 000	1 149 346,49	0,10
AUTOFLORENCE 2 SRL E1R+2.35% 24-12-44	EUR	1 100 000	272 403,48	0,02
AUTOFLORENCE 2 SRL E1R+3.35% 24-12-44	EUR	1 500 000	371 774,10	0,03
AUTONORIA SPAIN 2023 FONDO DE TITULIZA E1R+2.9% 30-09-41	EUR	1 100 000	781 068,71	0,07
AUTONORIA SPAIN 2023 FONDO DE TITULIZA E1R+5.25% 30-09-41	EUR	1 500 000	1 077 888,94	0,10
AUTONORIA SPAIN 2023 FONDO DE TITULIZA E1R+6.9% 30-09-41	EUR	700 000	499 550,47	0,04
AVOCA CLO XIII E3R+2.4% 15-04-34	EUR	3 000 000	3 046 790,85	0,27
BILBAO CLO II DAC E3R+2.1% 20-08-35	EUR	4 115 000	4 137 080,04	0,37
BLACKROCK EUROPEAN CLO II DESI E3R+2.35% 15-04-34	EUR	500 000	506 824,43	0,05
COMPARTIMENT BL CONSUMER CREDIT 2024 E1R+0.9% 25-09-41	EUR	1 800 000	1 796 778,36	0,16
COMPARTIMENT BL CONSUMER CREDIT 2024 E1R+1.5% 25-09-41	EUR	1 900 000	1 908 628,22	0,17
COMPARTIMENT BL CONSUMER CREDIT 2024 E1R+2.5% 25-09-41	EUR	2 350 000	2 377 658,27	0,21
COMPARTIMENT BL CONSUMER CREDIT 2024 E1R+4.1% 25-09-41	EUR	2 150 000	2 199 553,32	0,20
DELPHINUS 2023I BV E3R+0.46% 22-03-02	EUR	7 200 000	6 977 909,55	0,62
DIOSK RMBS NO 8 STS DAC E3R+0.65% 20-05-62	EUR	12 230 000	10 687 884,64	0,95
DIOSK RMBS NO 8 STS DAC E3R+0.9% 20-05-62	EUR	968 000	961 694,36	0,09
DIOSK RMBS NO 8 STS DAC E3R+1.9% 20-05-62	EUR	900 000	906 589,25	0,08
DIOSK RMBS NO 8 STS DAC E3R+2.9% 20-05-62	EUR	600 000	609 335,14	0,05
FORTUNA CONSUMER LOAN ABS 20242 E1R+0.72% 18-10-34	EUR	3 000 000	3 005 691,23	0,27
FORTUNA CONSUMER LOAN ABS 20242 E1R+1.65% 18-10-34	EUR	2 700 000	2 719 534,62	0,24
FORTUNA CONSUMER LOAN ABS 20242 E1R+1.9% 18-10-34	EUR	4 300 000	4 317 214,33	0,39
FTA SANTANDER CONSUMER SPAIN AUTO 20241 E3R+1.8% 20-09-38	EUR	5 900 000	6 010 322,40	0,54
FT SANTANDER CONSUMER SPAIN AUTO 20191 1.48% 20-12-35	EUR	10 500 000	6 002 301,73	0,54
GAMMA E3R+1.9% 26-02-34	EUR	3 700 000	3 365 858,06	0,30
GAMMA E3R+3.4% 26-02-34	EUR	3 000 000	2 735 276,16	0,24
GREEN LION 20241 BV E3R 23-10-60	EUR	8 500 000	8 500 183,65	0,76
GREEN STORM 2024 BV E3R+0.36% 22-02-71	EUR	10 200 000	10 159 413,97	0,91
LANTERNA FINANCE SRL 0.4% 28-04-50	EUR	13 000 000	1 313 294,32	0,12
LUSITANO MORTGAGES NO 4 E3R+0.36% 15-09-48	EUR	6 435 000	1 773 334,08	0,16
LUSITANO MORTGAGES NO 4 E3R+0.56% 15-09-48	EUR	8 495 000	2 287 922,41	0,20
MILA 20241 A E1R+1.45% 16-09-41	EUR	420 000	422 221,80	0,04
MORTIMER 2024MIX SONIO+1.55% 22-09-67	GBP	3 350 000	4 045 149,28	0,36
MORTIMER 2024MIX SONIO+2.1% 22-09-67	GBP	1 768 000	2 130 276,01	0,19
NEUBERGER BERMAN LOAN ADV EURO CLO 3 E3R+0.92% 25-10-34	EUR	6 600 000	6 582 589,86	0,59
NEUBERGER BERMAN LOAN ADV EURO CLO 3 E3R+2.25% 25-10-34	EUR	3 000 000	3 025 021,67	0,27
NEUBERGER BERMAN LOAN ADVISERS EURO CLO E3R+0.88% 17-04-34	EUR	3 500 000	3 506 651,19	0,31
NYKREDIT 0.5% 01-10-40	DKK	3 699 295,18	415 709,49	0,04
NYKREDIT 1.0% 01-10-50	DKK	4 166 428,5	436 639,74	0,04
NYKREDIT 1.5% 01-10-50	DKK	2 277 341,58	245 967,14	0,02
NYKREDIT 1.5% 01-10-50	DKK	3 118 736,35	346 885,55	0,03
NYKREDIT 1.5% 01-10-53	DKK	2 765 538,62	292 719,88	0,03
NYKREDIT 2.0% 01-10-53	DKK	2 649 124,45	297 387,84	0,03
NYKREDIT 3.0% 01-10-46	DKK	3 809 781,87	505 357,92	0,05

OPCVM AMUNDI ABS RESPONSIBLE

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
NYKREDIT 3.0% 01-10-53	DKK	7 470 089,85	944 092,63	0,08
NYKREDIT 3.0% 01-10-53	DKK	7 941 998,39	989 989,97	0,09
NYKREDIT 5.0% 01-10-53	DKK	3 451 692,61	480 761,49	0,04
NYKREDIT REALKREDIT AS 3.0% 01-10-44	DKK	2 393 888	320 128,89	0,03
OCP EURO 202512 DAC E3R+275.0% 20-01-38	EUR	3 250 000	3 249 939,98	0,29
PIXEL 2021 E3R+2.7% 25-02-38	EUR	3 000 000	467 559,90	0,04
SABADELL CONSUMO 1 FDT E1R+3.3% 22-10-35	EUR	1 400 000	1 155 020,38	0,10
SABADELL CONSUMO 1 FDT E3R+1.4% 24-03-31	EUR	1 100 000	36 016,96	0,00
SABADELL CONSUMO 1 FDT E3R+2.45% 24-03-31	EUR	6 700 000	219 915,69	0,02
SABADELL CONSUMO 2 FDT E1R+7.75% 24-12-34	EUR	2 700 000	848 139,29	0,08
SABADELL CONSUMO 2 FDT E1R+9.25% 24-12-34	EUR	1 000 000	313 797,97	0,03
SC GERMANY CONSUMER 20241 E1R+0.65% 14-01-38	EUR	5 000 000	4 160 284,24	0,37
SC GERMANY CONSUMER 20241 E1R+1.3% 14-01-38	EUR	2 400 000	2 408 203,76	0,21
SC GERMANY CONSUMER 20241 E1R+1.75% 14-01-38	EUR	8 800 000	8 840 654,53	0,79
SC GERMANY CONSUMER 20241 E1R+3.6% 14-01-38	EUR	3 100 000	3 170 318,09	0,28
SC GERMANY CONSUMER 20241 E1R+4.8% 14-01-38	EUR	1 300 000	655 914,67	0,06
SC GERMANY CONSUMER 20242 D E1R+1.7% 14-05-38	EUR	1 500 000	1 504 497,32	0,13
SC GERMANY SA COMPARTMENT LEASING 20231 E1R+3.0% 14-12-32	EUR	1 700 000	1 337 434,91	0,12
SC GERMANY SA COMPARTMENT LEASING 20231 E1R+5.3% 14-12-32	EUR	2 000 000	1 572 597,56	0,14
SUNRISE SPV 50 SRL E1R+1.0% 27-07-48	EUR	2 200 000	1 453 956,41	0,13
SUNRISE SPV 96 SRL E1R+0.67% 27-04-50	EUR	8 200 000	8 188 487,34	0,73
TITULIZACION DE ACTIVOS 22MIXTO FTA E3R+0.37% 28-06-46	EUR	2 300 000	2 238 187,85	0,20
TITULIZACION DE ACTIVOS 22MIXTO FTA E3R+0.45% 28-06-46	EUR	5 500 000	4 199 136,96	0,37
TWIN BRIDGES 20221 SONIO+0.77% 01-12-55	GBP	2 897 000	2 768 969,86	0,25
VITA SCIENTIA 20221 DAC E3R+1.3% 27-08-25	EUR	6 996 000	6 962 782,42	0,62
VITA SCIENTIA 20221 DAC E3R+1.8% 27-08-25	EUR	2 400 000	2 347 969,80	0,21
WESER FUNDING SA COMPARTMENT NOR 2025 E3R+0.57% 15-04-63	EUR	4 400 000	4 378 990,89	0,39
Sociétés d'investissement immobilier (SII)			36 776 936,59	3,28
CVC CORDATUS LOAN FUND III E3R+3.05% 26-05-38	EUR	2 600 000	2 636 009,74	0,24
PARAGON MORTGAGES NO12 E3R+0.24% 15-11-38	EUR	37 694 000	5 366 481,71	0,48
PARAGON MORTGAGES NO12 E3R+0.48% 15-11-38	EUR	11 254 000	3 900 470,51	0,35
PARAGON MORTGAGES NO12 E3R+0.92% 15-11-38	EUR	9 531 000	3 302 028,60	0,29
PARAGON MORTGAGES NO12 SONIO+0.3593% 15-11-38	GBP	30 000 000	5 060 418,44	0,45
PARAGON MORTGAGES NO12 SONIO+0.5993% 15-11-38	GBP	8 000 000	3 297 168,69	0,29
SAECURE BV E3R+0.4% 28-01-91	EUR	11 700 000	10 864 971,44	0,97
TDA 19MIXTO FONDO DE TITULIZACION DE E3R+3.5% 22-03-36	EUR	2 500 000	2 349 387,46	0,21
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)			29 911 263,05	2,67
CAPITAL FOUR CLO IV DAC E3R+3.4% 15-04-38	EUR	4 600 000	4 694 874,31	0,42
CONTEGO CLO IX DAC E3R+2.15% 24-01-34	EUR	1 500 000	1 508 573,85	0,13
GREEN LION 20231 BV E3R+0.45% 23-07-65	EUR	16 800 000	16 815 900,17	1,51
JUBILEE CLO 2018XX BV E3R+2.5% 25-01-38	EUR	2 800 000	2 855 885,79	0,25
JUBILEE CLO 2018XX BV E3R+3.5% 25-01-38	EUR	4 000 000	4 036 028,93	0,36

OPCVM AMUNDI ABS RESPONSIBLE

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TITRES D'OPC			90 979 265,98	8,11
OPCVM			50 311 872,20	4,49
Gestion collective			50 311 872,20	4,49
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM RESPONSIBLE PART E C	EUR	1,18	12 467,38	0,00
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM RESPONSIBLE PART Z C	EUR	464,904	50 299 404,82	4,49
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne			17 862 165,31	1,59
Gestion collective			17 862 165,31	1,59
AMUNDI ABS AAA Part I C	EUR	50	10 339 081,00	0,92
CARS ALLIANCE AUTO LOANS GERMANY E1R+1.2% 23-10-34	EUR	4 600 000	4 617 434,69	0,41
CARS ALLIANCE AUTO LOANS GERM V 2025 1 E1R+0.62% 20-07-37	EUR	2 900 000	2 905 649,62	0,26
Autres OPC et fonds d'investissement			22 805 228,47	2,03
Gestion collective			22 805 228,47	2,03
FCT PIXEL 2021 E3R+1.75% 25-02-38	EUR	200 000	31 225,59	0,00
HARMONY FRENCH HOME LOAN E3R+1.25% 27-05-62	EUR	1 600 000	1 607 469,71	0,14
HARMONY FRENCH HOME LOANS FCT 20211 E3R+0.95% 27-05-61	EUR	5 300 000	5 301 123,95	0,47
NORIA 2021-1 C	EUR	400 000	102 355,97	0,01
NORIA 2021-1 D	EUR	2 900 000	740 767,23	0,07
NORIA 2021-1 E	EUR	9 100 000	2 305 048,44	0,21
NORIA 2021-1 F	EUR	10 500 000	2 624 285,19	0,23
PIXEL 2021-1 B	EUR	600 000	93 687,89	0,01
RED BLACK AUTO LOANS FRANCE 2024 E1R+0.56% 27-06-39	EUR	10 000 000	9 999 264,50	0,89
Total			1 104 106 164,24	98,48

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
A/EUR/DKK/20250618	1 097,37		EUR	8 580 875,90	DKK	-8 579 778,53
A/EUR/GBP/20250618		-73 551,45	EUR	66 446 612,47	GBP	-66 520 163,92
Total	1 097,37	-73 551,45		75 027 488,37		-75 099 942,45

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

OPCVM AMUNDI ABS RESPONSIBLE

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*) +/-
		Actif	Passif	
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*) +/-
		Actif	Passif	
1. Futures				
EURO BOBL 0625	-70		-18 900,00	-8 339 800,00
Sous-total 1.			-18 900,00	-8 339 800,00
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total			-18 900,00	-8 339 800,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

OPCVM AMUNDI ABS RESPONSIBLE

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*) +/-
		Actif	Passif	
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*) +/-
		Actif	Passif	
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
ITRAXX XOVER S43 V1	-10 000 000		-963 603,00	-10 000 000,00
ITRAXX XOVER S43 V1	-10 000 000		-963 603,00	-10 000 000,00
ITRAXX XOVER S43 V1	-10 000 000		-963 603,00	-10 000 000,00
Sous-total 4.			-2 890 809,00	-30 000 000,00
Total			-2 890 809,00	-30 000 000,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

OPCVM AMUNDI ABS RESPONSIBLE

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)				Classe de part couverte	
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)			
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)		
A/GBP/EUR/20250616	0,06		GBP	112,75	EUR	-112,69	FR0013234028	
A/GBP/EUR/20250616		-0,03	GBP	49,79	EUR	-49,82	FR0013234028	
A/GBP/EUR/20250616	0,04		GBP	23,18	EUR	-23,14	FR0013234028	
A/GBP/EUR/20250616	0,25		GBP	218,73	EUR	-218,48	FR0013234028	
A/GBP/EUR/20250616		-0,59	GBP	166,06	EUR	-166,65	FR0013234028	
A/GBP/EUR/20250616	0,07		GBP	106,09	EUR	-106,02	FR0013234028	
A/GBP/EUR/20250616		-0,74	GBP	475,56	EUR	-476,30	FR0013234028	
A/GBP/EUR/20250616		-0,01	GBP	15,24	EUR	-15,25	FR0013234028	
A/GBP/EUR/20250616	0,66		GBP	97,37	EUR	-96,71	FR0013234028	
G4-A-GBP/EUR/160625	236,53		GBP	236 922,77	EUR	-236 686,24	FR0013234028	
Total	237,61	-1,37		238 187,54		-237 951,30		

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

OPCVM AMUNDI ABS RESPONSIBLE

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	1 104 106 164,24
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-72 454,08
Total instruments financiers à terme - actions	-18 900,00
Total instruments financiers à terme - taux	-2 890 809,00
Total instruments financiers à terme - change	236,24
Total instruments financiers à terme - crédit	22 275 781,84
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-2 240 680,77
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	Passifs de financement (-)
Autres actifs (+)	1 121 159 338,47
Autres passifs (-)	
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part AMUNDI ABS RESPONSIBLE D	EUR	4,001	199 203,95
Part AMUNDI ABS RESPONSIBLE I3-C	EUR	1 162,000	116 436,23
Part AMUNDI ABS RESPONSIBLE I-C	EUR	3 196,03115	282 011,25
Part AMUNDI ABS RESPONSIBLE I GBP-D	GBP	1,000	200 965,93
Part AMUNDI ABS RESPONSIBLE L-C	EUR	56 972,044	113,60
Part AMUNDI ABS RESPONSIBLE M-D	EUR	718,571	103 814,24
Part AMUNDI ABS RESPONSIBLE R-C	EUR	21 181,180	115,07

AMUNDI ABS

COMPTES ANNUELS

31/05/2024

BILAN ACTIF AU 31/05/2024 EN EUR

	31/05/2024	31/05/2023
IMMobilisations nettes	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	1 141 678 109,89	710 655 088,17
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	1 044 804 143,11	636 467 807,07
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 037 068 339,82	636 467 807,07
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	7 735 803,29	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	96 700 496,78	66 703 224,19
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	39 715 465,58	33 685 007,38
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	56 985 031,20	33 018 216,81
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	6 258 676,91
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	6 258 676,91
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	173 470,00	1 225 380,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	173 470,00	1 225 380,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	106 612 450,38	114 132 891,26
Opérations de change à terme de devises	105 297 128,38	110 155 682,91
Autres	1 315 322,00	3 977 208,35
COMPTEs FINANCIERS	1 919 482,65	15 155 937,47
Liquidités	1 919 482,65	15 155 937,47
TOTAL DE L'ACTIF	1 250 210 042,92	839 943 916,90

BILAN PASSIF AU 31/05/2024 EN EUR

	31/05/2024	31/05/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 080 594 261,90	685 472 024,51
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,09
Report à nouveau (a)	0,89	0,02
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-8 594 266,45	-1 009 692,45
Résultat de l'exercice (a,b)	43 117 756,86	16 015 741,60
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	1 115 117 753,20	700 478 073,77
* Montant représentatif de l'actif net		
INSTRUMENTS FINANCIERS	173 470,00	22 064 998,32
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	20 218 992,99
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	20 218 992,99
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	173 470,00	1 846 005,33
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	173 470,00	1 225 380,00
Autres opérations	0,00	620 625,33
DETTES	134 918 819,72	117 400 844,81
Opérations de change à terme de devises	105 968 197,14	112 049 195,01
Autres	28 950 622,58	5 351 649,80
COMPTE FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	1 250 210 042,92	839 943 916,90

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 31/05/2024 EN EUR

	31/05/2024	31/05/2023
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO SCHATZ 0623	0,00	4 647 280,00
EURO BOBL 0623	0,00	34 142 460,00
FGBL BUND 10A 0623	0,00	8 571 150,00
XEUR FGBX BUX 0623	0,00	138 700,00
EURO BUND 0624	8 148 420,00	0,00
XEUR FGBX BUX 0624	126 420,00	0,00
EURO BOBL 0924	22 154 880,00	0,00
EURO SCHATZ 0924	2 631 000,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Credit Default Swaps		
ITRAXX EUR XOVER S39	0,00	10 000 000,00
ITRAXX EUROPE S39 V1	0,00	25 000 000,00
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/05/2024 EN EUR

	31/05/2024	31/05/2023
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	683 380,88	168 198,18
Produits sur actions et valeurs assimilées	-61 455,43	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	43 555 638,11	19 826 774,17
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	34 646,47	43 868,44
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	2 526 630,05	1 419 277,75
TOTAL (1)	46 738 840,08	21 458 118,54
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	469 370,59	306 790,14
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	60 919,59	35 974,06
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	530 290,18	342 764,20
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	46 208 549,90	21 115 354,34
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	6 310 577,28	3 072 488,29
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	39 897 972,62	18 042 866,05
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	6 421 010,86	-1 940 810,99
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	3 201 226,62	86 313,46
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	43 117 756,86	16 015 741,60

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

- TCN swapés : valorisés selon la courbe OIS (Overnight Indexed Swaps)
- les TCN d'une durée de vie supérieure à trois mois (OPC monétaires) : valorisés selon la courbe OIS (Overnight Indexed Swaps).

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les CDS :

Les CDS pourront porter notamment sur des signatures incluses dans l'indice ITRAXX telles qu'elles sont définies par le comité de sélection des valeurs de l'indice, des titrisations ou des indices de titrisations.

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013234028 - Part AMUNDI ABS Part I GBP : Taux de frais maximum de 0,35 % TTC.

FR0013235215 - Part AMUNDI ABS Part D : Taux de frais maximum de 0,35 % TTC jusqu'au 02/04/2024 puis il est passé à 0,40 % TTC.

FR0013335502 - Part AMUNDI ABS Part I3-C : Taux de frais maximum de 1,00 % TTC.

FR0013289428 - Part AMUNDI ABS Part R-C : Taux de frais maximum de 0,50 % TTC jusqu'au 02/04/2024 puis il est passé à 0,55 % TTC.

FR0013240447 - Part AMUNDI ABS Part L : Taux de frais maximum de 0,70 % TTC jusqu'au 02/04/2024 puis il est passé à 0,80 % TTC.

FR0010319996 - Part AMUNDI ABS Part IC : Taux de frais maximum de 0,35 % TTC Taux de frais maximum de 0,50 % TTC jusqu'au 02/04/2024 puis il est passé à 0,40 % TTC.

FR001400APW1 - AMUNDI ABS Part M D: Taux de frais maximum de 0,35% TTC jusqu'au 02/04/2024 puis il est passé à 0,45 % TTC.

Swing pricing

Mécanisme du Swing Pricing

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage. Aux fins de préserver l'intérêt des porteurs présents dans l'OPC, la Société de Gestion peut décider d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing à l'OPC avec seuil de déclenchement.

Ainsi dès lors que le solde de souscriptions-rachats de toutes les parts confondues est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative. Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde des souscriptions-rachats est positif (et respectivement négatif) ; l'objectif est de limiter l'impact de ces souscriptions-rachats sur la Valeur Liquidative des porteurs présents dans l'OPC.

Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total de l'OPC.

Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion, et ils sont revus à minima sur un rythme trimestriel.

En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille.

Conformément à la réglementation, seules les personnes en charge de sa mise en oeuvre connaissent le détail de ce mécanisme, et notamment le pourcentage du seuil de déclenchement.

Commission de surperformance :

Le calcul de la commission de surperformance s'applique au niveau de chaque part concernée et à chaque date d'établissement de la Valeur Liquidative. Celui-ci est basé sur la comparaison (ci-après la « Comparaison») entre :

L'actif de référence (ci-après « l'Actif de Référence ») qui représente et réplique l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) au 1er jour de la période d'observation, retraité des souscriptions/rachats à chaque valorisation, auquel est appliquée la performance de l'indicateur de référence majoré comme suit :

- pour la part I (C) : l' ESTR capitalisé, majoré de 0,65% par an ;
- pour la part L (C) : l' ESTR capitalisé, majoré de 0,30% par an ;
- pour la part I GBP (D) : le SONIA capitalisé, majoré de 0,65% par an ;
- pour la part D : l' ESTR capitalisé, majoré de 0,65% par an ;
- pour la part R (C) : l'ESTR capitalisé, majoré de 0,50% par an;

Ainsi, à compter du 1er juin 2022, la Comparaison est effectuée sur une période d'observation de cinq années maximum, dont la date anniversaire correspond au jour d'établissement de la dernière valeur liquidative du mois de mai. Toutes les périodes d'observations qui s'ouvrent à compter du 1er juin 2022 intègrent les nouvelles modalités ci-dessous.

Au cours de la vie de la part, une nouvelle période d'observation de 5 années maximum s'ouvre : en cas de versement de la provision annuelle à une date anniversaire ; en cas de sous-performance cumulée constatée à l'issue d'une période de 5 ans.

Dans ce cas, toute sous-performance supérieure à 5 ans ne sera plus prise en compte au cours de la nouvelle période d'observation ; à l'inverse toute sous-performance générée sur les 5 dernières années continuera à être prise en compte.

La commission de surperformance représentera 15% de l'écart entre l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et l'Actif de Référence si les conditions cumulatives suivantes sont remplies : cet écart est positif ; la performance relative, depuis le début de la période d'observation telle que définie ci-dessus, de la part par rapport à l'actif de référence est positive ou nulle. Les sous-performances passées sur les 5 dernières années doivent ainsi être compensées avant qu'une provision puisse à nouveau être enregistrée.

Cette commission fera l'objet d'une provision lors du calcul de la Valeur Liquidative.

En cas de rachat au cours de la période d'observation, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de part rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion. Celle-ci peut être versée à la société de gestion à chaque date anniversaire.

Si, au cours de la période d'observation, l'actif net calculé de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est inférieur à celui de l'Actif de Référence, la commission de surperformance sera nulle et fera l'objet d'une reprise de provision lors du calcul de la Valeur Liquidative. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Sur la période d'observation, toutes provisions telles que définies ci-dessus deviennent exigible à date d'anniversaire et seront payées à la Société de Gestion.

La commission de surperformance est perçue par la société de gestion même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'Actif de Référence.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts AMUNDI ABS Part D	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Parts AMUNDI ABS Part I3-C	Capitalisation	Capitalisation
Parts AMUNDI ABS Part IC	Capitalisation	Capitalisation
Parts AMUNDI ABS Part I GBP	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Parts AMUNDI ABS Part L	Capitalisation	Capitalisation
Parts AMUNDI ABS Part M D	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Parts AMUNDI ABS Part R-C	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/05/2024 EN EUR

	31/05/2024	31/05/2023
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	700 478 073,77	992 186 733,24
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	629 716 314,11	202 620 018,45
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-277 863 408,49	-504 658 152,24
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	3 837 574,00	921 886,16
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-3 545 574,86	-10 074 980,76
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	5 649 572,11	21 492 697,84
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-11 288 260,41	-6 145 594,12
Frais de transactions	-747 009,79	-359 840,95
Définitions de change	1 788 501,73	-10 502 049,01
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	28 894 366,49	186 007,76
<i>Déférence d'estimation exercice N</i>	<i>6 813 963,60</i>	<i>-22 080 402,89</i>
<i>Déférence d'estimation exercice N-1</i>	<i>22 080 402,89</i>	<i>22 266 410,65</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	2 005 330,33	-3 123 122,83
<i>Déférence d'estimation exercice N</i>	<i>159 325,00</i>	<i>-1 846 005,33</i>
<i>Déférence d'estimation exercice N-1</i>	<i>1 846 005,33</i>	<i>-1 277 117,50</i>
Distribution de l'exercice précédent sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice précédent sur résultat	-504 471,79	-19 825,28
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	39 897 972,62	18 042 866,05
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	-2 257,08
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-3 201 226,62	-86 313,46
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	1 115 117 753,20	700 478 073,77

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Créances immobilisées	7 735 803,29	0,69
Mortgages négociés sur un marché réglementé ou assimilé	1 000 867 427,61	89,75
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	21 845 577,69	1,96
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	14 355 334,52	1,29
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	1 044 804 143,11	93,69
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Taux	33 060 720,00	2,96
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	33 060 720,00	2,96
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	61 816 668,53	5,54	27 693 984,06	2,48	955 293 490,52	85,67	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 919 482,65	0,17
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	33 060 720,00	2,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	9 085 636,85	0,81	0,00	0,00	1 035 718 506, 26	92,88
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 919 482,65	0,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	2 631 000,00	0,24	22 154 880,00	1,99	8 274 840,00	0,74
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 GBP		Devise 2 DKK		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	86 862 575,74	7,79	14 355 334,52	1,29	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	5 026 472,58	0,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	13 340,30	0,00	55 145,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	92 282 334,25	8,28	14 422 740,32	1,29	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/05/2024
CRÉANCES	Achat à terme de devise	5 026 472,58
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	100 270 655,80
	Dépôts de garantie en espèces	517 118,00
	Coupons et dividendes en espèces	8 204,00
	Collatéraux	790 000,00
TOTAL DES CRÉANCES		106 612 450,38
DETTES	Vente à terme de devise	100 986 832,30
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	4 981 364,84
	Achats à règlement différé	24 814 012,78
	Frais de gestion fixe	452 320,89
	Frais de gestion variable	3 382 451,16
	Autres dettes	301 837,75
TOTAL DES DETTES		134 918 819,72
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-28 306 369,34

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part AMUNDI ABS D		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	4,001	
Part AMUNDI ABS I3-C		
Parts souscrites durant l'exercice	267,868	29 039 105,87
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	267,868	29 039 105,87
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 443,509	
Part AMUNDI ABS I-C		
Parts souscrites durant l'exercice	1 574,01126	410 002 779,69
Parts rachetées durant l'exercice	-513,00738	-134 189 445,37
Solde net des souscriptions/rachats	1 061,00388	275 813 334,32
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	3 283,20906	
Part AMUNDI ABS I-GBP		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	21,500	
Part AMUNDI ABS L		
Parts souscrites durant l'exercice	21 745,135	2 279 436,06
Parts rachetées durant l'exercice	-43 057,844	-4 513 451,30
Solde net des souscriptions/rachats	-21 312,709	-2 234 015,24
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	38 132,057	
Part AMUNDI ABS M-D		
Parts souscrites durant l'exercice	1 838,211	187 052 459,86
Parts rachetées durant l'exercice	-1 363,628	-139 025 531,83
Solde net des souscriptions/rachats	474,583	48 026 928,03
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	567,597	
Part AMUNDI ABS R-C		
Parts souscrites durant l'exercice	12 479,474	1 342 532,63
Parts rachetées durant l'exercice	-1 251,115	-134 979,99
Solde net des souscriptions/rachats	11 228,359	1 207 552,64
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	11 413,005	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part AMUNDI ABS D	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part AMUNDI ABS I3-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part AMUNDI ABS I-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part AMUNDI ABS I-GBP	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part AMUNDI ABS L	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part AMUNDI ABS M-D	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part AMUNDI ABS R-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/05/2024
Parts AMUNDI ABS D	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	2 346,40
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,30
Frais de gestion variables provisionnés	3 600,06
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,46
Frais de gestion variables acquis	56,80
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts AMUNDI ABS I3-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	471 135,75
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,35
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts AMUNDI ABS I-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	2 165 721,19
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,30
Frais de gestion variables provisionnés	3 038 137,83
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,42
Frais de gestion variables acquis	293 070,63
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,04
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts AMUNDI ABS I-GBP	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	10 494,64
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,22
Frais de gestion variables provisionnés	23 677,75
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,49
Frais de gestion variables acquis	374,74
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/05/2024
Parts AMUNDI ABS L	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	32 964,92
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,63
Frais de gestion variables provisionnés	15 012,87
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,29
Frais de gestion variables acquis	6 158,62
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,12
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts AMUNDI ABS M-D	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	243 810,45
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,33
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts AMUNDI ABS R-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 829,77
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,46
Frais de gestion variables provisionnés	1 989,25
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,50
Frais de gestion variables acquis	195,61
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,05
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/05/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/05/2024
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/05/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			39 715 465,58
	FR0011176635	AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI part E-C	12 099,16
	FR0014005XL2	AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI PART Z C	39 703 366,42
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			39 715 465,58

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versé au titre de l'exercice

	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaires
Acomptes	14/09/2023	AMUNDI ABS D	7 252,89	1 812,77	0,70	0,174
Acomptes	14/12/2023	AMUNDI ABS D	8 052,89	2 012,72	0,60	0,149
Acomptes	15/03/2024	AMUNDI ABS D	7 861,52	1 964,89	0,58	0,144
Acomptes	14/09/2023	AMUNDI ABS I-GBP	45 828,97	2 131,58	4,36	0,203
Acomptes	14/12/2023	AMUNDI ABS I-GBP	50 455,77	2 346,78	3,72	0,173
Acomptes	15/03/2024	AMUNDI ABS I-GBP	49 622,00	2 308,00	3,61	0,168
Acomptes	14/09/2023	AMUNDI ABS M-D	1 381 612,14	1 067,44	32,36	0,025
Acomptes	14/12/2023	AMUNDI ABS M-D	930 654,72	1 079,83	90,49	0,105
Acomptes	15/03/2024	AMUNDI ABS M-D	719 885,72	1 221,69	44,19	0,075
Total acomptes			3 201 226,62	15 945,70	180,61	1,216

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/05/2024	31/05/2023
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,89	0,02
Résultat avant acompte(s)	46 318 983,48	16 102 055,06
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	3 201 226,62	86 313,46
Total	43 117 757,75	16 015 741,62

	31/05/2024	31/05/2023
Parts AMUNDI ABS D		
Affectation		
Distribution	8 903,59	6 416,32
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,03
Capitalisation	0,00	0,00
Total	8 903,59	6 416,35
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	4,001	4,001
Distribution unitaire	2 225,34	1 603,68
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	0,53	0,00

	31/05/2024	31/05/2023
Parts AMUNDI ABS I3-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	6 997 543,46	2 871 843,55
Total	6 997 543,46	2 871 843,55

	31/05/2024	31/05/2023
Parts AMUNDI ABS I-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	35 143 349,33	12 753 478,12
Total	35 143 349,33	12 753 478,12

	31/05/2024	31/05/2023
Parts AMUNDI ABS I-GBP		
Affectation		
Distribution	57 048,32	39 532,05
Report à nouveau de l'exercice	0,19	0,02
Capitalisation	0,00	0,00
Total	57 048,51	39 532,07
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	21 500	21 500
Distribution unitaire	2 653,41	1 838,70
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	3,35	0,00

	31/05/2024	31/05/2023
Parts AMUNDI ABS L		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	151 747,98	123 028,56
Total	151 747,98	123 028,56

	31/05/2024	31/05/2023
Parts AMUNDI ABS M-D		
Affectation		
Distribution	710 659,82	221 019,87
Report à nouveau de l'exercice	4,59	0,90
Capitalisation	0,00	0,00
Total	710 664,41	221 020,77
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	567,597	93,014
Distribution unitaire	1 252,05	2 376,20
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	39,13	0,00

	31/05/2024	31/05/2023
Parts AMUNDI ABS R-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	48 500,47	422,20
Total	48 500,47	422,20

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/05/2024	31/05/2023
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,09
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-8 594 266,45	-1 007 435,37
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	2 257,08
Total	-8 594 266,45	-1 009 692,36

	31/05/2024	31/05/2023
Parts AMUNDI ABS D		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-6 414,97	-3 183,54
Total	-6 414,97	-3 183,54

	31/05/2024	31/05/2023
Parts AMUNDI ABS I3-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 247 596,66	-158 342,84
Total	-1 247 596,66	-158 342,84

	31/05/2024	31/05/2023
Parts AMUNDI ABS I-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-6 906 610,86	-731 833,14
Total	-6 906 610,86	-731 833,14

	31/05/2024	31/05/2023
Parts AMUNDI ABS I-GBP		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	88 194,43	-69 036,66
Total	88 194,43	-69 036,66

	31/05/2024	31/05/2023
Parts AMUNDI ABS L		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-32 531,03	-7 868,33
Total	-32 531,03	-7 868,33

	31/05/2024	31/05/2023
Parts AMUNDI ABS M-D		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-479 489,90	-39 403,03
Total	-479 489,90	-39 403,03

	31/05/2024	31/05/2023
Parts AMUNDI ABS R-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-9 817,46	-24,82
Total	-9 817,46	-24,82

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	29/05/2020	31/05/2021	31/05/2022	31/05/2023	31/05/2024
Actif net Global en EUR	1 107 670 665,06	748 838 937,01	992 186 733,24	700 478 073,77	1 115 117 753,20
Parts AMUNDI ABS D en EUR					
Actif net	768 660,56	785 173,99	773 047,43	771 898,26	797 123,79
Nombre de titres	4 000	4 001	4 001	4 001	4 001
Valeur liquidative unitaire	192 165,14	196 244,43	193 213,55	192 926,33	199 231,13
Distribution unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	0,00	564,13	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-5 632,20	-3 697,47	-249,48	-795,68	-1 603,34
Distribution unitaire sur résultat	3 397,68	2 276,56	1 739,22	4 495,89	8 015,72
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00	1 467	0,00	0,467 (*)
Parts AMUNDI ABS I3-C en EUR					
Actif net	739 098,91	99 949 130,79	135 443 907,38	121 249 470,03	160 357 089,57
Nombre de titres	7 588	980,741	1 340,420	1 175,641	1 443,509
Valeur liquidative unitaire	97 403,65	101 911,85	101 045,87	103 134,77	111 088,38
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-2 844,44	-1 892,99	-127,90	-134,68	-864,28
Capitalisation unitaire sur résultat	1 671,65	1 872,73	857,30	2 442,78	4 847,59
Parts AMUNDI ABS I-C en EUR					
Actif net	985 370 600,92	635 853 185,54	843 427 117,98	558 103 147,02	884 501 838,56
Nombre de titres	4 143 91455	2 560,39675	3 424,79475	2 222,20518	3 283,20906
Valeur liquidative unitaire	237 787,38	248 341,66	246 270,85	251 148,34	269 401,61
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-6 942,73	-4 609,89	-311,17	-329,32	-2 103,61
Capitalisation unitaire sur résultat	4 174,90	3 616,68	2 126,89	5 739,10	10 703,96

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	29/05/2020	31/05/2021	31/05/2022	31/05/2023	31/05/2024
Parts AMUNDI ABS I-GBP en GBP					
Actif net en GBP	4 144 118,29	4 259 813,46	4 059 646,89	4 110 713,59	4 301 796,90
Nombre de titres	21,500	21,500	21,500	21,500	21,500
Valeur liquidative unitaire en GBP	192 749,68	198 130,85	188 820,78	191 195,98	200 083,57
Distribution unitaire sur +/- values nettes en EUR	0,00	4 928,90	4 094,44	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	-9 989,61	0,00	-1 309,65	-3 211,00	4 102,06
Distribution unitaire sur résultat en EUR	4 038,85	2 706,72	2 199,569	5 315,06	9 439,77
Crédit d'impôt unitaire en EUR	0,00	0,00	1,685	0,00	0,544 (*)
Parts AMUNDI ABS L en EUR					
Actif net	114 009 926,49	5 137 407,08	5 363 377,57	6 057 905,89	4 153 968,34
Nombre de titres	1 165 431,058	50 695,462	53 525,235	59 444,766	38 132,057
Valeur liquidative unitaire	97,82	101,33	100,20	101,90	108,93
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-2,86	-1,89	-0,12	-0,13	-0,85
Capitalisation unitaire sur résultat	1,40	0,89	0,57	2,06	3,97
Parts AMUNDI ABS M-D en EUR					
Actif net	0,00	0,00	0,00	9 497 887,53	59 005 833,91
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	93,014	567,597
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	102 112,45	103 957,26
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	0,00	-423,62	-844,77
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	2 376,20	4 621,01
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,205 (*)
Parts AMUNDI ABS R-C en EUR					
Actif net	2 176 522,90	2 161 344,04	2 402 946,75	18 976,86	1 256 690,68
Nombre de titres	22 184,931	21 232,934	23 826,468	184,646	11 413,005
Valeur liquidative unitaire	98,10	101,79	100,85	102,77	110,11
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-2,86	-1,90	-0,12	-0,13	-0,86
Capitalisation unitaire sur résultat	1,67	1,08	0,77	2,28	4,24

(*) Le crédit d'impôt unitaire présenté correspond aux acomptes de l'exercice comptable, le crédit d'impôt unitaire définitif ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
RED BLACK AUTO GERMANY 10 UG E1R+2.1% 15-09-32	EUR	1 200 000	1 219 640,60	0,11
RED BLACK AUTO GERMANY 10 UG E1R+3.1% 15-09-32	EUR	3 000 000	3 073 189,83	0,28
RED BLACK AUTO GERMANY 7 UG E1R+2.7% 15-10-29	EUR	2 500 000	716 317,66	0,06
RED BLACK AUTO GERMANY 8 UG E1R+0.95% 15-09-30	EUR	1 900 000	1 012 933,50	0,09
RED BLACK AUTO GERMANY 8 UG E1R+1.35% 15-09-30	EUR	800 000	426 429,08	0,04
REVOCAR 20241 UG E1R+0.56% 21-02-37	EUR	5 000 000	4 920 632,31	0,44
REVOCAR 20241 UG E1R+1.3% 21-02-37	EUR	900 000	888 025,86	0,08
REVOCAR 20241 UG E1R+2.3% 21-02-37	EUR	1 700 000	1 684 466,75	0,15
REVOCAR 20241 UG E1R+4.1% 21-02-37	EUR	1 300 000	1 296 320,74	0,12
SC GERMANY CONSUMER 20241 E1R+1.3% 14-01-38	EUR	2 400 000	2 409 698,16	0,22
SC GERMANY CONSUMER 20241 E1R+1.75% 14-01-38	EUR	8 800 000	8 817 062,22	0,79
SC GERMANY CONSUMER 20241 E1R+3.6% 14-01-38	EUR	3 100 000	3 107 207,50	0,28
SC GERMANY CONSUMER 20241 E1R+4.8% 14-01-38	EUR	1 300 000	1 308 081,67	0,12
SC GERMANY SA COMPART CONSUMER 20201 E1R+2.5% 14-11-34	EUR	200 000	55 753,71	0,00
TOTAL ALLEMAGNE			30 935 759,59	2,78
DANEMARK				
BRF 2 1/2 10/01/47	DKK	368 206,39	45 279,41	0,00
BRF 2 10/01/37	DKK	376 794,14	47 406,04	0,01
BRFKR 1.0% 01-10-32	DKK	396 185,03	49 410,10	0,01
BRFKR 1.5% 01-10-37	DKK	459 252,64	55 355,44	0,01
BRFKR 2.0% 01-10-47	DKK	422 979,72	49 141,95	0,00
BRFKR 2.0% 01-10-50	DKK	375 262,39	43 114,95	0,00
BRFKR 2.0% 01-10-50	DKK	494 089,23	55 426,25	0,00
BRFKREDIT AS 2.0% 01-10-47	DKK	320 869,69	36 854,58	0,00
JYSKE REALKREDIT AS 0.5% 01-10-50	DKK	6 063 151,16	584 777,83	0,05
JYSKE REALKREDIT AS 1.5% 01-10-50	DKK	6 218 179,05	672 906,98	0,06
JYSKE REALKREDIT AS 1.5% 01-10-50	DKK	3 915 330,71	408 542,02	0,04
NDASS 2 1/2 01/04/47	DKK	407 831,68	50 152,08	0,00
NDASS 2 10/01/37	DKK	444 507,04	56 043,65	0,01
NORDEA KREDIT REALKREDIT 0.5% 01-10-40	DKK	4 401 983,6	477 945,81	0,04
NORDEA KREDIT REALKREDIT 0.5% 01-10-43	DKK	6 668 685,51	713 222,56	0,07
NORDEA KREDIT REALKREDIT 0.5% 01-10-50	DKK	0,2	0,02	0,00
NORDEA KREDIT REALKREDIT 1.0% 01-10-50	DKK	4 575 475,95	472 972,31	0,04
NORDEA KREDIT REALKREDIT 1.0% 01-10-53	DKK	7 221 346,78	733 392,76	0,07
NORDEA KREDIT REALKREDIT 1.5% 01-10-40	DKK	1 044 527,02	123 356,86	0,01
NORDEA KREDIT REALKREDIT 1.5% 01-10-50	DKK	1 273 696,04	137 901,88	0,01
NORDEA KREDIT REALKREDIT 1.5% 01-10-50	DKK	2 190 062,76	228 779,80	0,02
NORDEA KREDIT REALKREDIT 2.0% 01-07-50	DKK	1 998 611,66	224 505,48	0,02
NORDEA KREDIT REALKREDIT 2.0% 01-10-47	DKK	487 427,38	56 683,89	0,01
NORDEA KREDIT REALKREDIT 2.0% 01-10-47	DKK	439 572,69	50 594,54	0,01
NORDEA KREDIT REALKREDIT 2.0% 01-10-50	DKK	1 311 167,39	150 660,72	0,02
NORDEA KREDIT REALKREDIT 2.5% 01-10-53	DKK	7 620 526,45	903 572,87	0,08
NORD KRED REA 1.5% 01-10-37	DKK	1 005 996,9	121 321,97	0,01
NYKRE 1 1/2 10/01/37	DKK	477 212,8	57 599,10	0,00

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
NYKRE 2 1/2 10/01/47	DKK	395 077,42	48 140,91	0,00
NYKRE 2 10/01/47	DKK	467 088,51	54 281,10	0,01
NYKRE 3 10/01/47	DKK	450 938,35	57 873,86	0,00
NYKREDIT 0.5% 01-10-40	DKK	3 944 944,15	425 937,24	0,04
NYKREDIT 1.0% 01-10-32	DKK	447 966,05	56 006,53	0,00
NYKREDIT 1.0% 01-10-50	DKK	4 319 124,37	440 150,10	0,04
NYKREDIT 1.0% 01-10-53	DKK	9 358 676,94	943 732,64	0,08
NYKREDIT 1.5% 01-10-50	DKK	2 285 354	238 360,34	0,02
NYKREDIT 1.5% 01-10-50	DKK	3 229 170,6	349 178,98	0,03
NYKREDIT 1.5% 01-10-53	DKK	2 775 292,56	281 952,19	0,03
NYKREDIT 2.0% 01-10-47	DKK	459 370,96	52 819,27	0,00
NYKREDIT 2.0% 01-10-50	DKK	797 293,99	91 593,44	0,01
NYKREDIT 2.0% 01-10-50	DKK	422 423,23	47 362,45	0,01
NYKREDIT 2.0% 01-10-53	DKK	2 660 864,67	288 646,12	0,02
NYKREDIT 2.5% 01-10-53	DKK	7 596 334,56	899 333,87	0,08
NYKREDIT 3.0% 01-10-47	DKK	3 965 670,89	510 366,32	0,05
NYKREDIT 3.0% 01-10-53	DKK	7 961 678,14	969 241,66	0,08
NYKREDIT 3.0% 01-10-53	DKK	7 653 756,88	948 793,95	0,09
NYKREDIT 5.0% 01-10-53	DKK	4 846 519,78	658 197,68	0,06
NYKR REAL AS 2.5% 01-10-47	DKK	433 316,04	53 286,60	0,01
NYKR REAL AS 3.0% 01-10-44	DKK	2 546 220,44	333 157,42	0,03
TOTAL DANEMARK			14 355 334,52	1,29
ESPAGNE				
AUTO ABS SPANISH LOANS 20201 3.6% 28-12-35	EUR	19 500 000	3 732 152,73	0,33
AUTONORIA SPAIN 2019 E1R+1.85% 25-12-35	EUR	3 000 000	518 916,65	0,05
AUTONORIA SPAIN 2019 E1R+2.85% 25-12-35	EUR	4 900 000	848 030,20	0,07
AUTONORIA SPAIN 2019 E1R+4.0% 25-12-35	EUR	10 000 000	1 734 152,87	0,15
AUTONORIA SPAIN 2021 FT E1R+3.9% 31-01-39	EUR	2 400 000	1 083 948,59	0,10
AUTONORIA SPAIN 2021 FT E1R 31-01-39	EUR	5 000 000	2 253 781,58	0,20
AUTONORIA SPAIN 2021 FT E1R 31-01-39	EUR	1 100 000	496 702,88	0,05
AUTONORIA SPAIN 2022 E1R+4.2% 28-01-40	EUR	1 100 000	796 871,97	0,07
AUTONORIA SPAIN 2023 FONDO DE TITULIZA E1R+2.9% 30-09-41	EUR	1 100 000	1 075 623,80	0,09
AUTONORIA SPAIN 2023 FONDO DE TITULIZA E1R+5.25% 30-09-41	EUR	1 500 000	1 493 245,13	0,14
AUTONORIA SPAIN 2023 FONDO DE TITULIZA E1R+6.9% 30-09-41	EUR	700 000	696 954,02	0,06
BANCAJA 8 FTA E3R+1.75% 25-10-37	EUR	4 000 000	3 867 936,00	0,34
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA 4.1% 20-07-31	EUR	9 500 000	9 441 534,78	0,85
BBVA 1.1% 20-07-31	EUR	12 500 000	12 342 068,33	1,11
BBVA CONSUMER AUTO 20181 FTA 0.27% 20-07-31	EUR	20 000 000	556 633,36	0,05
BBVA CONSUMO FTA E3R+5.4% 21-04-37	EUR	2 400 000	2 414 246,05	0,22
FONDO RURAL HIPOTECARIO IX E3R+0.52% 17-02-50	EUR	9 800 000	2 140 134,15	0,19
FONDO TDA CAM 5 CL.B E3R 26/10/43	EUR	4 000 000	3 713 000,91	0,34
FTA SANTANDER CONSUMER SPAIN AUTO 20211 E3R+1.15% 22-06-35	EUR	3 000 000	1 810 194,25	0,16
FTA SANTANDER CONSUMER SPAIN AUTO 20231 E3R+1.7% 22-09-39	EUR	1 100 000	1 127 120,35	0,10
FTA SANTANDER CONSUMER SPAIN AUTO 20231 E3R+2.7% 22-09-39	EUR	3 700 000	3 803 422,44	0,34
FTA SANTANDER CONSUMER SPAIN AUTO 20231 E3R+5.1% 22-09-39	EUR	3 500 000	3 637 930,37	0,32
FTA SANTANDER CONSUMO 4 2.2% 18-09-32	EUR	2 700 000	913 445,91	0,09

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
FTA SANTANDER CONSUMO 4 3.7% 18-09-32	EUR	12 800 000	4 379 479,34	0,39
FTA SANTANDER CONSUMO 4 4.9% 18-09-32	EUR	4 200 000	1 447 289,96	0,13
FTA SANTANDER CONSUMO 5 E3R+0.85% 21-03-36	EUR	3 600 000	2 852 507,43	0,26
FTDA CONSUMO SANTANDER 2 E3R+0.72% 21-12-37	EUR	2 600 000	2 607 462,10	0,23
FTDA CONSUMO SANTANDER 2 E3R+1.45% 21-12-37	EUR	1 500 000	1 507 564,53	0,14
FTDA CONSUMO SANTANDER 2 E3R+5.5% 21-12-37	EUR	3 000 000	3 013 148,75	0,27
FT SANTANDER CONSUMER SPAIN AUTO 20191 1.48% 20-12-35	EUR	10 500 000	5 712 467,49	0,52
FT SANTANDER CONSUMER SPAIN AUTO 20201 3.5% 20-03-33	EUR	8 900 000	2 361 059,12	0,21
IM PASTOR 2 E3R+0.85% 22-09-41	EUR	2 900 000	2 900 294,61	0,26
IM PASTOR 2 E3R+2.8% 22-09-41	EUR	1 500 000	1 501 182,68	0,14
MBS BANCAJA 3 FTA E3R+0.29% 26-12-43	EUR	2 000 000	449 332,88	0,04
MBS BANCAJA 4 FONDO DE TITULIZAC DE ACT E3R+0.22% 23-07-50	EUR	3 000 000	1 229 455,20	0,11
RURA H E3R+0.55% 19-01-44	EUR	7 200 000	1 371 012,10	0,12
RURAL HIPOTECARIO I FTH E3R+0.32% 17-02-50	EUR	2 000 000	467 009,83	0,05
SABADELL CONSUMO 1 FDT E3R+1.4% 24-03-31	EUR	1 100 000	86 545,94	0,00
SABADELL CONSUMO 1 FDT E3R+2.45% 24-03-31	EUR	6 700 000	526 094,36	0,05
SABADELL CONSUMO 2 FDT E1R+7.75% 24-12-34	EUR	2 700 000	1 378 034,04	0,12
SABADELL CONSUMO 2 FDT E1R+9.25% 24-12-34	EUR	1 000 000	501 880,69	0,04
TDA 19MIXTO FONDO DE TITULIZACION DE E3R+3.5% 22-03-36	EUR	2 500 000	2 325 982,69	0,21
TITULIZACION DE ACTIVOS 22MIXTO FTA E3R+0.37% 28-06-46	EUR	2 300 000	2 232 024,80	0,20
TITULIZACION DE ACTIVOS 22MIXTO FTA E3R+0.45% 28-06-46	EUR	5 500 000	4 314 951,12	0,39
TOTAL ESPAGNE			103 662 826,98	9,30
FRANCE				
CARS ALLIANCE AUTO LOANS GERMAN V 2024 1 E1R+0.9% 18-01-36	EUR	2 500 000	2 500 255,08	0,23
CFHL 2 E3R+1.8% 28-06-55	EUR	4 500 000	3 136 440,28	0,28
CFHL 2 E3R+2.35% 28-06-55	EUR	13 400 000	13 594 599,71	1,22
CFHL 2 E3R+2.85% 28-06-55	EUR	4 000 000	4 066 015,02	0,36
CFHL 2 E3R+4.45% 28-06-55	EUR	2 000 000	1 456 599,88	0,13
FCT CA LEASING 20231 E1R+0.86% 26-02-42	EUR	2 700 000	1 909 292,24	0,17
GINKGO SALES FINANCE 2022 FCT E1R+0.7% 25-11-49	EUR	9 500 000	6 082 578,13	0,54
TOTAL FRANCE			32 745 780,34	2,93
ILES CAIMANS				
PENTA CLO E3R+3.9% 09-05-37	EUR	2 300 000	2 326 760,09	0,21
TOTAL ILES CAIMANS			2 326 760,09	0,21
IRLANDE				
ADAGIO CLO E3R+0.82% 15-04-34	EUR	5 000 000	4 998 746,89	0,45
ADAGIO V CLO DAC E3R+2.2% 15-10-31	EUR	3 600 000	3 612 516,16	0,33
ALBACORE EURO CLO I DAC E3R+1.75% 18-10-34	EUR	5 000 000	4 986 569,94	0,45
ALBACORE EURO CLO I DAC E3R+2.2% 18-10-34	EUR	4 375 000	4 360 985,51	0,39
ALBACORE EURO CLO II DAC E3R+0.83% 15-06-34	EUR	13 400 000	13 448 293,60	1,20
ALBACORE EURO CLO II DAC E3R+2.5% 15-06-34	EUR	3 000 000	3 010 121,83	0,27
AQUEDUCT EUROPEAN CLO 32019 DAC E3R+0.93% 15-08-34	EUR	21 594 000	21 547 736,29	1,93
AQUEDUCT EUROPEAN CLO 32019 DAC E3R+2.0% 15-08-34	EUR	1 000 000	985 395,32	0,09
AQUEDUCT EUROPEAN CLO 8 DAC E3R+3.7% 15-07-37	EUR	3 250 000	3 250 000,00	0,29
ARBOUR CLO E3R+0.86% 15-04-34	EUR	6 750 000	6 748 099,13	0,60
ARBOUR CLO E3R+1.5% 15-04-34	EUR	3 100 000	3 075 232,14	0,28
ARBOUR CLO IV DAC E3R+0.79% 15-04-34	EUR	4 000 000	3 999 858,98	0,36

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ARBOUR CLO IV DAC E3R+2.05% 15-04-34	EUR	1 000 000	1 001 380,34	0,09
ARBOUR CLO X DAC E3R+0.97% 15-06-34	EUR	6 000 000	6 016 290,87	0,54
ARBOUR CLO XII DAC E3R+3.0% 15-01-38	EUR	5 000 000	5 097 817,17	0,46
ARBOUR CLO XII DAC E3R+5.0% 15-01-38	EUR	5 000 000	5 170 560,94	0,47
ARES EUROPEAN CLO XVII DAC E3R+1.7% 15-07-37	EUR	3 000 000	3 107 688,33	0,28
ATOM MORTGAGE SECURITIES DAC SONI3R+0.8% 22-07-31	GBP	5 404 000	4 768 892,38	0,43
ATOM MORTGAGE SECURITIES DAC SONI3R+1.1% 22-07-31	GBP	1 700 000	1 426 149,17	0,13
AURIUM CLO I DAC E3R+2.3% 23-03-32	EUR	3 175 000	3 210 760,27	0,29
AURIUM CLO IV DAC E3R+2.3% 16-01-31	EUR	2 000 000	1 976 615,50	0,18
AURIUM CLO V DAC E3R+3.5% 17-04-34	EUR	5 000 000	5 064 527,39	0,45
AURIUM CLO XI DAC E3R+1.7% 18-01-38	EUR	2 000 000	2 078 065,81	0,18
AURIUM CLO XI DAC E3R+3.0% 18-01-38	EUR	3 000 000	3 119 751,72	0,28
AURIUM CLO XI DAC E3R+4.75% 18-01-38	EUR	1 960 000	2 096 991,21	0,19
AVOCA CLO XIII E3R+2.4% 15-04-34	EUR	3 000 000	3 009 017,30	0,27
AVOCA CLO XVII DAC E3R+1.6% 15-10-32	EUR	4 250 000	4 243 807,94	0,39
AVOCA CLO XXIV DAC E3R+0.9% 15-07-34	EUR	6 000 000	6 016 839,60	0,54
AVOCA CLO XXIV DAC E3R+2.0% 15-07-34	EUR	3 000 000	2 994 546,47	0,27
AVOCA CLO XXIX DAC E3R+2.5% 15-04-37	EUR	3 500 000	3 518 914,51	0,31
AVOCA CLO XXIX DAC E3R+3.9% 15-04-37	EUR	3 000 000	3 104 757,27	0,27
AVOCA CLO XXX DAC E3R+2.15% 15-07-37	EUR	3 900 000	3 942 693,67	0,35
AVOCA CLO XXX DAC E3R+3.95% 15-07-37	EUR	3 500 000	3 568 310,53	0,32
AVOCA XIV E3R+0.81% 12-01-31	EUR	10 000 000	7 271 258,61	0,65
BAIN CAPITAL EURO CLO 20231 DAC E3R+3.6% 25-10-37	EUR	3 000 000	3 049 060,50	0,28
BBAM EUROPEAN CLO E3R+0.92% 15-01-36	EUR	11 500 000	11 520 272,84	1,03
BILBAO CLO II DAC E3R+2.1% 20-08-35	EUR	4 115 000	4 080 701,15	0,37
BLACKROCK EUROPEAN CLO III DAC E3R+2.0% 19-07-35	EUR	1 500 000	1 502 900,25	0,14
BLACKROCK EUROPEAN CLO IV DAC E3R+0.85% 15-07-30	EUR	2 500 000	1 893 767,46	0,17
BLUEMOUNTAIN FUJI EUR CLO III DAC E3R+1.55% 15-01-31	EUR	500 000	500 696,58	0,05
BLUEMOUNTAIN FUJI EUR CLO III DAC E3R+2.1% 15-01-31	EUR	3 500 000	3 500 792,87	0,31
BNPP IP EURO CLO 20151 DAC E3R+0.79% 15-10-30	EUR	4 038 000	3 200 491,11	0,29
BRUEGEL 2021 1X A E3R+0.8% 22-05-31	EUR	8 700 000	7 739 198,47	0,69
BRUEGEL 2021 1X A E3R+1.25% 22-05-31	EUR	2 000 000	1 724 125,88	0,15
BRUEGEL 2021 1X A E3R+1.8% 22-05-31	EUR	1 600 000	1 353 996,92	0,12
BUSHY 1X E E3R+5.2% 15-04-36	EUR	1 100 000	1 140 658,36	0,10
CAPITAL FOUR CLO I DAC E3R+3.15% 25-10-36	EUR	3 000 000	3 040 471,50	0,27
CAPITAL FOUR CLO I DAC E3R+4.0% 15-01-33	EUR	1 500 000	1 525 585,82	0,13
CAPITAL FOUR CLO IV DAC E3R+4.5% 13-04-35	EUR	4 600 000	4 717 466,98	0,42
CITIZEN IRISH AUTO RECEIVABLES TRUST E1R+2.4% 15-10-32	EUR	1 100 000	1 118 872,14	0,10
CITIZEN IRISH AUTO RECEIV TRUST 2020 E1R+2.75% 15-12-29	EUR	2 000 000	2 019 083,91	0,18
CITIZEN IRISH AUTO RECEIV TRUST 2020 E1R+3.5% 15-12-29	EUR	730 000	736 092,57	0,06
CONTEGO CLO IV DESIGNATED ACTI E3R+1.9% 23-01-30	EUR	720 000	714 719,07	0,07
CONTEGO CLO IV DESIGNATED ACTI E3R+1.9% 23-01-30	EUR	4 500 000	4 466 994,20	0,40
CONTEGO CLO IX DAC E3R+2.15% 24-01-34	EUR	1 500 000	1 496 955,91	0,13
CONTEGO CLO VIII DAC E3R+3.2% 25-01-34	EUR	2 750 000	2 770 458,90	0,25
CROSS OCEAN BOSPHORUS CLO IX D AC E3R+3.47% 15-04-38	EUR	1 000 000	1 027 845,96	0,09
CVC CORDATUS LOAN FUND XXIX DAC E3R+3.1% 15-02-37	EUR	2 000 000	2 011 963,82	0,18
CVC CORDATUS LOAN FUND XXIX DAC E3R+5.4% 15-02-37	EUR	2 000 000	2 064 210,67	0,19
DIOSK RMBS 3 E3R+2.8% 20-10-62	EUR	591 000	603 433,74	0,06

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
DILOSK RMBS 3 E3R+4.4% 20-10-62	EUR	1 279 000	1 313 702,36	0,11
DILOSK RMBS NO 5 DAC E3R+1.6% 20-12-60	EUR	777 000	779 685,31	0,07
DILOSK RMBS NO 8 STS DAC E3R+0.65% 20-05-62	EUR	10 130 000	9 824 852,27	0,88
DILOSK RMBS NO 8 STS DAC E3R+0.9% 20-05-62	EUR	968 000	970 096,74	0,09
DILOSK RMBS NO 8 STS DAC E3R+1.9% 20-05-62	EUR	900 000	915 357,70	0,08
DILOSK RMBS NO 8 STS DAC E3R+2.9% 20-05-62	EUR	600 000	619 378,00	0,05
DILOSK RMBS NO 9 DAC E3R+1.0% 25-01-63	EUR	1 700 000	1 703 569,60	0,15
DILOSK RMBS NO 9 DAC E3R+1.4% 25-01-63	EUR	1 000 000	1 003 045,50	0,09
EUROPEAN LOAN CONDUIT NO 37 DAC SONIO+1.6193% 02-05-30	GBP	5 000 000	4 263 619,29	0,38
EUROPEAN LOAN CONDUIT NO 37 DAC SONIO+2.3693% 02-05-30	GBP	671 000	779 213,94	0,07
FINANCE IRELAND AUTO RECEIVABLES NO 1 E1R+0.85% 12-09-33	EUR	13 100 000	10 699 931,71	0,95
FINANCE IRELAND AUTO RECEIVABLES NO 1 E1R+1.3% 12-09-33	EUR	3 000 000	3 020 222,70	0,27
FINANCE IRELAND AUTO RECEIVABLES NO 1 E1R+2.3% 12-09-33	EUR	2 000 000	2 035 012,80	0,18
FORTUNA CONSUMER LOAN ABS 20241 E1R+0.78% 18-02-34	EUR	6 100 000	6 132 154,59	0,55
FORTUNA CONSUMER LOAN ABS 20241 E1R+1.35% 18-02-34	EUR	1 300 000	1 311 338,83	0,11
FORTUNA CONSUMER LOAN ABS 20241 E1R+2.3% 18-02-34	EUR	1 200 000	1 218 877,04	0,11
HENLEY CLO E3R+1.05% 25-04-34	EUR	5 000 000	5 019 431,00	0,45
HENLEY CLO E3R+3.15% 25-04-34	EUR	3 000 000	3 034 570,20	0,27
HENLEY CLO E3R+4.25% 25-04-34	EUR	10 000 000	10 196 178,00	0,92
HENLEY CLO VI DAC E3R+2.15% 10-06-34	EUR	1 750 000	1 745 310,70	0,16
LUSI 4 B E3R 15/09/48	EUR	6 435 000	2 395 058,35	0,22
LUSITANO MORTGAGE PLC 15/09/48	EUR	8 495 000	3 123 441,99	0,28
LUSITANO MORTGAGES NO 5 E3R+0.5% 15-07-59	EUR	2 400 000	1 321 240,07	0,12
MAGEL 4 B E3R 20/07/59	EUR	15 000 000	2 377 485,57	0,22
MAGELLAN MORTGAGES 4 PLC E3R STEP UP 20/07/2059	EUR	101 010 000	12 588 116,68	1,13
MAGELLAN MORTGAGE TV 15/05/58	EUR	100 000 000	10 524 438,08	0,94
MONTMARTRE EURO CLO 20202 DAC E3R+2.1% 15-07-34	EUR	2 277 000	2 237 854,12	0,20
NASSAU EURO CLO IV DAC AUTRE V+0.0% 19-07-38	EUR	3 400 000	3 400 000,00	0,31
NASSAU EURO CLO IV DAC E3R+2.6% 20-07-38	EUR	4 800 000	4 800 000,00	0,43
NEUBERGER BERMAN LOAN ADV EURO CLO 3 E3R+0.92% 25-10-34	EUR	6 600 000	6 587 630,28	0,59
NEUBERGER BERMAN LOAN ADV EURO CLO 3 E3R+2.25% 25-10-34	EUR	3 000 000	3 010 189,50	0,27
NORTH WESTERLY VII ESG CLO DAC E3R+0.84% 15-05-34	EUR	8 100 000	8 068 389,48	0,72
NORTH WESTERLY VII ESG CLO DAC E3R+1.5% 15-05-34	EUR	700 000	687 184,19	0,07
NORTH WESTERLY VII ESG CLO DAC E3R+2.0% 15-05-34	EUR	2 700 000	2 679 190,89	0,24
NORTH WESTERLY VII ESG CLO DAC E3R+2.95% 15-05-35	EUR	4 650 000	4 615 689,25	0,41
PENTA CLO 12 DAC E3R+2.7% 09-05-37	EUR	1 900 000	1 924 563,58	0,17
PENTA CLO 15 DAC E3R+3.3% 15-01-37	EUR	2 000 000	2 080 237,31	0,19
PENTA CLO 3 DESIGNATED ACTIVIT E3R+0.96% 17-04-35	EUR	4 350 000	4 336 265,45	0,39
PENTA CLO 3 DESIGNATED ACTIVIT E3R+2.45% 17-04-35	EUR	5 800 000	5 804 883,86	0,52
PENTA CLO 4 DESIGNATED ACTIVITIES E3R+1.8% 17-12-30	EUR	4 750 000	4 814 847,53	0,44
PENTA CLO 6 DAC E3R+2.3% 25-07-34	EUR	1 000 000	1 006 546,20	0,09
PROVIDUS CLO I DAC E3R+1.6% 14-05-31	EUR	3 135 000	3 076 542,60	0,27
PROVIDUS CLO IV DAC E3R+0.82% 20-04-34	EUR	3 300 000	3 292 154,52	0,30
PROVIDUS CLO IV DAC E3R+2.2% 20-04-34	EUR	4 650 000	4 669 004,94	0,42
PURPLE FINANCE CLO 2 DAC E3R+1.0% 20-04-32	EUR	16 500 000	16 528 624,62	1,48
PURPLE FINANCE CLO 2 DAC E3R+2.35% 20-04-32	EUR	2 000 000	2 010 824,17	0,18
RRE LOAN MANAGEMENT E3R+2.1% 15-04-39	EUR	5 000 000	5 072 205,78	0,46
SCF RAHOITUSPALVELUT X DAC E1R+0.95% 25-10-31	EUR	1 300 000	800 166,70	0,07

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SCF RAHOITUSPALVELUT X DAC E1R+1.25% 25-10-31	EUR	2 200 000	1 355 743,01	0,12
SCF RAHOITUSPALVELUT XIII DAC E1R+1.0% 25-06-34	EUR	1 100 000	1 101 383,31	0,10
SCF RAHOITUSPALVELUT XIII DAC E1R+1.4% 25-06-34	EUR	600 000	601 218,70	0,06
SOUND POINT EURO CLO X FUNDING DAC E3R+2.65% 20-04-38	EUR	2 350 000	2 395 216,14	0,21
SOUND POINT EURO CLO X FUNDING DAC E3R+4.0% 20-04-38	EUR	5 000 000	5 128 405,06	0,46
TAURUS CMBSGERMANY20061 E3R+1.0% 18-05-30	EUR	10 000 000	1 601 690,60	0,14
TIKEHAU CLO II DAC E3R+3.4% 07-09-35	EUR	4 700 000	4 754 979,66	0,43
TIKEHAU CLO VI DESIGNATED ACTI E3R+1.78% 15-01-35	EUR	3 000 000	3 003 922,63	0,27
TIKEHAU CLO X DAC E3R+2.3% 20-04-38	EUR	3 500 000	3 561 009,67	0,32
TIKEHAU CLO X DAC E3R+4.0% 20-04-38	EUR	5 000 000	5 116 809,22	0,46
VENDOME FUNDING CLO 20201 DAC E3R+2.0% 20-07-34	EUR	3 000 000	2 957 985,35	0,26
VITA SCIENTIA 20221 DAC E3R+1.3% 27-08-25	EUR	6 996 000	6 822 516,65	0,62
VITA SCIENTIA 20221 DAC E3R+1.8% 27-08-25	EUR	2 400 000	2 263 120,20	0,21
VOYA EURO CLO IV DAC E3R+3.1% 15-10-34	EUR	3 000 000	2 992 013,73	0,27
WILTON PARK CLO DESIGNATED ACTIVITY COMP E3R+5.2% 25-11-36	EUR	4 000 000	4 083 223,93	0,36
TOTAL IRLANDE			463 507 572,22	41,57
ITALIE				
ALBA 14 SPV SRL E3R+0.82% 27-01-44	EUR	3 700 000	3 703 049,46	0,33
ASTI GROUP RMBS III SRL E3R+0.7% 29-12-82	EUR	5 500 000	3 812 446,77	0,34
AUTO ABS ITALIAN STELLA LOANS 20231 SRL E1R+4.9% 26-10-39	EUR	1 150 000	1 175 624,24	0,11
AUTOFLORENCE 2 SRL E1R+1.15% 24-12-44	EUR	4 668 000	2 175 577,87	0,20
AUTOFLORENCE 2 SRL E1R+2.35% 24-12-44	EUR	1 100 000	513 493,60	0,05
AUTOFLORENCE 2 SRL E1R+3.35% 24-12-44	EUR	1 500 000	681 799,36	0,06
AUTOFLORENCE 3 SRL E1R+3.35% 25-12-46	EUR	3 000 000	3 051 873,63	0,27
BRIGNOLE CO 2021 SRL E1R+1.15% 24-07-36	EUR	1 850 000	1 851 881,30	0,17
GOLDEN BAR SECURITISATION SRL 20191 E3R+1.75% 20-07-39	EUR	2 600 000	2 121 646,74	0,19
GOLDEN BAR SECURITISATION SRL 20211 2.75% 22-09-41	EUR	3 700 000	2 056 824,53	0,18
GOLDEN BAR SECURITISATION SRL 2023 2 E3R+2.9% 22-09-43	EUR	2 600 000	2 675 038,02	0,24
GOLDEN BAR SECURITISATION SRL 2023 2 E3R+3.6% 22-09-43	EUR	1 300 000	1 345 118,96	0,12
GOLDEN BAR SECURITISATION SRL 2023 2 E3R+5.7% 22-09-43	EUR	1 000 000	1 053 436,32	0,10
KOROMO ITALY SRL E1R+0.8% 26-02-35	EUR	10 073 000	7 330 921,88	0,66
LANTERNA FINANCE SRL 0.4% 28-04-50	EUR	13 000 000	4 518 378,46	0,41
MILTONIA MORTGAGE FINANCE SRL E3R+1.3% 28-04-62	EUR	10 000 000	9 847 643,33	0,89
PIETRA NERA SRL E3R+1.15% 22-05-30	EUR	5 050 000	4 010 608,06	0,36
PIETRA NERA SRL E3R+1.75% 22-05-30	EUR	4 700 000	3 270 947,35	0,29
RED BLACK AUTO ITALY SRL E1R+0.7% 28-12-31	EUR	26 000 000	6 187 490,40	0,55
RED BLACK AUTO ITALY SRL E1R+1.0% 28-12-31	EUR	3 900 000	2 077 882,32	0,19
RED BLACK AUTO ITALY SRL E1R+2.8% 28-07-34	EUR	2 000 000	2 027 448,83	0,18
RED BLACK AUTO ITALY SRL E1R+3.8% 28-07-34	EUR	3 100 000	3 159 715,77	0,28
RED BLACK AUTO ITALY SRL E1R 28-12-31	EUR	1 800 000	957 420,35	0,08
RED BLACK AUTO ITALY SRL E1R 28-12-31	EUR	7 700 000	4 090 222,90	0,37
SUNRISE SPV 50 SRL E1R+1.0% 27-07-48	EUR	2 200 000	2 216 684,56	0,20
SUNRISE SPV E1R+0.8% 27-03-49	EUR	4 200 000	4 217 249,35	0,37
YOUNI ITALY 20241 SRL E1R+2.7% 20-04-34	EUR	2 450 000	2 456 982,50	0,22
YOUNI ITALY 20241 SRL E1R+5.0% 20-04-34	EUR	1 500 000	1 512 191,67	0,13
TOTAL ITALIE			84 099 598,53	7,54
LUXEMBOURG				

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BILBAO CLO IV DAC E3R+2.2% 15-04-36	EUR	3 000 000	3 001 062,03	0,27
BUMPER DE SA LUXEMBOURG E1R 23-08-32	EUR	10 000 000	8 878 735,82	0,80
CARTESIAN RESIDENTIAL MORTGAGES E3R+1.0% 25-11-54	EUR	3 000 000	3 003 198,80	0,27
COMPARTIMENT BL CONSUMER CREDIT 2024 E1R+0.63% 25-09-41	EUR	4 000 000	4 012 663,51	0,36
COMPARTIMENT BL CONSUMER CREDIT 2024 E1R+0.9% 25-09-41	EUR	1 800 000	1 801 219,10	0,16
COMPARTIMENT BL CONSUMER CREDIT 2024 E1R+1.5% 25-09-41	EUR	1 900 000	1 909 574,94	0,17
COMPARTIMENT BL CONSUMER CREDIT 2024 E1R+2.5% 25-09-41	EUR	2 350 000	2 362 270,89	0,21
COMPARTIMENT BL CONSUMER CREDIT 2024 E1R+4.1% 25-09-41	EUR	2 150 000	2 162 238,52	0,19
FINSBURY SQUARE SONIO+0.65% 16-12-67	GBP	11 000 000	3 777 545,55	0,34
FINSBURY SQUARE SONIO+1.0% 16-12-67	GBP	2 025 000	2 344 081,56	0,21
FINSBURY SQUARE SONIO+1.25% 16-12-67	GBP	3 250 000	3 775 435,41	0,34
MAGOI 2019 BV E1R+2.5% 27-07-39	EUR	2 400 000	455 218,45	0,04
MAGOI 2019 BV E1R+3.7% 27-07-39	EUR	7 500 000	1 403 780,48	0,12
NEUBERGER BERMAN LOAN ADVISERS EURO CLO E3R+0.88% 17-04-34	EUR	3 500 000	3 505 690,14	0,32
PBD GERMANY AUTO LEASE MASTER SA 20211 E1R+2.1% 26-11-30	EUR	4 200 000	1 320 922,73	0,12
PBD GERMANY AUTO LEASE MASTER SA 20211 E1R+3.5% 26-11-30	EUR	1 500 000	475 311,35	0,04
PENTA CLO 1 E3R+4.8% 15-11-34	EUR	3 150 000	3 203 494,14	0,29
PONY SA COMPART GERMAN AUTO LOANS 20231 E1R+1.2% 14-11-32	EUR	3 200 000	3 223 659,06	0,29
PONY SA COMPART GERMAN AUTO LOANS 20231 E1R+3.1% 14-11-32	EUR	700 000	718 483,06	0,07
PONY SA COMPART GERMAN AUTO LOANS 20231 E1R+5.4% 14-11-32	EUR	1 200 000	1 257 980,03	0,11
PRIMROSE RESIDENTIAL 20211 DAC E1R+0.75% 24-03-61	EUR	9 100 000	6 195 076,01	0,56
SC GERMANY SA COMPARTMENT CONSUM 2023 1 E1R+2.7% 15-09-37	EUR	7 200 000	7 397 670,88	0,66
SC GERMANY SA COMPARTMENT CONSUM 2023 1 E1R+4.15% 15-09-37	EUR	4 200 000	4 367 217,82	0,39
SC GERMANY SA COMPARTMENT CONSUMER 2021 E1R+0.95% 14-11-35	EUR	9 700 000	6 584 077,32	0,59
SC GERMANY SA COMPARTMENT CONSUMER 2021 E1R+1.85% 14-11-35	EUR	15 100 000	10 285 015,13	0,92
SC GERMANY SA COMPARTMENT CONSUMER 2021 E1R+2.8% 14-11-35	EUR	2 400 000	1 595 964,70	0,15
SC GERMANY SA COMPARTMENT LEASING 20231 E1R+1.3% 14-12-32	EUR	5 400 000	5 441 448,12	0,49
SC GERMANY SA COMPARTMENT LEASING 20231 E1R+3.0% 14-12-32	EUR	1 700 000	1 725 233,19	0,15
SC GERMANY SA COMPARTMENT LEASING 20231 E1R+5.3% 14-12-32	EUR	2 000 000	2 043 817,93	0,18
TOTAL LUXEMBOURG			98 228 086,67	8,81
PAYS-BAS				
AURORUS 2023 BV E1R+2.1% 13-08-49	EUR	2 300 000	2 321 704,96	0,20
AURORUS 2023 BV E1R+3.2% 13-08-49	EUR	3 000 000	3 047 674,88	0,27
BNPP AM EURO CLO 2018 BV E3R+1.25% 15-04-31	EUR	2 500 000	2 459 014,06	0,22
DELPHINUS 2023I BV E3R+0.46% 22-03-02	EUR	7 200 000	7 166 578,56	0,64
DOMI 20241 BV E3R+0.68% 15-06-56	EUR	3 700 000	3 700 000,00	0,33
GREEN LION 20231 BV E3R+0.45% 23-07-65	EUR	16 800 000	16 930 633,81	1,52
GREEN STORM 2022 BV E3R+0.75% 22-05-69	EUR	3 000 000	3 033 927,00	0,27
GREEN STORM 2023 BV E3R+0.38% 22-02-70	EUR	7 000 000	7 018 916,80	0,63
GREEN STORM 2024 BV E3R+0.36% 22-02-71	EUR	10 200 000	10 220 444,88	0,92
HILL FL 20221 B E1R+1.9% 18-05-30	EUR	2 000 000	1 145 855,13	0,10
HILL FL 20231 BV E1R+1.6% 18-05-31	EUR	1 100 000	1 072 762,08	0,10
HILL FL 20231 BV E1R+4.4% 18-05-31	EUR	6 000 000	5 969 291,28	0,54

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
HILL FL 20241 BV E1R+1.1% 18-02-32	EUR	900 000	905 999,25	0,08
HILL FL 20241 BV E1R+2.05% 18-02-32	EUR	400 000	406 344,05	0,04
HILL FL 20241 BV E1R+3.2% 18-02-32	EUR	700 000	714 419,42	0,07
JUBILEE CLO 2018XXI BV E3R+1.4% 15-04-35	EUR	5 000 000	4 968 038,44	0,44
JUBILEE CLO 2018XXI BV E3R+2.2% 15-04-35	EUR	4 000 000	4 015 521,24	0,36
MILA 20241 A E1R+1.45% 16-09-41	EUR	420 000	420 490,35	0,04
MILA 20241 BV E1R+2.0% 16-09-41	EUR	1 300 000	1 300 650,00	0,12
MILA 20241 BV E1R+4.1% 16-09-41	EUR	1 000 000	1 000 625,00	0,09
MILA 20241 BV E1R+5.4% 16-09-41	EUR	1 250 000	1 250 937,50	0,11
NORTH WESTERLY CLO V BV E3R+3.2% 20-07-34	EUR	3 300 000	3 303 545,25	0,30
NORTH WESTERLY VI BV E3R+0.97% 05-07-32	EUR	4 000 000	3 997 294,18	0,36
NORTH WESTERLY VI BV E3R+1.75% 05-07-32	EUR	700 000	700 277,46	0,06
NORTH WESTERLY VI BV E3R+2.85% 05-07-32	EUR	1 000 000	1 005 792,79	0,09
SAECURE BV E3R+0.4% 28-01-91	EUR	11 700 000	11 820 775,59	1,06
TIKEHAU CLO II BV E3R+2.4% 15-01-35	EUR	6 300 000	6 341 570,97	0,57
TIKEHAU CLO IV BV E3R+2.15% 15-10-31	EUR	3 000 000	2 992 422,67	0,27
TIKEHAU CLO IV BV E3R+3.3% 15-10-31	EUR	3 500 000	3 510 985,22	0,31
TOTAL PAYS-BAS			112 742 492,82	10,11
PORTUGAL				
ARES LUSITANISTC SAPELICAN FINANCE 2 E1R+2.25% 25-01-35	EUR	5 100 000	2 094 506,39	0,18
ARES LUSITANISTC SAPELICAN FINANCE 2 E1R+4.25% 25-01-35	EUR	3 500 000	1 414 167,91	0,13
TOTAL PORTUGAL			3 508 674,30	0,31
ROYAUME-UNI				
ATLAS FUNDING 20241 SONI1R+0.85% 20-09-61	GBP	4 500 000	5 277 663,75	0,48
ATLAS FUNDING 20241 SONI1R+1.3% 20-09-61	GBP	900 000	1 055 532,75	0,10
ATLAS FUNDING 20241 SONI1R+1.55% 20-09-61	GBP	800 000	938 251,33	0,09
BRANTS BRIDGE 20231 SONIO+0.9% 14-06-66	GBP	5 200 000	5 613 621,58	0,50
FINSBURY SQUARE 20172 SONI3R+1.25% 16-12-71	GBP	5 080 000	6 033 099,04	0,54
FINSBURY SQUARE 20172 SONI3R+1.4% 16-12-71	GBP	1 850 000	2 195 379,21	0,20
GEMGARTO 20211 SONIO+1.1% 16-12-67	GBP	1 000 000	1 172 931,45	0,11
GEMGARTO 20211 SONIO+1.3% 16-12-67	GBP	1 500 000	1 756 582,42	0,15
GRIFONAS FINANCE NO1 PLC E6R+0.28% 28-08-39	EUR	60 800 000	9 441 675,06	0,85
HOPS HILL NO 4 AUTRE V+0.88% 21-04-56	GBP	7 000 000	8 227 943,82	0,74
HOPS HILL NO 4 AUTRE V+1.3% 21-04-56	GBP	1 400 000	1 642 525,76	0,14
NATWEST MKTS E3R+0.68% 25-01-63	EUR	900 000	901 892,34	0,08
PARAGON MORTGAGES 12X B1B 11/38	EUR	11 254 000	4 502 491,04	0,40
PARAGON MORTGAGES NO12 L3RGBP+0.3593% 15-11-38	GBP	30 000 000	6 129 929,84	0,55
PARAGON MORTGAGES NO12 PLC E3R+0.92% 15-11-38	EUR	9 531 000	3 793 959,51	0,34
PARAGON MORTGAGES NO12 SONIO+0.5993% 15-11-38	GBP	8 000 000	3 811 294,80	0,34
PARAGON MORTGAGES PLC 12X A2B 11/38	EUR	37 694 000	6 587 797,37	0,59
PCL FUNDING IX SONI1R+2.15% 16-07-29	GBP	855 000	1 004 642,50	0,09
PCL FUNDING IX SONIO+1.3% 16-07-29	GBP	4 000 000	4 696 358,41	0,42
SAGE AR FUNDING NO 1 AUTRE V+1.0% 17-11-51	GBP	3 100 000	3 604 566,52	0,32
TOWER BRIDGE FUNDING 20221 AUTRE V 20-11-63	GBP	500 000	591 509,73	0,05
TOWER BRIDGE FUNDING 20232 AUTRE V+3.2% 20-03-65	GBP	800 000	965 307,35	0,09
TOWER BRIDGE FUNDING 20232 SONIO+2.2% 20-03-65	GBP	700 000	839 448,92	0,07
TOWER BRIDGE FUNDING 20242 SONIO+0.88% 20-05-66	GBP	2 850 000	3 352 982,47	0,30
TOWER BRIDGE FUNDING 20242 SONIO+1.2% 20-05-66	GBP	3 850 000	4 526 310,42	0,40

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TWIN BRIDGES SONIO+0.95% 14-06-55	GBP	2 600 000	2 291 756,37	0,21
TOTAL ROYAUME-UNI			90 955 453,76	8,15
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			1 037 068 339,82	93,00
Obligations et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
FRANCE				
BPCE CONSUMER LOANS FCT 2024 1 E1R+0.7% 31-12-42	EUR	7 700 000	7 735 803,29	0,69
TOTAL FRANCE			7 735 803,29	0,69
TOTAL Obligations et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			7 735 803,29	0,69
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			1 044 804 143,11	93,69
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI part E-C	EUR	1,18	12 099,16	0,00
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI PART Z C	EUR	378,611	39 703 366,42	3,56
TOTAL FRANCE			39 715 465,58	3,56
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			39 715 465,58	3,56
Fonds professionnels à vocation générale et équival. d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation cotés				
FRANCE				
AUTO ABS FRENCH LEASES 2023 E1R 0.75 28-10-35	EUR	3 600 000	3 623 326,50	0,32
AUTONORIA 23 CL D E1R 3.05	EUR	1 000 000	759 809,41	0,07
BPCE HOME LOANS FCT 2023 E3R+0.7 31-10-57	EUR	17 000 000	16 504 000,48	1,48
CARS ALLIANCE AUTO LEASES FRA V 20231 E1R+0.65% 21-10-38	EUR	4 500 000	4 519 106,25	0,40
CARS ALLIANCE AUTO LEASES FRA V 20231 E1R+1.3% 21-10-38	EUR	4 800 000	4 845 856,75	0,44
FCT PIXEL 2021 E3R+0.95% 25-02-38	EUR	600 000	234 456,91	0,02
FCT PIXEL 2021 E3R+2.7% 25-02-38	EUR	3 000 000	1 172 799,65	0,11
GINKGO PERSONAL LOANS 2023 E1R+0.79 23-09-44	EUR	3 100 000	3 116 948,53	0,29
HARMONY FRENCH HOME LOAN E3R+1.25% 27-05-62	EUR	1 600 000	1 609 948,04	0,14
HARMONY FRENCH HOME LOANS FCT 20211 E3R+0.95% 27-05-61	EUR	5 300 000	5 295 898,27	0,47
HFHL 2020-2 B	EUR	5 900 000	5 944 968,82	0,53
NORIA 2021-1 C	EUR	400 000	167 515,60	0,02
NORIA 2021-1 D	EUR	2 900 000	1 211 599,34	0,11
NORIA 2021-1 E	EUR	9 100 000	3 775 149,84	0,34
NORIA 2021-1 F	EUR	10 000 000	4 125 665,06	0,37
PIXEL 2021-1 D	EUR	200 000	77 981,75	0,01
TOTAL FRANCE			56 985 031,20	5,12
TOTAL Fonds professionnels à vocation générale et équival. d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation cotés			56 985 031,20	5,12
TOTAL Organismes de placement collectif			96 700 496,78	8,68

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO BOBL 0924	EUR	-192	-11 520,00	0,00
EURO BUND 0624	EUR	-63	166 950,00	0,01
EURO SCHATZ 0924	EUR	-25	-2 625,00	0,00
XEUR FGBX BUX 0624	EUR	-1	6 520,00	0,00
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			159 325,00	0,01
TOTAL Engagements à terme fermes			159 325,00	0,01
TOTAL Instruments financier à terme			159 325,00	0,01
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-159 325	-159 325,00	-0,01
TOTAL Appel de marge			-159 325,00	-0,01
Créances			106 612 450,38	9,56
Dettes			-134 918 819,72	-12,10
Comptes financiers			1 919 482,65	0,17
Actif net			1 115 117 753,20	100,00

Parts AMUNDI ABS D	EUR	4,001	199 231,13
Parts AMUNDI ABS M-D	EUR	567,597	103 957,26
Parts AMUNDI ABS R-C	EUR	11 413,005	110,11
Parts AMUNDI ABS I-C	EUR	3 283,20906	269 401,61
Parts AMUNDI ABS L	EUR	38 132,057	108,93
Parts AMUNDI ABS I3-C	EUR	1 443,509	111 088,38
Parts AMUNDI ABS I-GBP	GBP	21,500	200 083,57

Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon

Décomposition du coupon : Part AMUNDI ABS D

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	8 903,59	EUR	2 225,34	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Revenus non déclarables et non imposables	0,00		0,00	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	0,00		0,00	
TOTAL	8 903,59	EUR	2 225,34	EUR

Décomposition du coupon : Part AMUNDI ABS I-GBP

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	57 048,32	EUR	2 653,41	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Revenus non déclarables et non imposables	0,00		0,00	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	0,00		0,00	
TOTAL	57 048,32	EUR	2 653,41	EUR

Décomposition du coupon : Part AMUNDI ABS M-D

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	688 217,03	EUR	1 212,51	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	22 442,79	EUR	39,54	EUR
Revenus non déclarables et non imposables	0,00		0,00	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	0,00		0,00	
TOTAL	710 659,82	EUR	1 252,05	EUR

OPCVM AMUNDI ABS RESPONSIBLE

Annexe(s)

Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit**AMUNDI ABS RESPONSIBLE - I (C)**

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010319996 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.

Date de production du document d'informations clés : 30/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI ABS RESPONSIBLE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux

Objectifs: L'objectif de gestion du Fonds consiste à réaliser une performance supérieure à celle de son indice de référence, l'ESTR capitalisé quotidiennement pour les parts libellées en euro, et le SONIA capitalisé quotidiennement pour les parts libellées en GBP, et le FED FUNDS capitalisé pour la part libellée en USD, après prise en compte des frais courants sur un horizon de placement de 12 mois, tout en intégrant des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne, à partir d'analyses économiques, de prévisions de taux d'intérêt et d'analyses crédits et ESG, des ABS (Asset Back Securities) et des CLO (Collateralized Loan Obligations) ainsi que d'autres véhicules de titrisation émis en toute devise par des entités privées de la zone OCDE. Une gestion active du risque obligataire global du portefeuille sera mise en œuvre dans le cadre d'une fourchette de sensibilité de 0 à 3.

En plus de la prise en compte de contraintes financières, le processus d'investissement prévoit l'intégration de contraintes extra-financières (notations ESG et exclusions) permettant d'évaluer les sociétés sur leurs comportements Environnementaux, Sociétaux et en terme de Gouvernance, de sorte à sélectionner les sociétés les plus vertueuses. Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. Le fonds pratique une stratégie d'investissement extra-financière fondée sur une combinaison d'approches (liste non-exhaustive) :

- Best-In-Class
- Exclusions normatives et sectorielles (Armement controversé, Charbon, Tabac, etc.)
- Exclusion des émetteurs notés G, sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note)
- Approche dite "en amélioration de note" (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30%). Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz, ...). ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.

Ce fonds bénéficie du label ISR.

Ces titres sont sélectionnés selon le jugement des gérants de portefeuille et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres ayant une notation minimale, à l'acquisition, allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standards & Poors et Fitch ou Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion, ou dans une limite de 20% de l'actif net, dans des titres appartenant à la catégorie "obligations spéculatives à haut rendement" (correspondant à des titres dont la notation à l'acquisition est comprise entre BB+ et B- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation comprise entre Ba1 et B3 sur l'échelle de notation de Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion).

Le fonds est couvert contre le risque de change.

Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres. Des instruments financiers à terme peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net. L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à postériori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexisteante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI ABS RESPONSIBLE.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit**AMUNDI ABS RESPONSIBLE - I GBP (D)**

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013234028 - Devise : GBP

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.

Date de production du document d'informations clés : 30/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI ABS RESPONSIBLE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux

Objectifs: L'objectif de gestion du Fonds consiste à réaliser une performance supérieure à celle de son indice de référence, l'ESTR capitalisé quotidiennement pour les parts libellées en euro, et le SONIA capitalisé quotidiennement pour les parts libellées en GBP, et le FED FUNDS capitalisé pour la part libellée en USD, après prise en compte des frais courants sur un horizon de placement de 12 mois, tout en intégrant des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne, à partir d'analyses économiques, de prévisions de taux d'intérêt et d'analyses crédits et ESG, des ABS (Asset Back Securities) et des CLO (Collateralized Loan Obligations) ainsi que d'autres véhicules de titrisation émis en toute devise par des entités privées de la zone OCDE. Une gestion active du risque obligataire global du portefeuille sera mise en œuvre dans le cadre d'une fourchette de sensibilité de 0 à 3.

En plus de la prise en compte de contraintes financières, le processus d'investissement prévoit l'intégration de contraintes extra-financières (notations ESG et exclusions) permettant d'évaluer les sociétés sur leurs comportements Environnementaux, Sociétaux et en terme de Gouvernance, de sorte à sélectionner les sociétés les plus vertueuses. Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. Le fonds pratique une stratégie d'investissement extra-financière fondée sur une combinaison d'approches (liste non-exhaustive) :

- Best-In-Class
- Exclusions normatives et sectorielles (Armement controversé, Charbon, Tabac, etc.)
- Exclusion des émetteurs notés G, sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note)
- Approche dite "en amélioration de note" (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30%). Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz, ...). ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.

Ce fonds bénéficie du label ISR.

Ces titres sont sélectionnés selon le jugement des gérants de portefeuille et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres ayant une notation minimale, à l'acquisition, allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standards & Poors et Fitch ou Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion, ou dans une limite de 20% de l'actif net, dans des titres appartenant à la catégorie "obligations spéculatives à haut rendement" (correspondant à des titres dont la notation à l'acquisition est comprise entre BB+ et B- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation comprise entre Ba1 et B3 sur l'échelle de notation de Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion).

Le fonds est couvert contre le risque de change.

Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres. Des instruments financiers à terme peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net. L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à postériori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexisteante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI ABS RESPONSIBLE.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de distribution, les revenus de l'investissement sont distribués.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 12 mois.

Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI ABS RESPONSIBLE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 12 mois

Investissement 10 000 GBP

Scénarios	Si vous sortez après 12 mois
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen £7 970 -20,3%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen £9 790 -2,1%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen £10 180 1,8%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen £10 940 9,4%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/03/2019 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2017 et le 31/10/2018

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2023 et le 28/03/2024

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 GBP sont investis.

Scénarios	Si vous sortez après 12 mois*
Coûts totaux	£73
Incidence des coûts annuels**	0,7%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,53% avant déduction des coûts et de 1,80% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 GBP
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 GBP
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres administratifs d'exploitation	coûts 0,29% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière ou année.	29,20 GBP
Coûts de transaction	0,10% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	10,10 GBP
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	15,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence . Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	32,70 GBP

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 12 mois. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI ABS RESPONSIBLE pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit**AMUNDI ABS RESPONSIBLE (D)**

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013235215 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.

Date de production du document d'informations clés : 30/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI ABS RESPONSIBLE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux

Objectifs: L'objectif de gestion du Fonds consiste à réaliser une performance supérieure à celle de son indice de référence, l'ESTR capitalisé quotidiennement pour les parts libellées en euro, et le SONIA capitalisé quotidiennement pour les parts libellées en GBP, et le FED FUNDS capitalisé pour la part libellée en USD, après prise en compte des frais courants sur un horizon de placement de 12 mois, tout en intégrant des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne, à partir d'analyses économiques, de prévisions de taux d'intérêt et d'analyses crédits et ESG, des ABS (Asset Back Securities) et des CLO (Collateralized Loan Obligations) ainsi que d'autres véhicules de titrisation émis en toute devise par des entités privées de la zone OCDE. Une gestion active du risque obligataire global du portefeuille sera mise en œuvre dans le cadre d'une fourchette de sensibilité de 0 à 3.

En plus de la prise en compte de contraintes financières, le processus d'investissement prévoit l'intégration de contraintes extra-financières (notations ESG et exclusions) permettant d'évaluer les sociétés sur leurs comportements Environnementaux, Sociétaux et en terme de Gouvernance, de sorte à sélectionner les sociétés les plus vertueuses. Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. Le fonds pratique une stratégie d'investissement extra-financière fondée sur une combinaison d'approches (liste non-exhaustive) :

- Best-In-Class
- Exclusions normatives et sectorielles (Armement controversé, Charbon, Tabac, etc.)
- Exclusion des émetteurs notés G, sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note)
- Approche dite "en amélioration de note" (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30%). Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz, ...). ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.

Ce fonds bénéficie du label ISR.

Ces titres sont sélectionnés selon le jugement des gérants de portefeuille et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres ayant une notation minimale, à l'acquisition, allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standards & Poors et Fitch ou Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion, ou dans une limite de 20% de l'actif net, dans des titres appartenant à la catégorie "obligations spéculatives à haut rendement" (correspondant à des titres dont la notation à l'acquisition est comprise entre BB+ et B- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation comprise entre Ba1 et B3 sur l'échelle de notation de Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion).

Le fonds est couvert contre le risque de change.

Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres. Des instruments financiers à terme peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net. L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à postériori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexisteante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI ABS RESPONSIBLE.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de distribution, les revenus de l'investissement sont distribués.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 12 mois.

Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI ABS RESPONSIBLE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 12 mois

Investissement 10 000 EUR

Scénarios	Si vous sortez après 12 mois
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen €7 970 -20,3%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen €9 640 -3,6%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen €10 130 1,3%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen €10 730 7,3%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/03/2019 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/08/2015 et le 31/08/2016

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/05/2023 et le 31/05/2024

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR

Scénarios	Si vous sortez après 12 mois*
Coûts totaux	€80
Incidence des coûts annuels**	0,8%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,10% avant déduction des coûts et de 1,30% après cette déduction. Nous ne facturons pas de frais d'entrée.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres administratifs d'exploitation	coûts 0,38% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière ou année.	38,20 EUR
Coûts de transaction	0,10% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	10,10 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	15,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence . Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	30,80 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 12 mois. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI ABS RESPONSIBLE pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit**AMUNDI ABS RESPONSIBLE - L (C)**

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013240447 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.

Date de production du document d'informations clés : 30/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI ABS RESPONSIBLE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux

Objectifs: L'objectif de gestion du Fonds consiste à réaliser une performance supérieure à celle de son indice de référence, l'ESTR capitalisé quotidiennement pour les parts libellées en euro, et le SONIA capitalisé quotidiennement pour les parts libellées en GBP, et le FED FUNDS capitalisé pour la part libellée en USD, après prise en compte des frais courants sur un horizon de placement de 12 mois, tout en intégrant des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne, à partir d'analyses économiques, de prévisions de taux d'intérêt et d'analyses crédits et ESG, des ABS (Asset Back Securities) et des CLO (Collateralized Loan Obligations) ainsi que d'autres véhicules de titrisation émis en toute devise par des entités privées de la zone OCDE. Une gestion active du risque obligataire global du portefeuille sera mise en œuvre dans le cadre d'une fourchette de sensibilité de 0 à 3.

En plus de la prise en compte de contraintes financières, le processus d'investissement prévoit l'intégration de contraintes extra-financières (notations ESG et exclusions) permettant d'évaluer les sociétés sur leurs comportements Environnementaux, Sociétaux et en terme de Gouvernance, de sorte à sélectionner les sociétés les plus vertueuses. Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. Le fonds pratique une stratégie d'investissement extra-financière fondée sur une combinaison d'approches (liste non-exhaustive) :

- Best-In-Class
- Exclusions normatives et sectorielles (Armement controversé, Charbon, Tabac, etc.)
- Exclusion des émetteurs notés G, sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note)
- Approche dite "en amélioration de note" (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30%). Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz, ...). ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.

Ce fonds bénéficie du label ISR.

Ces titres sont sélectionnés selon le jugement des gérants de portefeuille et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres ayant une notation minimale, à l'acquisition, allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standards & Poors et Fitch ou Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion, ou dans une limite de 20% de l'actif net, dans des titres appartenant à la catégorie "obligations spéculatives à haut rendement" (correspondant à des titres dont la notation à l'acquisition est comprise entre BB+ et B- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation comprise entre Ba1 et B3 sur l'échelle de notation de Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion).

Le fonds est couvert contre le risque de change.

Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres. Des instruments financiers à terme peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net. L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à postériori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexisteante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI ABS RESPONSIBLE.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 12 mois.

Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI ABS RESPONSIBLE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 12 mois

Investissement 10 000 EUR

Scénarios	Si vous sortez après 12 mois
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/03/2019 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/08/2015 et le 31/08/2016

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2023 et le 28/03/2024

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR

Scénarios	Si vous sortez après 12 mois*
Coûts totaux	€601
Incidence des coûts annuels**	6,1%

* Période de détention recommandée.
 ** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,02% avant déduction des coûts et de -4,10% après cette déduction.
 Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (5,00% du montant investi / 500 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 5,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 500 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs d'exploitation	0,76% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière ou année.	72,39 EUR
Coûts de transaction	0,10% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	9,59 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	15,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence . Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	18,62 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 12 mois. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI ABS RESPONSIBLE pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit**AMUNDI ABS RESPONSIBLE - R (C)**

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013289428 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.

Date de production du document d'informations clés : 30/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI ABS RESPONSIBLE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux

Objectifs: L'objectif de gestion du Fonds consiste à réaliser une performance supérieure à celle de son indice de référence, l'ESTR capitalisé quotidiennement pour les parts libellées en euro, et le SONIA capitalisé quotidiennement pour les parts libellées en GBP, et le FED FUNDS capitalisé pour la part libellée en USD, après prise en compte des frais courants sur un horizon de placement de 12 mois, tout en intégrant des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne, à partir d'analyses économiques, de prévisions de taux d'intérêt et d'analyses crédits et ESG, des ABS (Asset Back Securities) et des CLO (Collateralized Loan Obligations) ainsi que d'autres véhicules de titrisation émis en toute devise par des entités privées de la zone OCDE. Une gestion active du risque obligataire global du portefeuille sera mise en œuvre dans le cadre d'une fourchette de sensibilité de 0 à 3.

En plus de la prise en compte de contraintes financières, le processus d'investissement prévoit l'intégration de contraintes extra-financières (notations ESG et exclusions) permettant d'évaluer les sociétés sur leurs comportements Environnementaux, Sociétaux et en terme de Gouvernance, de sorte à sélectionner les sociétés les plus vertueuses. Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. Le fonds pratique une stratégie d'investissement extra-financière fondée sur une combinaison d'approches (liste non-exhaustive) :

- Best-In-Class
- Exclusions normatives et sectorielles (Armement controversé, Charbon, Tabac, etc.)
- Exclusion des émetteurs notés G, sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note)
- Approche dite "en amélioration de note" (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30%). Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz, ...). ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.

Ce fonds bénéficie du label ISR.

Ces titres sont sélectionnés selon le jugement des gérants de portefeuille et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres ayant une notation minimale, à l'acquisition, allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standards & Poors et Fitch ou Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion, ou dans une limite de 20% de l'actif net, dans des titres appartenant à la catégorie "obligations spéculatives à haut rendement" (correspondant à des titres dont la notation à l'acquisition est comprise entre BB+ et B- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation comprise entre Ba1 et B3 sur l'échelle de notation de Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion).

Le fonds est couvert contre le risque de change.

Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres. Des instruments financiers à terme peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net. L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à postériori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexisteante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus tout en préservant tout ou partie du capital investi sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI ABS RESPONSIBLE.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 12 mois.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI ABS RESPONSIBLE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 12 mois

Investissement 10 000 EUR

Scénarios	Si vous sortez après 12 mois
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/03/2019 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/11/2016 et le 30/11/2017

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2023 et le 28/03/2024

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR

Scénarios	Si vous sortez après 12 mois*
Coûts totaux	€86
Incidence des coûts annuels**	0,9%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,76% avant déduction des coûts et de 0,90% après cette déduction. Nous ne facturons pas de frais d'entrée.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres administratifs d'exploitation	coûts 0,54% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière ou année.	54,20 EUR
Coûts de transaction	0,10% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	10,10 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	15,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence . Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	21,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 12 mois. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI ABS RESPONSIBLE pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit**AMUNDI ABS RESPONSIBLE - I3 (C)**

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013335502 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.

Date de production du document d'informations clés : 30/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI ABS RESPONSIBLE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux

Objectifs: L'objectif de gestion du Fonds consiste à réaliser une performance supérieure à celle de son indice de référence, l'ESTR capitalisé quotidiennement pour les parts libellées en euro, et le SONIA capitalisé quotidiennement pour les parts libellées en GBP, et le FED FUNDS capitalisé pour la part libellée en USD, après prise en compte des frais courants sur un horizon de placement de 12 mois, tout en intégrant des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne, à partir d'analyses économiques, de prévisions de taux d'intérêt et d'analyses crédits et ESG, des ABS (Asset Back Securities) et des CLO (Collateralized Loan Obligations) ainsi que d'autres véhicules de titrisation émis en toute devise par des entités privées de la zone OCDE. Une gestion active du risque obligataire global du portefeuille sera mise en œuvre dans le cadre d'une fourchette de sensibilité de 0 à 3.

En plus de la prise en compte de contraintes financières, le processus d'investissement prévoit l'intégration de contraintes extra-financières (notations ESG et exclusions) permettant d'évaluer les sociétés sur leurs comportements Environnementaux, Sociétaux et en terme de Gouvernance, de sorte à sélectionner les sociétés les plus vertueuses. Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. Le fonds pratique une stratégie d'investissement extra-financière fondée sur une combinaison d'approches (liste non-exhaustive) :

- Best-In-Class
- Exclusions normatives et sectorielles (Armement controversé, Charbon, Tabac, etc.)
- Exclusion des émetteurs notés G, sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note)
- Approche dite "en amélioration de note" (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30%). Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz, ...). ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.

Ce fonds bénéficie du label ISR.

Ces titres sont sélectionnés selon le jugement des gérants de portefeuille et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres ayant une notation minimale, à l'acquisition, allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standards & Poors et Fitch ou Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion, ou dans une limite de 20% de l'actif net, dans des titres appartenant à la catégorie "obligations spéculatives à haut rendement" (correspondant à des titres dont la notation à l'acquisition est comprise entre BB+ et B- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation comprise entre Ba1 et B3 sur l'échelle de notation de Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion).

Le fonds est couvert contre le risque de change.

Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres. Des instruments financiers à terme peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net. L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à postériori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexisteante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI ABS RESPONSIBLE.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 12 mois.

Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI ABS RESPONSIBLE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 12 mois

Investissement 10 000 EUR

Scénarios	Si vous sortez après 12 mois
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/03/2019 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2017 et le 29/03/2018

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2023 et le 28/03/2024

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR

Scénarios	Si vous sortez après 12 mois*
Coûts totaux	€150
Incidence des coûts annuels**	1,5%

* Période de détention recommandée.
 ** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,92% avant déduction des coûts et de 0,40% après cette déduction.
 Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (1,00% du montant investi / 100 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 1,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,40% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	39,80 EUR
Coûts de transaction	0,10% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	10,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 12 mois. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI ABS RESPONSIBLE pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit**AMUNDI ABS RESPONSIBLE - M (D)**

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR001400APW1 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.

Date de production du document d'informations clés : 30/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI ABS RESPONSIBLE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux

Objectifs: L'objectif de gestion du Fonds consiste à réaliser une performance supérieure à celle de son indice de référence, l'ESTR capitalisé quotidiennement pour les parts libellées en euro, et le SONIA capitalisé quotidiennement pour les parts libellées en GBP, et le FED FUNDS capitalisé pour la part libellée en USD, après prise en compte des frais courants sur un horizon de placement de 12 mois, tout en intégrant des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne, à partir d'analyses économiques, de prévisions de taux d'intérêt et d'analyses crédits et ESG, des ABS (Asset Back Securities) et des CLO (Collateralized Loan Obligations) ainsi que d'autres véhicules de titrisation émis en toute devise par des entités privées de la zone OCDE. Une gestion active du risque obligataire global du portefeuille sera mise en œuvre dans le cadre d'une fourchette de sensibilité de 0 à 3.

En plus de la prise en compte de contraintes financières, le processus d'investissement prévoit l'intégration de contraintes extra-financières (notations ESG et exclusions) permettant d'évaluer les sociétés sur leurs comportements Environnementaux, Sociétaux et en terme de Gouvernance, de sorte à sélectionner les sociétés les plus vertueuses. Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. Le fonds pratique une stratégie d'investissement extra-financière fondée sur une combinaison d'approches (liste non-exhaustive) :

- Best-In-Class
- Exclusions normatives et sectorielles (Armement controversé, Charbon, Tabac, etc.)
- Exclusion des émetteurs notés G, sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note)
- Approche dite "en amélioration de note" (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30%). Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz, ...). ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.

Ce fonds bénéficie du label ISR.

Ces titres sont sélectionnés selon le jugement des gérants de portefeuille et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres ayant une notation minimale, à l'acquisition, allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standards & Poors et Fitch ou Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion, ou dans une limite de 20% de l'actif net, dans des titres appartenant à la catégorie "obligations spéculatives à haut rendement" (correspondant à des titres dont la notation à l'acquisition est comprise entre BB+ et B- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation comprise entre Ba1 et B3 sur l'échelle de notation de Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion).

Le fonds est couvert contre le risque de change.

Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres. Des instruments financiers à terme peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net. L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à postériori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexisteante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI ABS RESPONSIBLE.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de distribution, les revenus de l'investissement sont distribués.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 12 mois.

Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI ABS RESPONSIBLE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 12 mois

Investissement 10 000 EUR

Scénarios	Si vous sortez après 12 mois
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/03/2019 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2017 et le 29/03/2018

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2023 et le 28/03/2024

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

Scénarios	Si vous sortez après 12 mois*
Coûts totaux	€549
Incidence des coûts annuels**	5,6%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,99% avant déduction des coûts et de -3,60% après cette déduction. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (5,00% du montant investi / 500 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 5,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 500 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,41% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	39,14 EUR
Coûts de transaction	0,10% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	9,59 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 12 mois. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI ABS RESPONSIBLE pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit**AMUNDI ABS RESPONSIBLE - I3-GBP (C)**

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR001400C2G4 - Devise : GBP

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.

Date de production du document d'informations clés : 30/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI ABS RESPONSIBLE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux

Objectifs: L'objectif de gestion du Fonds consiste à réaliser une performance supérieure à celle de son indice de référence, l'ESTR capitalisé quotidiennement pour les parts libellées en euro, et le SONIA capitalisé quotidiennement pour les parts libellées en GBP, et le FED FUNDS capitalisé pour la part libellée en USD, après prise en compte des frais courants sur un horizon de placement de 12 mois, tout en intégrant des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne, à partir d'analyses économiques, de prévisions de taux d'intérêt et d'analyses crédits et ESG, des ABS (Asset Back Securities) et des CLO (Collateralized Loan Obligations) ainsi que d'autres véhicules de titrisation émis en toute devise par des entités privées de la zone OCDE. Une gestion active du risque obligataire global du portefeuille sera mise en œuvre dans le cadre d'une fourchette de sensibilité de 0 à 3.

En plus de la prise en compte de contraintes financières, le processus d'investissement prévoit l'intégration de contraintes extra-financières (notations ESG et exclusions) permettant d'évaluer les sociétés sur leurs comportements Environnementaux, Sociétaux et en terme de Gouvernance, de sorte à sélectionner les sociétés les plus vertueuses. Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. Le fonds pratique une stratégie d'investissement extra-financière fondée sur une combinaison d'approches (liste non-exhaustive) :

- Best-In-Class
- Exclusions normatives et sectorielles (Armement controversé, Charbon, Tabac, etc.)
- Exclusion des émetteurs notés G, sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note)
- Approche dite "en amélioration de note" (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30%). Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz, ...). ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.

Ce fonds bénéficie du label ISR.

Ces titres sont sélectionnés selon le jugement des gérants de portefeuille et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres ayant une notation minimale, à l'acquisition, allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standards & Poors et Fitch ou Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion, ou dans une limite de 20% de l'actif net, dans des titres appartenant à la catégorie "obligations spéculatives à haut rendement" (correspondant à des titres dont la notation à l'acquisition est comprise entre BB+ et B- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation comprise entre Ba1 et B3 sur l'échelle de notation de Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion).

Le fonds est couvert contre le risque de change.

Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres. Des instruments financiers à terme peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net. L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à postériori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexisteante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI ABS RESPONSIBLE.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 12 mois.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI ABS RESPONSIBLE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 12 mois

Investissement 10 000 GBP

Scénarios	Si vous sortez après 12 mois
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen £9 390 -6,1%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen £9 820 -1,8%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen £10 210 2,1%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen £11 010 10,1%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/10/2021 et le 31/10/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/04/2022 et le 28/04/2023

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/05/2023 et le 31/05/2024

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 GBP sont investis.

Scénarios	Si vous sortez après 12 mois*
Coûts totaux	£50
Incidence des coûts annuels**	0,5%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,60% avant déduction des coûts et de 2,10% après cette déduction. Nous ne facturons pas de frais d'entrée.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 GBP
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 GBP
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,39% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	39,00 GBP
Coûts de transaction	0,10% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	10,10 GBP
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 GBP

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 12 mois. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI ABS RESPONSIBLE pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit**AMUNDI ABS RESPONSIBLE - I3-USD (C)**

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR001400XUZ6 - Devise : USD

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.

Date de production du document d'informations clés : 30/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI ABS RESPONSIBLE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux

Objectifs: L'objectif de gestion du Fonds consiste à réaliser une performance supérieure à celle de son indice de référence, l'ESTR capitalisé quotidiennement pour les parts libellées en euro, et le SONIA capitalisé quotidiennement pour les parts libellées en GBP, et le FED FUNDS capitalisé pour la part libellée en USD, après prise en compte des frais courants sur un horizon de placement de 12 mois, tout en intégrant des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne, à partir d'analyses économiques, de prévisions de taux d'intérêt et d'analyses crédits et ESG, des ABS (Asset Back Securities) et des CLO (Collateralized Loan Obligations) ainsi que d'autres véhicules de titrisation émis en toute devise par des entités privées de la zone OCDE. Une gestion active du risque obligataire global du portefeuille sera mise en œuvre dans le cadre d'une fourchette de sensibilité de 0 à 3.

En plus de la prise en compte de contraintes financières, le processus d'investissement prévoit l'intégration de contraintes extra-financières (notations ESG et exclusions) permettant d'évaluer les sociétés sur leurs comportements Environnementaux, Sociétaux et en terme de Gouvernance, de sorte à sélectionner les sociétés les plus vertueuses. Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. Le fonds pratique une stratégie d'investissement extra-financière fondée sur une combinaison d'approches (liste non-exhaustive) :

- Best-In-Class
- Exclusions normatives et sectorielles (Armement controversé, Charbon, Tabac, etc.)
- Exclusion des émetteurs notés G, sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note)
- Approche dite "en amélioration de note" (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30%). Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz, ...). ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.

Ce fonds bénéficie du label ISR.

Ces titres sont sélectionnés selon le jugement des gérants de portefeuille et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres ayant une notation minimale, à l'acquisition, allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standards & Poors et Fitch ou Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion, ou dans une limite de 20% de l'actif net, dans des titres appartenant à la catégorie "obligations spéculatives à haut rendement" (correspondant à des titres dont la notation à l'acquisition est comprise entre BB+ et B- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation comprise entre Ba1 et B3 sur l'échelle de notation de Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion).

Le fonds est couvert contre le risque de change.

Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres. Des instruments financiers à terme peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net. L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à postériori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexisteante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI ABS RESPONSIBLE.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 12 mois.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI ABS RESPONSIBLE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 12 mois

Investissement 10 000 USD

Scénarios	Si vous sortez après 12 mois
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen \$9 950 -0,5%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen \$10 020 0,2%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen \$10 180 1,8%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen \$10 580 5,8%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2020 et le 31/12/2021

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/05/2019 et le 29/05/2020

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/04/2023 et le 30/04/2024

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 USD sont investis.

Scénarios	Si vous sortez après 12 mois*
Coûts totaux	\$50
Incidence des coûts annuels**	0,5%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,31% avant déduction des coûts et de 1,80% après cette déduction. Nous ne facturons pas de frais d'entrée.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 USD
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 USD
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,40% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est une estimation.	40,00 USD
Coûts de transaction	0,10% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	10,10 USD
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 USD

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 12 mois. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI ABS RESPONSIBLE pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performances passées : Les données sont insuffisantes pour fournir une indication utile des performances passées aux investisseurs particuliers.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 12 mois.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI ABS RESPONSIBLE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 12 mois

Investissement 10 000 EUR

Scénarios	Si vous sortez après 12 mois
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/03/2019 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2017 et le 29/03/2018

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/05/2023 et le 31/05/2024

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR

Scénarios	Si vous sortez après 12 mois*
Coûts totaux	€70
Incidence des coûts annuels**	0,7%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,01% avant déduction des coûts et de 1,30% après cette déduction. Nous ne facturons pas de frais d'entrée.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres administratifs d'exploitation	coûts 0,38% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière ou année.	38,20 EUR
Coûts de transaction	0,10% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	10,10 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	15,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence . Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	21,40 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 12 mois. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI ABS RESPONSIBLE pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxonomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020 /852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Dénomination du produit :
AMUNDI ABS RESPONSIBLE

Identifiant d'entité juridique :
969500PBY9KQBY31U106

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

● ● Oui

● ● Non

- Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: _____
- dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
- dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
- Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: _____

- Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de **2,40 %** d'investissements durables
- ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
- ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
- ayant un objectif social
- Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Au cours de la période, le produit a promu des caractéristiques environnementales et/ou sociales en visant un score ESG supérieur au score ESG de l'univers d'investissement représenté par 30% SCI_ABS + 70% BLOOMBERG PAN EUROPEAN FLOATING ABS BOND INDEX HEDGED. Pour déterminer la note ESG du produit et de l'univers d'investissement, la performance ESG est évaluée en continu en comparant la performance moyenne d'un titre par rapport au secteur de l'émetteur du titre, au regard de chacune des trois caractéristiques ESG que sont l'environnement, le social et la gouvernance. L'univers d'investissement est un univers de marché large qui n'évalue ni n'inclut des composants en fonction de caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas destiné à être cohérent avec les caractéristiques promues par le fonds. Aucun indice de référence ESG n'a été désigné.

Le produit est labellisé ISR (Investissement socialement responsable). Il a cherché tout au long de l'année à promouvoir les 3 dimensions (environnementale, sociale et de gouvernance) en prenant en compte de la notation ESG des émetteurs dans la construction du portefeuille.

La notation ESG des émetteurs vise à apprécier leur capacité à gérer l'impact négatif potentiel de leurs activités sur les facteurs de durabilité. Cette analyse évalue ainsi leurs comportements Environnementaux, Sociétaux et en termes de Gouvernance en leur attribuant une notation ESG allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note), de sorte à réaliser une appréciation plus globale des risques.

1. Le portefeuille a constamment appliqué la politique d'exclusion d'Amundi suivante :

- les exclusions légales sur l'armement controversé ;
- les entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial (UN Global Compact), sans mesures correctives crédibles ;
- les exclusions sectorielles du groupe Amundi sur le Charbon et le Tabac (le détail de cette politique est disponible dans la Politique Investissement Responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr).

2. Aucun investissement n'a été réalisé dans des émetteurs notés F ou G. Pour tout émetteur dont la note a été dégradée en F ou G, les titres déjà présents dans le portefeuille sont vendus dans un délai conforme aux engagements pris dans le prospectus du produit.

3. La note ESG moyenne pondérée du portefeuille a constamment été supérieure à la note ESG moyenne pondérée de l'univers d'investissement du produit après élimination des 20% des plus mauvais émetteurs.

4. Le produit a favorisé les émetteurs les mieux notés au sein de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion (approche " best in class "). A l'exception des exclusions ci-dessus, tous les secteurs économiques sont représentés dans cette approche et l'OPC peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit sont atteintes.

● *Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?*

Amundi a développé son propre processus de notation ESG interne basé sur l'approche " Best-in-class ". Des notations adaptées à chaque secteur d'activité visent à apprécier la dynamique dans laquelle évoluent les entreprises.

L'indicateur de durabilité utilisé est la note ESG moyenne du produit qui doit être supérieure à la note ESG de son univers d'investissement.

A la fin de la période :

- La note ESG moyenne pondérée du portefeuille est : **0,55 (C)**.
- La note ESG moyenne pondérée de l'univers de référence est : **0,26 (D)**.

La notation ESG d'Amundi utilisée pour déterminer le score ESG est un score quantitatif ESG traduit en sept notes, allant de A (les meilleurs scores de l'univers) à G (les plus mauvais). Dans l'échelle de notation ESG d'Amundi, les titres appartenant à la liste d'exclusion correspondent à un score de G.

Pour les émetteurs corporate, la performance ESG est évaluée globalement et en fonction de critères pertinents par comparaison avec la performance moyenne de leur secteur d'activité, à travers la combinaison des trois dimensions ESG :

- la dimension environnementale : elle examine la capacité des émetteurs à maîtriser leur impact direct et indirect sur l'environnement, en limitant leur consommation d'énergie, en réduisant leur émissions de gaz à effet de serre, en luttant contre l'épuisement des ressources et en protégeant la biodiversité ;
- la dimension sociale : elle mesure la façon dont un émetteur opère sur deux concepts distincts : la stratégie de l'émetteur pour développer son capital humain et le respect des

droits de l'homme en général ;

- la dimension de gouvernance : elle évalue la capacité de l'émetteur à assurer les bases d'un cadre de gouvernance d'entreprise efficace et à générer de la valeur sur le long terme.

La méthodologie de notation ESG appliquée par Amundi repose sur 38 critères, soit génériques (communs à toutes les entreprises quelle que soit leur activité), soit sectoriels, pondérés par secteur et considérés en fonction de leur impact sur la réputation, l'efficacité opérationnelle et la réglementation de l'émetteur. Les ratings ESG d'Amundi sont susceptibles d'être exprimés globalement sur les trois dimensions E, S et G ou individuellement sur tout facteur environnemental ou social.

● ***...et par rapport aux périodes précédentes?***

A la fin de la période précédente, la note ESG moyenne pondérée du portefeuille était de 0,579 (C) et la note ESG moyenne pondérée de l'univers d'investissement ESG était de 0,313 (D).

● ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs?***

Les objectifs des investissements durables consistaient à investir dans des sociétés qui répondent à deux critères :

1. suivre les meilleures pratiques environnementales et sociales ; et
2. ne pas générer de produits et services qui nuisent à l'environnement et à la société.

La définition d'entreprise " la plus performante " s'appuie sur une méthodologie ESG Amundi propriétaire qui vise à mesurer la performance ESG d'une entreprise. Pour être considérée comme " la plus performante ", une entreprise doit obtenir la meilleure note parmi les trois premiers (A, B ou C, sur une échelle de notation allant de A à G) de son secteur sur au moins un facteur environnemental ou social important. Des facteurs environnementaux et sociaux importants sont identifiés au niveau du secteur. L'identification de ces facteurs est basée sur le cadre d'analyse ESG d'Amundi qui combine des données extra-financières et une analyse qualitative des thèmes sectoriels et de durabilité associés. Les facteurs identifiés comme matériels ont une contribution de plus de 10% au score ESG global. Pour le secteur de l'énergie par exemple, les facteurs matériels sont : émissions et énergie, biodiversité et pollution, santé et sécurité, communautés locales et droits de l'homme.

Pour contribuer aux objectifs ci-dessus, l'entreprise bénéficiaire de l'investissement ne doit pas avoir d'exposition significative à des activités (par exemple, le tabac, les armes, les jeux d'argent, le charbon, l'aviation, la production de viande, la fabrication d'engrais et de pesticides, la production de plastique à usage unique) non compatibles avec ces critères.

La nature durable d'un investissement est évaluée au niveau de la société bénéficiaire de l'investissement. Concernant les OPC externes, les critères de détermination des investissements durables que ces OPC sous-jacents peuvent détenir et leurs objectifs dépendent de l'approche propre à chaque société de gestion.

● ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?***

Pour s'assurer que les investissements durables ne causent pas de préjudice important, Amundi a utilisé deux filtres :

- Le premier filtre « DNSH » (« Do Not Significantly Harm » ou principe de « ne pas causer de préjudice important ») repose sur le suivi d'indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Table 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 quand des données fiables sont disponibles (par exemple, l'intensité en GES ou gaz à effet de

des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

serre des entreprises bénéficiaires) via une combinaison d'indicateurs (par exemple, l'intensité en carbone) et de seuils ou règles spécifiques (par exemple, l'intensité carbone de l'entreprise bénéficiaire n'appartient pas au dernier décile du secteur). Amundi prend déjà en compte des indicateurs spécifiques des Principales Incidences Négatives dans sa politique d'exclusions dans le cadre de la Politique d'Investissement Responsable d'Amundi (par exemple, l'exposition à des armes controversées). Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial de l'ONU, le charbon et le tabac.

- Au-delà des facteurs de durabilité spécifiques couverts par le premier filtre, Amundi a défini un second filtre, qui ne prend pas en compte les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives ci-dessus, afin de vérifier qu'une entreprise ne présente pas une mauvaise performance d'un point de vue environnemental ou social par rapport aux autres entreprises de son secteur, ce qui correspond à un score environnemental ou social supérieur ou égal à E selon la notation ESG d'Amundi.

Concernant les OPC externes, la prise en compte du principe de « ne pas causer de préjudice important » et l'impact des investissements durables dépendent des méthodologies propres à chaque société de gestion des OPC sous-jacents.

— ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?***

Comme détaillé ci-dessus, les indicateurs des incidences négatives ont été pris en compte dans le premier filtre DNSH (Do Not Significant Harm) :

Celui-ci repose en effet sur le suivi des indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 lorsque des données fiables sont disponibles via la combinaison des indicateurs suivants et de seuils ou règles spécifiques :

- avoir une intensité de CO₂ qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises du secteur (ne s'applique qu'aux secteurs à forte intensité), et
- avoir une diversité du conseil d'administration qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises de son secteur, et
- être exempt de toute controverse en matière de conditions de travail et de droits de l'homme
- être exempt de toute controverse en matière de biodiversité et de pollution.

Amundi prend déjà en compte des Principales Incidences Négatives spécifiques dans sa politique d'exclusions dans le cadre de sa Politique d'Investissement Responsable. Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies, le charbon et le tabac.

— ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?***

Oui. Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ont été intégrés dans la méthodologie de notation ESG d'Amundi. L'outil de notation ESG propriétaire évalue les émetteurs en utilisant les données disponibles auprès des fournisseurs de données. Par exemple, le modèle comporte un critère dédié appelé "Implication communautaire et droits de l'Homme" qui est appliqué à tous les secteurs en plus d'autres critères liés aux droits de l'Homme, notamment les chaînes d'approvisionnement socialement responsables, les conditions de travail et les relations professionnelles. En outre, nous effectuons un suivi des controverses sur une base trimestrielle au minimum, qui inclut les entreprises identifiées pour des violations des droits de l'Homme. Lorsque des controverses surviennent, les analystes évaluent la

situation et appliquent un score à la controverse (en utilisant une méthodologie de notation exclusive et propriétaire) et déterminent la meilleure marche à suivre. Les scores de controverse sont mis à jour trimestriellement pour suivre la tendance et les efforts de remédiation.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives prévus à l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288, ont été pris en compte par la mise en œuvre de politiques d'exclusions (normatives et sectorielles), l'intégration de la notation ESG dans le processus d'investissement, l'engagement et les approches de vote :

- Exclusion : Amundi a défini des règles d'exclusion normatives, par activité et par secteur, couvrant certains des principaux indicateurs de durabilité énumérés par le Règlement « Disclosure ».
- Intégration de facteurs ESG : Amundi a adopté des normes minimales d'intégration ESG appliquées par défaut à ses fonds ouverts gérés activement (exclusion des émetteurs notés G et meilleur score ESG moyen pondéré supérieur à l'indice de référence applicable). Les 38 critères utilisés dans l'approche de notation ESG d'Amundi ont également été conçus pour prendre en compte les impacts clés sur les facteurs de durabilité, ainsi que la qualité de l'atténuation.
- Engagement : l'engagement est un processus continu et ciblé visant à influencer les activités ou le comportement des entreprises. L'objectif de l'engagement peut être divisé en deux catégories : engager un émetteur à améliorer la façon dont il intègre la dimension environnementale et sociale, engager un émetteur à améliorer son impact sur les questions environnementales, sociales et de droits de l'Homme ou d'autres questions de durabilité importantes pour la société et l'économie mondiale.
- Vote : la politique de vote d'Amundi répond à une analyse holistique de toutes les questions à long terme qui peuvent influencer la création de valeur, y compris les questions ESG importantes (la politique de vote d'Amundi est consultable sur son site internet).
- Suivi des controverses : Amundi a développé un système de suivi des controverses qui s'appuie sur trois fournisseurs de données externes pour suivre systématiquement les controverses et leur niveau de gravité. Cette approche quantitative est ensuite enrichie d'une évaluation approfondie de chaque controverse sévère, menée par des analystes ESG et de la revue périodique de son évolution. Cette approche s'applique à l'ensemble des fonds d'Amundi.

Pour des informations supplémentaires sur la manière dont les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives sont utilisés, veuillez consulter la Déclaration du Règlement SFDR disponible sur www.amundi.fr.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

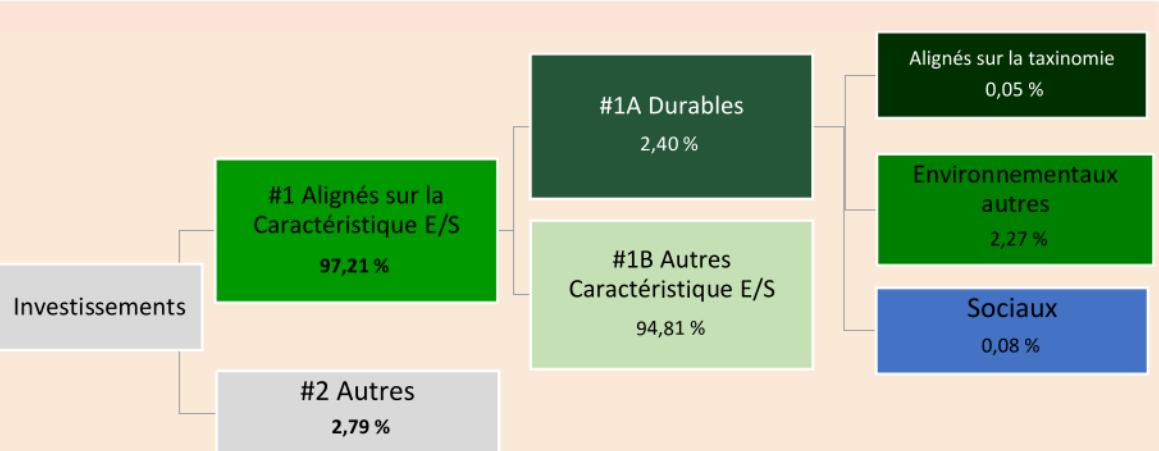
La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **du 01/06/2024 au 31/05/2025**

Investissement s les plus importants	Secteur	Sous-secteur	Pays	% d'actifs
AM EURO LIQUIDITY S-T RESP - Z (C)	Finance	Fonds	France	4,52 %
GLION 2023-1 A	Sécurisé	Hypothèques résidentielles	Pays-Bas	1,51 %
KORIT 2 A	Sécurisé	ABS	Italie	1,39 %
VOYE 8X A	Sécurisé	ABS	Irlande	1,24 %
MAGEL 4 A	Sécurisé	Hypothèques résidentielles	Irlande	1,00 %
QUARZ 2024-1 A1	Sécurisé	ABS	Italie	0,99 %
SAEC 22 A	Sécurisé	Hypothèques résidentielles	Pays-Bas	0,98 %
DILSK 8-STS A	Sécurisé	Hypothèques résidentielles	Irlande	0,96 %
SCGC 2021-1 D	Sécurisé	ABS	Luxembourg	0,93 %
AMUNDI ABS AAA I	Finance	Fonds	France	0,93 %
STORM 2024-GRN A	Sécurisé	Hypothèques résidentielles	Pays-Bas	0,91 %
HNLY 7X DR	Sécurisé	ABS	Irlande	0,91 %
AQUE 2019-4X BRR	Sécurisé	ABS	Irlande	0,91 %
AQUE 2019-4X ARR	Sécurisé	ABS	Irlande	0,90 %
SNDPE 14X A	Sécurisé	ABS	Irlande	0,90 %



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation des actifs?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :**

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvre les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

● *Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisées?*

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Sécurisé	ABS	69,44 %
Sécurisé	Hypothèques résidentielles	13,52 %
Sécurisé	CMO	6,44 %
Finance	Fonds	5,45 %
Sécurisé	CMBS	2,36 %
Corporates	Industrie de base	0,74 %
Corporates	Bancaire	0,45 %
Sécurisé	Actifs hypothécaires	0,32 %
Emprunts d'Etats	Emprunts d'Etats	0,00 %
Forex	Forex	-0,01 %
Autres	Autres	-0,26 %
Liquidités	Liquidités	1,84 %

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte ;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Le fonds promeut à la fois des caractéristiques environnementales et sociales. Bien que le fonds ne s'engage pas à réaliser des investissements alignés sur la taxinomie de l'UE, il a investi 0,05 % dans des investissements durables alignés sur la taxinomie de l'UE au cours de la période examinée. Ces investissements ont contribué aux objectifs d'atténuation du changement climatique de la taxinomie de l'UE.

L'alignement des sociétés bénéficiaires des investissements sur les objectifs susmentionnés de la taxinomie de l'UE est mesuré à l'aide des données relatives au chiffre d'affaires (ou aux recettes) et/ou à l'utilisation du produit des obligations vertes.

Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

- *Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE¹?*



Oui:



Dans le gaz fossile



Dans l'énergie nucléaire

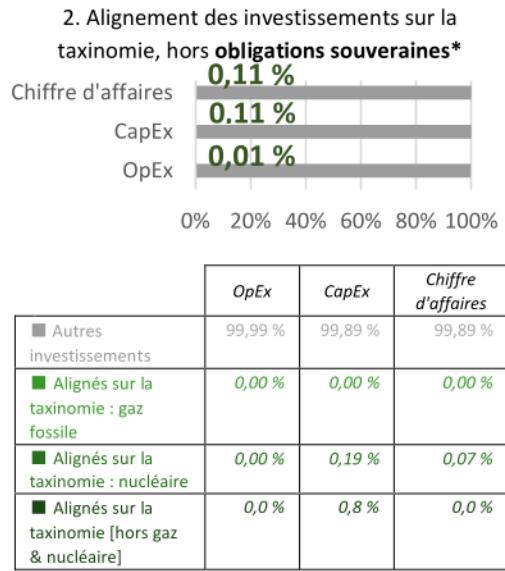
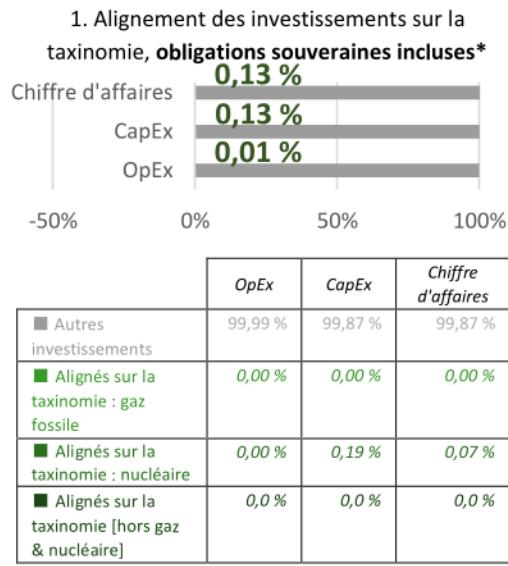


Non

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

produit financier
a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



Ce graphique représente 98,1 % des investissements totaux.

* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.

● Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

Au 31/05/2025, en utilisant comme indicateur les données relatives au chiffre d'affaires et/ou à l'utilisation des produits des obligations vertes, la part des investissements du fonds dans les activités transitoires était de 0,00 % et la part des investissements dans les activités habilitantes était de 0,01 %. Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

● Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?

A la fin de la période précédente: le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie était de 0,00%



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

La part des investissements durables avec un objectif environnemental non alignée sur la taxinomie était de **2,27 %** à la fin de la période.

Cela est dû au fait que certains émetteurs sont considérés comme des investissements durables en vertu du règlement SFDR, mais ont une partie de leurs activités qui ne sont pas alignées sur les normes Taxinomie, ou pour lesquelles les données ne sont pas encore disponibles pour effectuer une telle évaluation.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part des investissements durables sur le plan social était de **0,08 %** à la fin de la période.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Les liquidités et ou autres instruments détenus afin de gérer la liquidité et les risques du portefeuille ont été inclus dans la catégorie « #2 Autres ». Pour les obligations et les actions non notées, des garanties environnementales et sociales minimales sont en place via un filtrage des controverses par rapport aux principes du Pacte mondial des Nations Unies. Les instruments non couverts par une analyse ESG peuvent également inclure des titres pour lesquels les données nécessaires à la mesure de l'atteinte des caractéristiques environnementales ou sociales n'étaient pas disponibles. Par ailleurs, des garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été définies.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Des indicateurs de durabilité sont mis à disposition dans le système de gestion de portefeuille, permettant aux gérants d'évaluer instantanément l'impact de leurs décisions d'investissement sur le portefeuille.

Ces indicateurs sont intégrés dans le cadre du contrôle d'Amundi, les responsabilités étant réparties entre le premier niveau de contrôle effectué par les équipes d'investissement elles-mêmes et le second niveau de contrôle effectué par les équipes de risque, qui surveillent en permanence la conformité aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit.

En outre, la politique d'investissement responsable d'Amundi définit une approche active de l'engagement qui favorise le dialogue avec les entreprises bénéficiaires des investissements, y compris celles de ce portefeuille. Le rapport annuel d'engagement, disponible sur <https://legroupe.Amundi.com/documentation-esg>, fournit des informations détaillées sur cet engagement et ses résultats.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?**

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

Reporting fonds Article 29 LEC

Ce document liste les informations attendues pour les fonds dépassant 500M d'euros d'encours (actif net) en application de l'article 29 LEC

Le décret d'application de l'article 29 de la loi énergie-climat, du 8 novembre 2019 qui clarifie et renforce le dispositif de transparence extra-financière des acteurs de marché, a été publié au Journal Officiel le 27 mai 2021.

A date de clôture de l'exercice, le portefeuille ne prenait en compte dans sa stratégie, ni l'alignement des encours avec les objectifs de long terme des articles 2 et 4 de l'accord de Paris, visant à contenir l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels, ni l'alignement des encours avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité figurant dans la Convention sur la diversité biologique adoptée le 5 juin 1992. Toutefois, Amundi a intégré dans le rapport des indicateurs extra-financiers permettant d'apprécier l'empreinte sur la biodiversité des actifs détenus ainsi que le score de température du portefeuille. Les informations, indicateurs et méthodologies décrits sont susceptibles d'évoluer dans le temps. Bien que ce rapport ait été préparé et revu avec attention et vigilance, Amundi et ses fournisseurs de données déclinent toute responsabilité concernant de potentielles erreurs ou omissions contenues dans ce document et déclinent toute responsabilité si une tierce personne ou organisation utilise le contenu de ce rapport et subit une perte ou un préjudice direct ou en conséquence. Amundi a aussi intégré dans le rapport des plans d'amélioration continue comprenant notamment l'identification des opportunités d'amélioration et des informations relatives aux actions correctives et changements stratégiques et opérationnels effectués.

Ce document répond aux exigences de l'article 29 de la loi énergie-climat du 8 novembre 2019 (dite LEC) sur le reporting extra-financier des acteurs de marché.

Le document présente :

1. La stratégie climat du portefeuille, notamment si celui-ci a une stratégie d'alignement sur les objectifs de température de l'Accord de Paris ;
2. La stratégie d'alignement du portefeuille, avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité ;
3. Les démarches de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la gestion des risques.

De plus amples informations sont disponibles dans la Politique d'investissement responsable d'Amundi et dans notre rapport climat disponibles sur notre site internet <https://legroupe.amundi.com/documentation-esg>.

1. La stratégie d'alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris

Le fonds ne prend pas en compte dans sa stratégie, l'alignement des encours avec les objectifs de long terme des articles 2 et 4 de l'accord de Paris concernant la limitation du réchauffement climatique.

Le fonds bénéficie du label ISR et publie un indicateur de performance sur l'environnement

Le label ISR a été créé en 2016 par le ministère de l'Economie et des Finances, il a pour objectif de rendre plus visible les produits ISR pour les épargnants en France et en Europe. Le Label ISR constitue un repère unique pour les épargnantes, ainsi qu'aux investisseurs professionnels, et permet de distinguer les fonds d'investissement mettant en œuvre une méthodologie robuste d'investissement socialement responsable (ISR), aboutissant à des résultats mesurables et concrets. Le fonds reporte mensuellement sur quatre indicateurs de performance pour évaluer la qualité ESG du portefeuille, dont un indicateur de performance sur l'environnement, notamment en matière de mesure Carbone du portefeuille. Le fonds s'engage aussi à obtenir un meilleur résultat par rapport à l'indice de référence sur 2 des 4 indicateurs.

Le fonds a sélectionné l'indicateur environnement sur lequel il devra obtenir un meilleur résultat que l'indice de référence tout en gardant une couverture de 90% de l'univers d'investissement. Le fonds caractérise cette performance au travers de la production d'un indicateur sur les émissions de gaz à effet de serre (GES) directes (scope 1) et indirectes liées aux consommations d'énergie nécessaires à la fabrication d'un produit (scope 2) de son portefeuille (en tonnes d'équivalents de CO₂), en valeur absolue ou relative (par référence, par exemple, à l'indice de référence ou aux encours).

Des reportings ESG sont publiés chaque mois pour les fonds ouverts ISR. Ils comparent notamment la note ESG du portefeuille à celle de son indice de référence ou univers d'investissement, qui doit obtenir un meilleur résultat par rapport à l'indice de référence / univers de départ. Des commentaires sur les performances ESG des émetteurs en portefeuille viennent compléter ces informations. Amundi répond également chaque année au Code de Transparence Européen. Ce code est conçu et approuvé par l'AFG, le FIR et l'EUROSIF (European Sustainable Investment Forum) et permet aux asset managers d'apporter des informations transparentes et précises sur la gestion des fonds ISR à destination de leurs clients.

Indicateurs extra-financiers

Amundi intègre, quand cela est pertinent, des indicateurs extra-financiers permettant d'apprécier le score de température du portefeuille.

Amundi utilise trois fournisseurs de données pour calculer le score de température des portefeuilles : Iceberg Data Lab, Trucost et CDP. Leurs méthodologies sont proches : ils analysent les données historiques et/ou les cibles publiées par les émetteurs sur la réduction de carbone afin d'obtenir un score de température moyen.

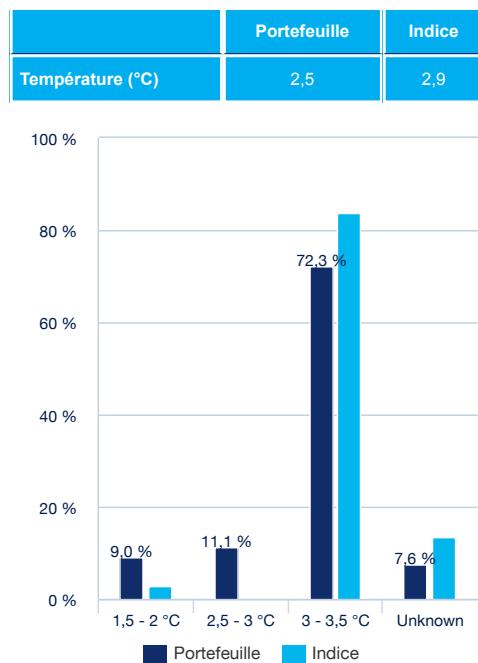
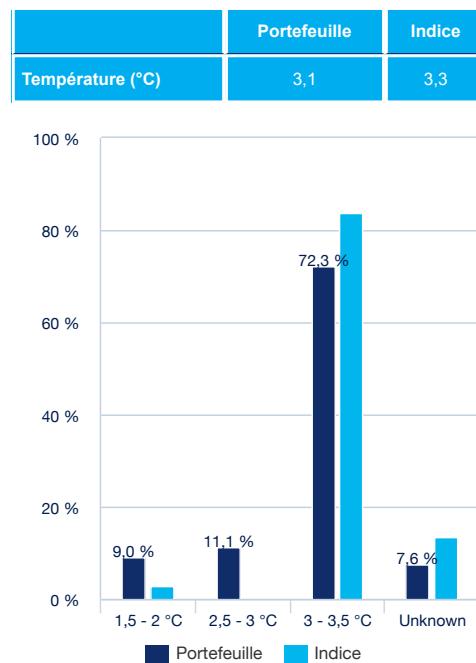
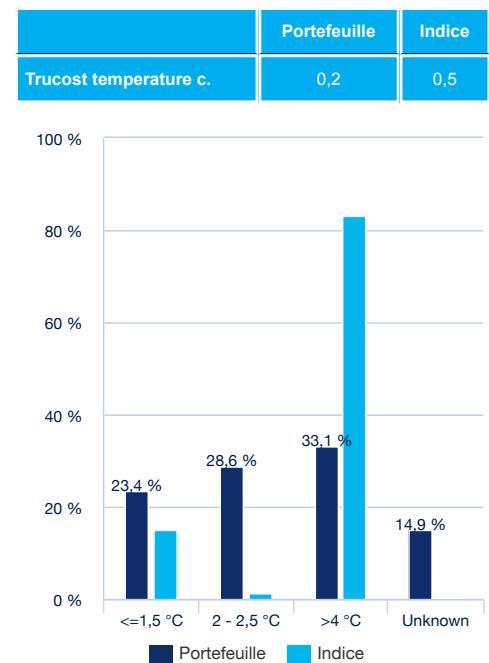
Il y a cependant des différences notables entre les trois méthodologies :

- Les trois fournisseurs analysent l'ambition de l'émetteur. Cependant, Trucost et Iceberg Data Lab intègrent les émissions passées dans leurs estimations des trajectoires.

- Iceberg Data Lab est le seul fournisseur à tenir compte de façon pro-active de la crédibilité des émetteurs. Ils analysent les actions mises en place par rapport aux engagements des émetteurs.

- Beaucoup d'émetteurs n'ont pas encore publié d'objectif de réduction d'émissions carbone. En conséquence, CDP a choisi d'appliquer une trajectoire 3.2°C degré par défaut pour ces émetteurs.

- Trucost a développé une méthodologie plus précise pour agréger les températures au niveau d'un portefeuille. Au lieu d'utiliser une moyenne pondérée, Trucost prend en compte les budgets carbone de chaque entreprise par rapport à un scénario de référence afin de les agréger au niveau d'un portefeuille.

Méthode 1 - Température Iceberg Data Lab (°C)**Méthode 2 - Température CDP (°C)****Méthode 3 - Température Trucost (°C)**

Politiques d'exclusion

Politique d'exclusion du charbon thermique

La combustion du charbon est le plus important contributeur individuel au changement climatique imputable à l'activité humaine. En 2016, Amundi a mis en place une politique sectorielle dédiée au charbon thermique, déclenchant l'exclusion de certaines sociétés et émetteurs. Chaque année depuis cette date, Amundi a progressivement renforcé les règles et seuils de sa politique sur le charbon thermique.

Amundi exclut :

Les entreprises minières, les entreprises de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets charbon bénéficiant d'un statut autorisé et qui sont en phase de construction, tels que définis dans la liste des développeurs charbon établie par le groupe Crédit Agricole,

Les entreprises dont les projets relatifs au charbon sont au premier stade de développement, y compris annoncé, proposé, avec un statut pré-autorisé, font l'objet d'un suivi annuel.

Toutes les entreprises dont le revenu issu de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir du charbon thermique est supérieur à 50 % du revenu total sans analyse ;

Toutes les sociétés de production d'électricité au charbon et d'extraction de charbon avec un seuil compris entre 20 % et 50 % du revenu total et présentant une trajectoire de transition insuffisante (Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan de sortie) ;

Les entreprises réalisant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires dans l'extraction du charbon thermique ;

Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est de 70 MT ou plus, sans intention de réduction.

L'élimination progressive du charbon est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. C'est la raison pour laquelle Amundi s'est engagée à éliminer progressivement le charbon thermique de ses investissements d'ici 2030 dans les pays de l'OCDE et d'ici 2040 dans les autres pays. Conformément aux objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD) et aux accords de Paris de 2015, cette stratégie s'appuie sur les recherches et recommandations du Comité scientifique du Crédit Agricole, qui prend en compte les scénarios conçus par l'Agence internationale de l'énergie (AIE), le Rapport d'analyse du climat et les "Science Based Targets".

Champ d'application de la politique d'exclusion

Cette politique est applicable à toutes les sociétés mais elle affecte principalement les entreprises minières, les services publics et les sociétés d'infrastructure de transport. Cette politique s'applique à toutes les stratégies de gestion active et à toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi a toute discrétion pour les entités suivantes du Groupe Amundi : Amundi Asset Management, BFT IM, CPR AM et SGG.

Utiliser notre position d'investisseur pour inciter les émetteurs à abandonner progressivement le charbon

Amundi a instauré un engagement auprès des sociétés exposées au charbon thermique. Nous leur demandons de publier publiquement une politique d'élimination du charbon thermique conforme au calendrier d'élimination 2030/2040 d'Amundi.

Pour les entreprises :

(i) Exclus de l'univers d'investissement actif d'Amundi, selon notre politique et celles

(ii) Dont les politiques de charbon thermique sont telles qu'Amundi les considère comme retardataires

La politique d'Amundi consiste à voter contre la décharge du Conseil ou de la Direction ou la réélection du Président et de certains Administrateurs.

Politique d'exclusion des combustibles fossiles non conventionnels

Depuis le 31 décembre 2022, Amundi exclut également les entreprises dont l'activité est exposée à plus de 30% à l'exploration et à l'extraction de pétrole et de gaz non conventionnels (couvrant le "pétrole et le gaz de schiste" et les "sables bitumineux").

Cas des ETFs et des fonds indiciaux ESG

Tous les ETF et fonds indiciaux ESG appliquent, dans la mesure du possible, la politique d'exclusion d'Amundi (à l'exception des indices très concentrés).

Plan d'amélioration continue

Compte tenu du large spectre de classes d'actifs et régions du monde dans lesquelles Amundi investit pour compte de tiers, qui pour certaines ne bénéficient pas encore des cadres d'analyses ou des données nécessaires à la détermination d'une stratégie d'alignement avec les objectifs de l'Accord de Paris, la mise en place de telles stratégies d'alignement sur l'ensemble des activités de gestion reste un défi.

Par ailleurs, Amundi est une société de gestion d'actifs pour compte de tiers. Son activité de gestion est encadrée par des contrats entre Amundi et ses clients qui déterminent l'objectif d'investissement des portefeuilles de gestion que les clients délèguent à Amundi, notamment en termes de niveau de risque attendu, d'attente de rendement et de contraintes de diversification et de préférences de durabilité. Adopter des contraintes liées à une trajectoire d'alignement avec l'Accord de Paris nécessite à cet effet d'obtenir l'accord de nos mandataires. C'est pourquoi Amundi a initié une stratégie de dialogue actif avec ses clients afin de leur offrir la possibilité d'investir dans des produits qui intègrent dans leur stratégie des caractéristiques d'alignement avec les objectifs de l'Accord de Paris et de les conseiller dans cette prise de décision.

1. Stratégie Climat du groupe Amundi en soutien des objectifs de neutralité carbone de l'Accord de Paris

Le Conseil d'administration de la société mère de la société de gestion intègre depuis fin 2020 les enjeux sociaux et environnementaux dans sa gouvernance et analyse trimestriellement les progrès via des indicateurs clés liés au climat et à l'ESG ;

Une journée de séminaire stratégique dédiée a permis aux membres du Conseil de définir la stratégie à déployer et les axes concrets de mise en œuvre du nouveau Plan Sociétal « Ambition 2025 » ;

Un comité stratégique ESG & Climat mensuel, présidé par la Directrice générale, définit et valide la politique ESG et climat applicable aux investissements et pilote les principaux projets stratégiques ;

Engagements pris dans le cadre de la *Net Zero Asset Managers initiative*, à laquelle Amundi a adhéré en Juillet 2021 :

Une cible de 18% des encours d'Amundi aligné Net Zéro d'ici 2025 (i.e., ces 18% seront uniquement constitués de fonds et mandats avec des objectifs compatibles avec une trajectoire Net Zéro d'ici 2050) ;

-30% d'intensité carbone (tCO₂/€m de revenues) d'ici 2025 et -60% d'ici 2030 pour tous les portefeuilles soumis au NZIF (*Net Zero Investment Framework*)

-Ensemble d'actions, de mesures et de méthodologies grâce auxquelles les investisseurs peuvent maximiser leur contribution pour atteindre l'objectif d'alignement Net Zéro) ;

D'ici 2025, Amundi proposera également sur l'ensemble des grandes classes d'actifs, des fonds ouverts de transition vers l'objectif Net Zéro 2050 ;

Atteindre 20 Md€ d'encours sur les fonds dits à impact (dont des fonds de contribution positive aux objectifs de l'Accord de Paris) ;

Renforcement des règles d'exclusions sectorielles ciblées ;

Amundi investit des ressources significatives afin de permettre une meilleure prise en compte des enjeux climatiques dans la gestion de portefeuille :

Augmentation significative de la taille de son équipe ESG ;

Lancement d'ALTO* Sustainability, une solution technologique d'analyse et d'aide à la décision pour les investisseurs sur les enjeux environnementaux et sociétaux.

2. Actions déployées et changements stratégiques et opérationnels introduits afin d'intégrer durablement le climat au sein de la stratégie

Intégration progressive des objectifs ESG dans l'évaluation de performance des commerciaux et des gérants de portefeuille pour intégrer cette dimension dans la rémunération variable. Développement d'un programme de formation sur le climat et l'ESG construit avec les experts Amundi pour l'ensemble du personnel afin que chaque employé reçoive une formation adaptée ;

Mise en place d'une méthodologie de notation, afin d'évaluer, dans une approche « best-in-class », les efforts de transition des émetteurs par rapport à un scénario Net Zéro. Les portefeuilles concernés auront pour objectif affiché d'ici 2025 d'avoir un profil de transition environnementale meilleur que celui de leur univers d'investissement de référence ;

La transition vers une économie bas-carbone fait partie des axes stratégiques de notre politique d'engagement et Amundi a pris l'engagement d'étendre à 1 000 entreprises supplémentaires le périmètre d'entreprises avec lesquelles nous engageons un dialogue continu sur le climat, avec l'objectif que ces entreprises définissent des stratégies crédibles en matière de réduction de leur empreinte carbone, de les faire voter en Assemblée Générale et que leurs dirigeants engagent une partie de leur rémunération sur ces stratégies.

Amundi continuera de faire évoluer sa stratégie climatique dans les années à venir, selon les scénarios scientifiques de référence et en lien étroit avec les objectifs de ses clients, à la fois en investissant dans les solutions d'accélération de la transition et en alignant progressivement ses portefeuilles sur l'objectif de neutralité 2050.

2. La stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité

Le fonds ne prend pas en compte dans sa stratégie, l'alignement des encours avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité figurant dans la Convention sur la diversité biologique adoptée le 5 juin 1992.

Indicateurs extra-financiers

La question de l'impact des entreprises sur la biodiversité est fondamentale. En 2022, Amundi a pu amorcer le déploiement de données qui lui permettront de calculer l'empreinte biodiversité de ses portefeuilles.

La métrique retenue pour afficher **l'empreinte biodiversité** est le **MSAppb* par bEUR** (1). Celle-ci permet de quantifier l'impact des activités des entreprises et de leur chaîne de valeur sur leur environnement. L'empreinte biodiversité d'une entité s'obtient en divisant la valeur d'impact (**MSA.ppb***) par la valeur d'entreprise : on obtient le « **MSAppb*/EURb** ». Pour allouer l'impact d'une entreprise à un portefeuille, cette empreinte est multipliée par le montant détenu dans le portefeuille.

Pour quantifier les impacts biodiversité de chaque entreprise, les inventaires physiques amont nécessaires à la conduite de ses activités sont modélisés à partir du chiffre d'affaires régionalisé et sectorialisé, et ce grâce au modèle entrée-sortie EXIOBASE. Ces flux physiques génèrent des pressions sur la biodiversité, pressions modélisées via la suite d'outils Commotools (outil d'analyse des matières premières) développés par CDC Biodiversité. Enfin, le modèle **GLOBIO** (2) permet de traduire ces pressions en impacts, grâce à des données **MSA en %** (3) sur différents écosystèmes.

On obtient en sortie des impacts exprimés en **MSA.km²** (4), équivalent surfacique du MSA et métrique clé du modèle **GBS** (5). Ces impacts sont distingués en 4 "compartiments" selon le biome (terrestre, aquatique eau douce) et la temporalité de l'impact (statique, dynamique). Pour aboutir à une métrique agrégée, le **MSA.km²** subit une double normalisation :

la normalisation du différentiel entre surface terrestre (~130 millions de km²) et surface aquatique d'eau douce (~10 millions de km²), à l'issue de laquelle on obtient un **MSAppb - MSA.km²** traduit en parties par milliard ("parts per billion") et exprimé en fraction surfacique de leur biome respectif.

la normalisation du différentiel entre impacts statiques (produits depuis l'état initial jusqu'à aujourd'hui) et dynamiques (produits sur l'année d'exercice), à l'issue de laquelle on obtient le **MSAppb*** - métrique qui intègre ("time integrated") l'impact statique dans l'empreinte de l'année d'analyse en l'amortissant sur le délai nécessaire à la reconstitution de la biodiversité sur la surface en question (6).

Cette double-normalisation permet d'avoir un indicateur prenant en compte toutes les dimensions de l'impact des activités d'une entreprise sur la biodiversité.

	Portefeuille	Indice		Portefeuille	Indice
Empreinte biodiversité (MSAppb* /Md€)	21	57	Notable (entreprises et états)	98,13%	98,26%
			Noté	7,87%	10,78%

3. Les démarches de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la gestion des risques

3.1 Identification des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance

Au sein d'Amundi, le département Investissement Responsable constitue le centre d'expertise dédié à l'identification et à l'évaluation des risques et des opportunités relatifs aux questions ESG. Ce département fournit aux différentes entités du groupe les évaluations ESG des émetteurs côte à côte ainsi que les données climat, qui sont utilisées par les gérants de portefeuille.

Le tableau ci-dessous présente la cartographie générale des différents risques ESG identifiés par Amundi, l'approche retenue pour en faire une évaluation ainsi que les fournisseurs de données utilisés pour évaluer et piloter les différents risques identifiés. De ces risques peuvent résulter plusieurs types de conséquences, incluant notamment sans s'y limiter des risques de réputation, de dépréciation de la valeur des actifs, de contentieux ou encore de sous-performance des portefeuilles.

Schéma du dispositif de contrôle interne			
Comités du CA d'Amundi	Comité des Risques du CA et Comité d'Audit		
Contrôle Périodique Niveau 3	Comité du Contrôle Interne Audit-Inspection		
Contrôle Permanent Niveau 2	Comité Risques Groupe, Comité Conformité, Comité Sécurité		
	Fonction Risques	Fonction Risques	Fonction Sécurité
	Contrôles : Investissement Opérationnel Compte Propre	Contrôles : Sécurité financière Intégrité des marchés Déontologie Protection du client et ESG Fraude et corruption	Contrôles : Sécurité informatique Données personnelles Continuité d'activité Sûreté Sécurité des personnes et des biens
Contrôle Permanent Niveau 1	Contrôles exercés par les entités opérationnelles au travers du principe de séparation des fonctions et des contrôles hiérarchiques		

Politiques & procédures

3.2 Evaluation des risques et des opportunités

L'évaluation des risques et opportunités environnementaux, sociaux et de gouvernance présentés dans le tableaux ci-dessus se fait par le biais d'une notation ESG propriétaire attribuée aux émetteurs par les équipes d'Investissement responsable d'Amundi.

Notation des émetteurs privés

Nos analystes ESG sont spécialisés par secteur d'activité. Pour identifier les critères ESG représentatifs des risques et opportunités au sein de chaque secteur d'activité, ils sont chargés :

De suivre les sujets ESG émergents et établis, ainsi que les tendances de chaque secteur ;
D'évaluer les risques et opportunités en matière de durabilité ainsi que l'exposition négative aux facteurs de durabilité ;
De sélectionner les indicateurs (KPI) pertinents et de leur attribuer les pondérations associées.

Notre méthodologie d'analyse ESG repose sur un référentiel de 38 critères qui permet d'établir le profil ESG de chaque secteur d'activité. Parmi les 38 critères considérés, 17 sont génériques, pouvant être appliqués aux entreprises quel que soit leur secteur d'activité, et 21 sont spécifiques, propres aux enjeux de certains secteurs.

La pondération des critères ESG est un élément déterminant de l'analyse ESG. Le modèle d'attribution de poids repose sur une évaluation de matérialité qui peut influencer la valeur d'une entreprise au travers de 4 vecteurs : la réglementation, la réputation, le modèle de développement de l'entreprise et l'efficacité opérationnelle.

Pour pondérer les critères ESG, l'analyste ESG considère la probabilité et l'ampleur de l'impact de chaque vecteur sur les 2 matérialités suivantes (détaillées dans le tableau en fin de section) :

1ère matérialité : Capacité de l'entreprise à anticiper et gérer les risques et opportunités de développement durable inhérents à son industrie et à ses circonstances individuelles ;

2ème matérialité : Capacité de l'équipe de direction à gérer l'impact négatif potentiel de leurs activités sur les facteurs de durabilité.

Cette approche de l'analyse au travers des deux matérialités permet aux analystes de prioriser les risques en tenant compte des particularités et des événements propres à chaque secteur.

Les pondérations intègrent l'intensité du risque encouru mais également son caractère émergent ou établi ainsi que son l'horizon temporel. Ainsi, les enjeux considérés les plus matériels recevront le poids le plus élevé.

Les notations ESG sont calculées sur la base des critères et des pondérations ESG déterminés par les analystes, en les combinant avec les scores ESG obtenus auprès de nos fournisseurs de données externes. A chaque étape du processus de calcul, les scores sont normalisés en Z-scores. Les Z-scores permettent de comparer les résultats à une population « normale » (écart du score de l'émetteur par rapport au score moyen du secteur, en nombre d'écart types). Chaque émetteur est évalué avec un score échelonné autour de la moyenne de son secteur, permettant de distinguer les meilleures pratiques des pires pratiques au niveau du secteur. À la fin du processus, chaque entreprise se voit attribuer un score ESG (compris entre -3 et +3) et son équivalent sur une échelle de A à G, où A est la meilleure note et G la moins bonne. La note D représente les scores moyens (de -0,5 à +0,5); chaque lettre correspond à un écart type.

Il n'existe qu'une seule note ESG pour chaque émetteur, quel que soit l'univers de référence choisi. La notation ESG est ainsi « sector neutral », c'est-à-dire qu'aucun secteur n'est privilégié ou, au contraire, défavorisé.

Dans le cadre de la mise en application du règlement SFDR, Amundi a établi la cartographie des facteurs environnementaux et sociaux jugés matériels dans différents secteurs. Cette cartographie est présentée dans le rapport LEC 29 d'Amundi Asset Management.

		Réglementation	Réputation	Modèle de développement	Efficacité opérationnelle
1 ^{ère} matérialité	Capacité de l'entreprise à anticiper et à gérer les risques et opportunités en matière de développement durable inhérents à son industrie et à ses circonstances individuelles	✓	✓	✓	✓
2 ^{ème} matérialité	Capacité de l'équipe de direction à gérer l'impact négatif potentiel de leurs activités sur les facteurs de durabilité	✓		✓	

Notation des émetteurs souverains

La méthodologie de notation des États a pour objectif d'évaluer la performance ESG des émetteurs souverains. Les facteurs E, S et G peuvent avoir un impact sur la capacité des États à rembourser leurs dettes à moyen et long terme. Ils peuvent également refléter la manière dont les pays s'attaquent aux grandes questions de durabilité qui affectent la stabilité mondiale. La méthodologie d'Amundi s'appuie sur une cinquantaine d'indicateurs ESG jugés pertinents par la recherche ESG d'Amundi pour traiter les risques de durabilité et les facteurs de durabilité. Chaque indicateur peut combiner plusieurs points de données, provenant de différentes sources, y compris des bases de données internationales ouvertes (telles que celles du Groupe de la Banque mondiale, des Nations Unies, etc.) ou des bases de données propriétaires. Amundi a défini les pondérations de chaque indicateur ESG contribuant aux scores ESG finaux et aux différentes composantes (E, S et G). Les indicateurs proviennent d'un fournisseur indépendant. Les indicateurs ont été regroupés en 8 catégories afin d'assurer une plus grande clarté, chaque catégorie entrant dans l'un des piliers E, S ou G. A l'instar de l'échelle de notation ESG des entreprises, le score ESG des émetteurs se traduit par une notation ESG allant de A à G.

3.3 Gestion des risques de durabilité

L'approche d'Amundi en matière de gestion des risques de durabilité repose sur les trois piliers suivants qui sont :

- La politique d'exclusion, qui traite les risques ESG les plus significatifs ;
- L'intégration des notes ESG dans les processus d'investissement, qui fournit une compréhension holistique de l'entreprise et permet d'identifier les risques ESG qui lui sont propres. Un indice de référence, représentatif de l'univers d'investissement est défini à cet effet. L'objectif du portefeuille est d'avoir un score ESG moyen supérieur au score ESG moyen de son indice de référence. Par ailleurs, de nombreux produits individuels ou gammes de fonds bénéficient également d'une intégration ESG plus poussée, via une plus forte sélectivité, un niveau de notation ou des indicateurs extra-financiers plus élevés, ou encore une sélection thématique, etc. ;
- La politique de vote et d'engagement, qui permet de déclencher des changements positifs sur la manière dont les entreprises gèrent leur impact sur des sujets essentiels liés à la durabilité, et donc d'atténuer les risques associés.

3.4 Intégration des risques de durabilité au cadre conventionnel de gestion des risques de l'entité

Les risques de durabilité sont intégrés au dispositif de contrôle interne et de gestion des risques d'Amundi.

Concernant la gestion des risques de durabilité, les responsabilités sont réparties entre :

- Le premier niveau de contrôle, effectué par les équipes de gestion elles-mêmes, et
- Le second niveau réalisé par les équipes de gestion des risques qui peuvent vérifier en permanence la conformité des fonds à leurs objectifs et contraintes ESG.

La direction des risques participe au dispositif de gouvernance "Investissement Responsable" d'Amundi. Ils surveillent le respect des exigences réglementaires et la gestion des risques liés à ces sujets.

Les règles ESG sont suivies par les équipes de gestion des risques, au même titre que les autres contraintes de gestion. Elles reposent sur les mêmes outils et les mêmes procédures et couvrent nos politiques d'exclusion ainsi que les critères d'éligibilité et les règles spécifiques aux fonds. Ces règles sont suivies de manière automatisée à partir d'un outil de contrôle propriétaire. Ce dernier permet de déclencher :

- Des alertes pré-négociation ou alertes de blocage, notamment pour les politiques d'exclusion ;
- Des alertes post-négociation : les gérants reçoivent une notification sur les éventuels dépassements afin de les régulariser rapidement.

Le tableau ci-dessous détaille le dispositif de contrôle interne mis en place par Amundi.

Schéma du dispositif de contrôle interne				
Comités du CA d'Amundi	Comité des Risques du CA et Comité d'Audit			
Contrôle Périodique Niveau 3	Comité du Contrôle Interne Audit-Inspection			
Contrôle Permanent Niveau 2		Comité Risques Groupe, Comité Conformité, Comité Sécurité		
Contrôle Permanent Niveau 2	Fonction Risques	Fonction Risques	Fonction Sécurité	
	Contrôles :	Sécurité financière Intégrité des marchés Déontologie Protection du client et ESG Fraude et corruption	Contrôles :	
Contrôle Permanent Niveau 1	Contrôles exercés par les entités opérationnelles au travers du principe de séparation des fonctions et des contrôles hiérarchiques			

Politiques & procédures

3.5 Fréquence de la revue du cadre de gestion des risques

Nos analystes ESG revoient tous les 18 mois la sélection et les pondérations des 38 critères d'Amundi pour chaque secteur d'activité. Cela permet de vérifier que les critères et leurs pondérations restent pertinents. Nous cherchons continuellement à améliorer notre analyse en évaluant leur matérialité.

La Politique d'Investissement Responsable d'Amundi est mise à jour chaque année.

3.6 Plan d'amélioration continue

Amundi s'efforce d'améliorer l'évaluation et l'intégration des risques de durabilité, y compris les risques climatiques et environnementaux, dans la gestion de ses fonds. L'objectif est de passer d'une approche qualitative à une approche plus quantitative en identifiant les indicateurs clés qui représentent les impacts les plus pertinents pour les portefeuilles, en tenant compte des facteurs climatiques, environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Le projet est structuré en trois étapes :

Définir une liste d'indicateurs de risque de durabilité, en se concentrant sur les risques matériels et leurs impacts financiers sur les émetteurs ;
Mettre en œuvre progressivement un suivi de ces indicateurs, en évaluant leurs résultats et en définissant des limites sur la base de ces indicateurs ;
Améliorer le cadre de gestion des risques ESG, y compris l'intégration des indicateurs dans les stratégies de risque et les restrictions d'investissement.

Nos travaux actuels consistent à identifier les principaux facteurs de risques de durabilité et à les mettre en correspondance avec les variables financières des émetteurs. Ces travaux s'achèveront avec la validation et l'approbation du nouveau cadre en ligne avec la gouvernance ESG d'Amundi.

Les indicateurs préliminaires envisagés comprennent des mesures qui quantifient les impacts potentiels des risques de durabilité en termes de matérialité financière et l'utilisation de « proxy » pour le risque de réputation. L'étape suivante, prévue pour le second semestre de l'année en cours, consiste à suivre les indicateurs de risque de durabilité définis et à évaluer leur impact sur les portefeuilles gérés. Ce suivi alimentera les discussions avec les équipes de gestion des portefeuilles et sera inclus dans les différents rapports de gestion des risques. La dernière étape se concentrera sur l'amélioration du cadre de gestion des risques ESG et la définition éventuelle d'alertes ou de limites de risque internes basées sur les indicateurs. Cette étape devrait être achevée au cours du premier semestre 2025.

Il convient de noter que les délais, les indicateurs et les objectifs de mise en œuvre peuvent faire l'objet de modifications tout au long du projet.

MENTIONS LÉGALES

Amundi Asset Management

Siège social : 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris - France.

Adresse postale : 91-93 boulevard Pasteur CS21564 75730 Paris Cedex 15 - France.

Tél. +33 (0)1 76 33 30 30- amundi.com

Société par Actions Simplifiée - SAS au capital de 1 143 615 555 euros - Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP 04 000 036.

Siren : 437 574 452 RCS Paris - Siret : 43757445200029 - Code APE : 6630 Z - N° Identification TVA : FR58437574452.



La confiance, ça se mérite